AGENDA 21

2012-2022

Bilan

PORTEUR DU PROJET :

Commune de Darnétal

REPRESENTANT LEGAL :

Fonction : Maire de la Ville de Darnétal

Prénom, nom : Christian LECERF

Coordonnées :

Tél : 02.32.12.31.63

Adresse électronique : cabinetdumaire@mairie-darnetal.fr

Table des matières

Introduction 4

PRESERVER LES RICHESSES DE LA COMMUNE 6

Réaliser un Atlas de la Biodiversité Communale 7

Organiser des sessions de sensibilisation auprès des agents et des habitants : Botanique, cuisine, jardinage 9

Créer un verger conservatoire et instaurer une fête de la pomme 11

Conjuguer Robec et biodiversité 13

Poursuivre le travail entamé sur l'entretien écologique des espaces verts, ainsi que sur l'utilisation raisonnée de l'eau dans les espaces verts 15

Développer des cheminements doux 17

Mettre en valeur les anciennes cressonnières 19

Communiquer sur les moyens de mieux réhabiliter les façades 21

Réaliser un travail de valorisation du patrimoine Darnétalais autour de l'eau 23

Recensement des actions communales en matière de patrimoine 25

Collecter les histoires des Darnétalais 27

Lancer des appels à projets en relation avec le développement durable pour les associations 29

Donner plus de place aux associations dans la vie locale en communiquant davantage sur leurs réalisations et en les impliquant dans la politique de la ville 31

Poursuivre le soutien aux activités sportives et éducatives 33

Réaliser un Agenda 21 de la culture 35

Créer des résidences artistiques 37

Trouver des relais associatifs pour pérenniser des actions 39

Organiser une Fête des cultures (culinaire, culture, etc.) dans le cadre du jardin 41

MIEUX VIVRE ENSEMBLE 43

Diversifier les supports de communication 45

Développer la pédagogie sur la participation 47

Créer une épicerie sociale et solidaire 49

Nouveau départ 51

Renforcer l'information auprès des particuliers sur la réhabilitation des logements et aux aides possibles à domicile 53

Structurer un réseau d'habitants bénévoles par quartier autour du CCAS 55

Adapter les activités proposées afin de toucher les personnes non mobilisées en créant de nouvelles actions sportives et en créant des activités récurrentes qui deviennent des rendez-vous 57

Faire un état des lieux des difficultés 59

Rendre cohérent les équipements existants / Améliorer les aménagements de la ville 61

Adaptation des logements en partenariat avec les bailleurs 63

Accueillir des personnes handicapées dans des structures sportives existantes 65

Sensibiliser au handicap 67

Rompre l'isolement des familles et des accompagnants 69

RENDRE LA VILLE PLUS ACCESSIBLE ET ACCUEILLANTE 71

Développer la sensibilisation sur la mobilité 73

Renforcer la connaissance des besoins en matière de déplacements 75

Elaboration d'un plan de mise en accessibilité de la voirie et des aménagements des espaces publics 81

PROMOUVOIR DE NOUVELLES PRATIQUES POUR REPONDRE AUX ENJEUX DE PENURIE DE RESSOURCES 83

Mettre en place une programmation de réhabilitation des bâtiments communaux 85

Communiquer sur les réductions d'énergie, organiser une permanence du Point Info Energie à Darnétal, aider les darnétalais à améliorer les performances énergétiques de leur logement 87

Illuminer la ville de façon responsable au moment des fêtes 89

Mener un audit sur l'éclairage public afin de réduire les consommations 91

Suivi des consommations électricité/gaz/fioul des bâtiments communaux **93**
Installer des détecteurs de présence dans les bâtiments communaux (toilettes, lumière, salle de sport) **95**
Réaliser une étude sur l'opportunité de créer une chaufferie bois **97**
Mettre en place un suivi des consommations d'eau dans les différents bâtiments communaux **99**
Sensibiliser les habitants à la réduction des déchets, et au tri dans la ville **101**
Organiser des éco-événements **103**
Améliorer la signalisation autour de la déchetterie **105**
Responsabiliser les agents sur l'utilisation des produits **107**
Mettre en place une politique d'achats responsables **109**
Monter un partenariat avec une association pour promouvoir la réparation des objets domestiques **111**
Proposer des événements autour du troc **113**

Introduction

L'Agenda 21 est un plan d'actions pour le XXIe siècle. Il a été adopté par 182 chefs d'Etat lors du Sommet de la Terre à Rio de Janeiro en juin 1992. Il concerne, dans sa mise en œuvre les collectivités territoriales : régions, départements, communes, ainsi que les établissements publics comme les communautés de communes et les communautés d'agglomération.

Si la saisie par les collectivités territoriales n'a pas été immédiate, nombreuses se sont mises dans la réflexion.

Quelle place à accorder au développement durable dans les politiques locales ?

Si aujourd'hui la question ne semble plus porter à discussion, cela n'était pas trop le cas dans les années 90. Ainsi, la mise en œuvre au niveau nationale a été longue.

2008 : proposition d'une stratégie locale pour la mise en place d'un Agenda 21, validée par la délibération 2008-127 du 13 novembre 2008.
2009 : création du poste de chargée de mission Développement Durable (0.5 ETP). Dès lors, un travail s'instaure entre les différents services en lien avec les élus.
2012 : janvier et décembre : organisation d'un Forum pour la création d'un diagnostic partagé (12 janvier), travaux et réunion entre élus, agents, habitants (mars à octobre), le conseil municipal adopte (13 décembre) un plan globale divisé en 4 axes stratégiques :

- PRESERVER LES RICHESSES DE LA COMMUNE
- MIEUX VIVRE ENSEMBLE
- RENDRE LA VILLE PLUS ACCESSIBLE ET ACCUEILLANTE
- PROMOUVOIR DE NOUVELLES PRATIQUES POUR REPONDRE AUX ENJEUX DE PENURIES DE RESSOURCES

Ce travail de longue haleine, puisqu'il s'étale sur plus de 10 ans, a pu se mettre en place grâce à l'investissement et au travail d'habitants, d'agents en lien fort avec les élus de la collectivité.

Au fil du temps, l'engagement de la commune en faveur du développement durable s'est concrétisé par l'obtention du label « Agenda 21 local France » (Annexe), la signature des Accords de Rouen pour le climat dans le cadre de la COP 21 local et nos 19 engagements (Annexe).

Après 10 années de mise en place de l'Agenda 21 et plus largement d'une culture de Développement Durable, de réflexion et d'actions, il convient d'évaluer l'Agenda 21 de Darnétal.

Le bilan qui suit s'efforce donc d'évaluer l'engagement communal en faveur du développement durable au travers de ses 51 fiches actions en expliquant, précisant les actions réalisées, en en soulignant les difficultés rencontrées.
Au regard de l'état de réalisation de la majorité des actions et fort de l'engagement de chacun, le bilan de l'Agenda 21 de Darnétal est plutôt positif. Mais comme tout projet, les différents acteurs ont fait face à des écueils, des difficultés. Les analyses qui découlent de cette évaluation permettront de mettre en lumière des éléments de départ pour un autre plan d'action.

En effet, après l'Agenda 21, la commune de Darnétal souhaite contribuer à l'effort national en mettant en place un Agenda 2030. Celui-ci sera réalisé en collaboration avec l'ensemble des services, des habitants volontaires et l'Agence Nationale de la Biodiversité et du Développement Durable (ANBDD).

Pour la compréhension : un tableau, un graphique, une fiche action, une fiche d'évaluation

Un ***tableau*** récapitulatif (ci-contre) reprend toutes les actions par axe et celui-ci donne l'état d'avancement de ladite action et :

- propose cinq états d'avancement : « action réalisée », « action en cours de réalisation », « action devenue partenariale », « action en surveillance », « action non réalisée / non réalisable actuellement » ;
- précise le nombre d'actions par « état d'avancement », ce nombre est dit « en valeur brut » ;
- formule un pourcentage (en bas de tableau). Il s'agit du nombre d'actions par « état d'avancement » par rapport au nombre total d'actions dans l'Axe.

PRESERVER LES RICHESSES DE LA COMMUNE

Un ***graphique*** (camembert ci-dessous) reprend en pourcentage l'état d'avancement des actions de la compétence communale ; de ce fait, toutes les actions portées par une autre entité n'y sont pas comptabilisées.

Cela permet, précisément, de connaitre le pourcentage de l'état d'avancement des actions dont la collectivité a la compétence d'action.

Une ***fiche action*** qui est la fiche d'origine, telle qu'elle a été écrite et proposée au conseil municipal en 2012.

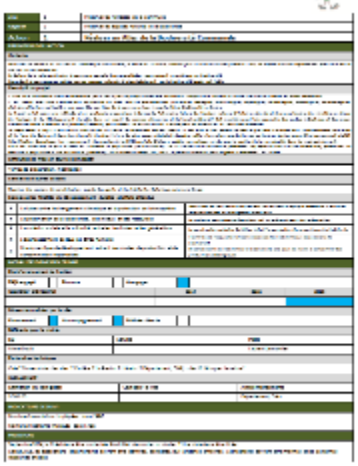

Une ***fiche d'évaluation*** suit cette fiche action ; elle est divisée en quatre parties :

- précision sur l'avancée de l'action
- valorisation et communication
- pour aller plus loin, projet(s) possible(s)
- en photo

A la suite de ce tableau d'évaluation, un tableau signale sur l'état d'avancement de l'action en question.

Axe de l'action :

PRESERVER LES RICHESSES DE LA COMMUNE

Tableau récapitulatif sur l'état d'avancement des actions par axe

Numéro de l'action	Actions	Action réalisée	Action en cours de réalisation	Action devenue partenariale	Action en surveillance	Action non réalisée / non réalisable actuellement
1	Réaliser un Atlas de la Biodiversité Communale	X				
2	Organiser des sessions de sensibilisation auprès des agents et des habitants : Botanique, cuisine, jardinage	X				
3	Créer un verger conservatoire et instaurer une fête de la pomme	X				
4	Conjuguer Robec et biodiversité	X				
5	Poursuivre le travail entamé sur l'entretien écologique des espaces verts, ainsi que sur l'utilisation raisonnée de l'eau dans les espaces verts.	X				
6	Développer des cheminements doux	X				
7	Mettre en valeur les anciennes cressonnières		X			
8	Communiquer sur les moyens de mieux réhabiliter les façades	X				
9	Réaliser un travail de valorisation du patrimoine Darnétalais autour de l'eau	X				
10	Recensement des actions communales en matière de patrimoine	X				
11	Collecter les histoires des Darnétalais	X				
12	Lancer des appels à projets en relation avec le développement durable pour les associations	X				
13	Donner plus de place aux associations dans la vie locale en communiquant davantage sur leurs réalisations et en les impliquant dans la politique de la ville	X				
14	Poursuivre le soutien aux activités sportives et éducatives	X				
15	Réaliser un Agenda 21 de la culture	X				
16	Créer des résidences artistiques	X				
17	Trouver des relais associatifs pour pérenniser des actions	X				
18	Organiser une Fête des cultures (culinaire, culture, etc.) dans le cadre du jardin	X				
Total en valeur brut		17	1	0	0	0
Total en pourcentage (%)		94.4	5.6	0	0	0

Etat d'avancement des actions de la compétence communale* pour l'axe PRESERVER LES RICHESSES DE LA COMMUNE

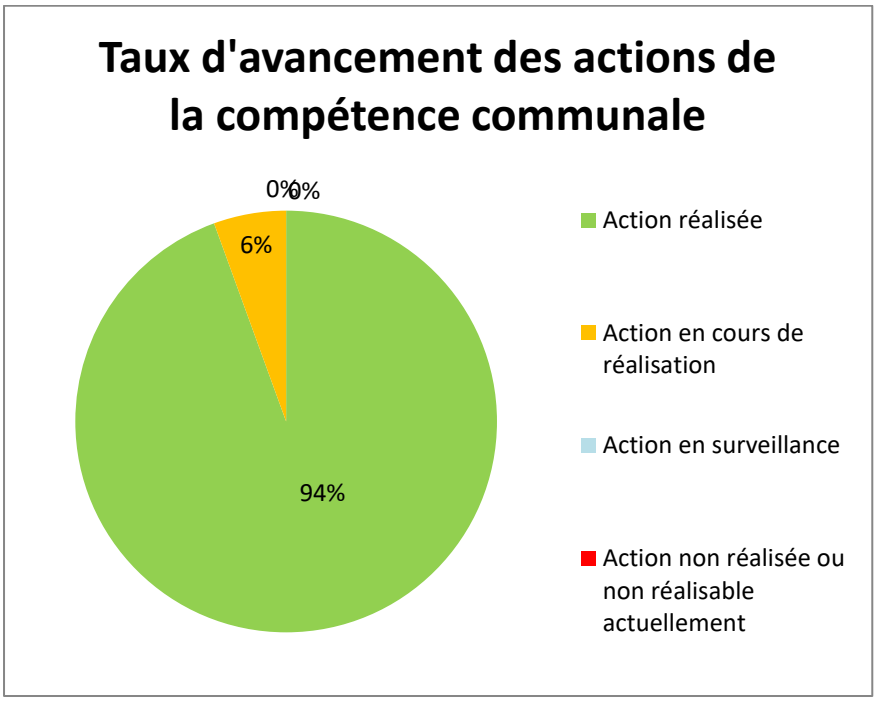

* les actions portées par une autre entité ne sont plus de la compétence de la commune et à ce titre ne sont pas comptabilisées dans ce graphique

Axe	1	Préserver les richesses de la commune
Objectif	1	Préserver les espaces naturels et la biodiversité
Action	1	**Réaliser un Atlas de la Biodiversité Communale**

DEFINITION DE L'ACTION

Contexte

Entourée de coteaux et de bois et traversée par deux rivières, le Robec et l'Aubette, Darnétal jouit d'une nature très présente. Ainsi, les espaces naturels représentent près de la moitié des 483 ha de la commune. En dehors de la nature ordinaire, la commune compte 3 zones protégées reconnaissant une richesse en biodiversité. Cependant, la connaissance globale sur ces espaces naturels, et plus globalement sur la biodiversité locale, est faible.

Descriptif du projet

L'Atlas de la biodiversité dans les communes (ou « ABC ») est un projet d'inventaire naturaliste français de la faune de la flore et des habitats réalisé au niveau communal. Il est réalisé avec l'aide d'associations naturalistes ou avec l'aide de professionnels (botanistes, écologues, ornithologues, mycologues, lichénologues, mammalogistes, entomologistes, etc.). Une attention particulière sera accordée aux talus de la commune, lieux importants de la biodiversité ordinaire.

Le travail se fait selon une méthode et un protocole proposé par le Service du Patrimoine Naturel du Muséum national d'histoire naturelle et divers partenaires du ministère en charge de l'Écologie et du Développement durable, dans un esprit de sciences citoyennes et de travail collaboratif. Cet inventaire peut faire apparaitre des espèces indicatrices, et des enjeux hiérarchisés selon le modèle Etat/Pression/Réponse, pour devenir un outil d'aide et d'action pour les collectivités et territoires concernés. Le département a déjà 15 ans de suivi dans le Bois du Roule. Les animations existent depuis 15 ans aussi et ont permis de récolter pléthore d'informations. La connaissance de la faune et la flore du Bois sont donc loin de partir de zéro. Il n'y a, de plus, aucun obstacle à récupérer cette information auprès de nos partenaires. L'enjeu aujourd'hui concernerait plutôt l'identification des coteaux (ex : recensement des papillons). La CREA souhaite d'ailleurs accéder aux coteaux privés, avec le soutien de la municipalité, dans les mois qui viennent.

Pour cet inventaire, le plus efficace est d'associer la population (les naturalistes). Les 24 heures de la biodiversité (événement déjà éprouvé dans d'autres communes) permettent de mobiliser la population et des naturalistes (bénévoles) sous forme de temps fort, festif. La période favorable pour ce genre d'événement est fin mai.

Difficultés de mise en œuvre à envisager

Temps de préparation, mobilisation

Liens avec d'autres actions

Organiser des sessions de sensibilisation auprès des agents et des habitants : Botanique, cuisine, jardinage

Liens avec les finalités du développement durable et effets attendus

X	La lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère	Sensibiliser les habitants aux questions de biodiversité implique nécessaire d'aborder les questions liées au changement climatique.
X	La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources	La meilleure connaissance des milieux est un prérequis pour leur préservation
X	La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations	La construction collective de l'Atlas induit l'organisation de rencontres entre habitants
X	L'épanouissement de tous les êtres humains	Il contribue à l'acquisition de connaissances des habitants sur les questions de biodiversité
X	Une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	En sensibilisant les habitants à la biodiversité, cela peut les inciter à consommer des produits plus écologiques.

MODALITES DE MISE EN ŒUVRE

Etat d'avancement de l'action : à engager

Calendrier prévisionnel : 2016

Niveau de maîtrise par la ville : financement et accompagnement

Référents pour la mairie

Elue : Mme Groult	Service :	Pilote : Laurent Lemonnier

Partenaires techniques : Créa ? Conservatoire des sites ? Cardère ? La Fredon ? L'Arehn ? Département, ONF, collectif "éduquer la nature"

Coût estimatif : 3 000 € - voir si financement possible du Département, de la Créa

INDICATEURS DE SUIVI

Nombre d'associations impliquées dans l'ABC - Nombre d'habitants impliqués dans l'ABC

PRECISIONS

Septembre 2014, la Dréal devra être contactée. Possibilité de monter un dossier ? Une date devra être fixée.

Début 2015, les associations et partenaires devront être identifiés, contactés, leur présence entérinée. Les habitants devront être informés et les personnes ressources choisies.

Précision sur l'avancée de l'action :

Réaliser un Atlas de la Biodiversité Communale

2015 : un stagiaire (Master 1 « Management de l'Environnement et du Développement Durable ») a été accueilli du 26 mai au 10 juillet 2015 ; il a rédigé un rapport de 68 pages dont la conclusion est la suivante : une valorisation implique un engagement financier ; « *une alternative, moins onéreuse, et qui permettrait cependant à la commune d'atteindre les deux objectifs qu'elle s'est fixés : sensibiliser les habitants à la biodiversité, et les amener à la protéger* » serait la création d'un Livret communal.
2017 : action en réflexion.
Un ABC (réflexion support et récoltes des observations) nécessite entre 15 000 et 35 000€ de dépenses (selon le site du Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie).
L'investissement en temps d'un agent trop important pour aller à la rencontre de la multitude d'acteurs pouvant intervenir sur le territoire en la matière (ONF, LPO, Conservatoire des sites, le Département…).
Début 2018 : une opportunité de collaboration avec la Métropole Rouen Normandie amène à nouveau à réfléchir à la mise en place d'un inventaire
Juillet 2018 : mise en place des « 24h de la biodiversité » et décision de remplacer la terminologie « Atlas » par « inventaire ».
Les 7 et 8 juillet, en partenariat avec la Métropole Rouen Normandie, la Ville de Darnétal a été le territoire de recherche d'une vingtaine de spécialistes de la faune et la flore. En effet, c'est au travers des 24 heures de la biodiversité, que botanistes, mycologues, ornithologues…ont sillonné la ville afin de récolter de nombreuses données et ainsi inventorier les espèces existantes à Darnétal.

Nombre d'associations impliquées dans l'ABC : Six structures ont été impliquées dans l'inventaire : la Métropole Rouen Normandie, la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO), le Conservatoire des Espaces Naturels de Normandie (CENN), le GONH (Groupe Ornithologique de Haute-Normandie), le Groupe Mammologique Normand (GMN), la Société des Amis des Sciences Naturelles et du Muséum de Rouen.
Nombre d'habitants impliqués dans l'ABC : 27 habitants ont participé aux différents ateliers mis en œuvre sur les deux journées.

Valorisation, communication

Nombreux articles de presse écrite et sur Internet ont relayé l'information.
Inventaires disponibles sur le site de la Ville de Darnétal : https://www.mairie-darnetal.fr/sinformer-et-decouvrir/developpement-durable/#1617890592937-d7b9bc3d-c70e

Affiche de la manifestation

Pour aller plus loin, projet(s) possible(s)

Continuer à alimenter l'inventaire de façon thématique et en profitant d'opportunités (manifestations, stagiaires).
Créer un livret communal (1 par an) sur une thématique précise dont les espèces sont présentes au bois du Roule : les arbres, les plantes, les papillons…
Rechercher des partenariats et financements (Département, appels à projet d'Etat, ONF) pour les réalisations d'inventaires.

En photos

Etat d'avancement	
Action réalisée	X
Action en cours de réalisation	
Action devenue partenariale	
Action en surveillance	
Action non réalisée	

Axe	1	Préserver les richesses de la commune
Objectif	1	Préserver les espaces naturels et la biodiversité
Action	2	**Organiser des sessions de sensibilisation auprès des agents et des habitants : Botanique, cuisine, jardinage**

DEFINITION DE L'ACTION

Contexte

Entourée de coteaux et de bois et traversée par deux rivières, le Robec et l'Aubette, Darnétal jouit d'une nature très présente. Ainsi, les espaces naturels représentent près de la moitié des 483 ha de la commune.
En dehors de la nature ordinaire, la commune compte 3 zones protégées reconnaissant une richesse en biodiversité.
Cependant, la connaissance globale sur ces espaces naturels, et plus globalement sur la biodiversité locale, est faible.

Descriptif du projet

Des actions de sensibilisation à l'environnement sont menées à la MNE, donnant aujourd'hui satisfaction. Un bon maillage éducatif et pédagogique permet en effet de faire bénéficier les scolaires, le grand public et bientôt les animateurs de la Ville, d'animations « nature » de très bonne qualité, assurés par la Créa et l'association Cardère. Il s'agit de poursuivre ces actions.

Difficultés de mise en œuvre à envisager

Liens avec d'autres actions

Réaliser un Atlas de la Biodiversité Communale
Poursuivre le travail entamé sur l'entretien écologique des espaces verts

Liens avec les finalités du développement durable et effets attendus

X	La lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère	Sensibiliser les habitants aux questions de biodiversité implique nécessaire d'aborder les questions liées au changement climatique.
X	La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources	La meilleure connaissance des milieux est un prérequis pour leur préservation
X	La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations	Les rencontres organisées favorisent les échanges entre Darnétalais.
X	L'épanouissement de tous les êtres humains	L'action contribue à l'acquisition de connaissances des habitants sur les questions de biodiversité. S'appuyer sur des connaissances et des savoir-faire des habitants pourrait également favoriser leur mise en valeur et les aider dans un projet de réintégration professionnelle.
X	Une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	En sensibilisant les habitants à la biodiversité, cela peut les inciter à consommer des produits plus écologiques.

MODALITES DE MISE EN ŒUVRE

Etat d'avancement de l'action : déjà engagé

Calendrier prévisionnel : depuis 2014

Niveau de maîtrise par la ville : financement et accompagnement

Référents pour la mairie

Elue : Mme Groult	Service : Jeunesse	Pilote : Christine Robert

Partenaires techniques : Cardère, Arehn, Conservatoire des sites

Coût estimatif : 3300 + 872 (vacataires)/an

INDICATEURS DE SUIVI

Nombre de 1/2 journées de formation organisées

Fréquentation des journées grand public (nombre de personnes)

PRECISIONS

Aujourd'hui 1 à 2 journées Grand public/an, Centre de loisirs éducatif, formations d'adultes, Sensibilisation des enfants du centre de loisirs et des écoles, prêt de la MNE pour colloque "éduquer à la nature" (région).

Précision sur l'avancée de l'action :

Organiser des sessions de sensibilisation auprès des agents et des habitants : Botanique, cuisine, jardinage

Depuis 2011 : le service jeunesse est à l'initiative de nombreuses actions de sensibilisation au Développement Durable comme Jouer Nature (2011 à 2019 et 2022 en mars, Journée d'automne (depuis 2014 sauf 2020) en novembre, le Printemps des Cultures (depuis 2015 sauf 2020 et 2021).
2012 : travail collaboratif avec agents, habitants, élus sur la rédaction de l'Agenda 21.
2014 : formation d'agents du service jeunesse aux principes de l'éducation à l'environnement.
Depuis 2014 : formation d'agents des espaces verts aux **principes de la gestion différenciée** en lien avec la Fredon et la Métropole Rouen Normandie.
2015/2021 : aménagement collectif (avec des habitants, des enfants de l'accueil de loisirs, des agents) tous les ans du verger pédagogique : plantation et sensibilisation, **3 agents formés aux moyens de prévenir la précarité énergétique** dans les foyers par l'Arehn (Agence régionale de l'environnement de Haute-Normandie devenue l'ANBDD – Agence Nationale de la Biodiversité et du Développement Durable -).
Depuis 2015 : création d'animations pédagogiques à destination des scolaires.
2016 : création et mise à disposition **d'un album de type Panini** retraçant de façon originale les objectifs importants de l'Agenda 21 de la commune.
2017/2022 : organisation de la Semaine Internationale du Développement Durable – **Soirée de sensibilisation aux économies d'énergies** (Actus DD), animations sur les économies d'énergies auprès des résidents de la Rpa (4) et publics CCAS (1 pour les professionnels et 1 pour les usagers) – Atelier cuisine responsable dans le cadre de l'atelier santé.
Depuis 2018 : plusieurs interventions sur la précarité énergétique (habitants, résidents de la RPA, publics CCAS, professionnels du social).
2020 : recrutement d'un agent expert en botanique au service technique de collectivité – Rubrique de conseils jardinage dans le Mag'.
2021 : **création de DD News** (lettre mensuelle d'informations sur les principes du Développement Durable) à destination des agents communaux + **sensibilisation d'agents à l'apiculture** (depuis juillet 2021 + février 2022 + mai 2022) + proposition d'animations « Nature » à l'été (juin et juillet) + matinée de Journée d'automne en partenariat avec la radio France bleu Normandie (octobre) + recrutement d'un agent à mi-temps sur le service Développement Durable (novembre) + sensibilisation au tri du papier auprès des agents administratifs.

Les actions de sensibilisation sont plébiscitées par les habitants qui répondent présents lors des manifestations. Les enseignants également apprécient les propositions d'animations, d'interventions qui leurs sont proposées dans le cadre scolaire.

Nombre de 1/2 journées de formation organisées : non évaluable précisément.
Fréquentation des journées grand public (nombre de personnes) : les manifestations Jouer Nature réunissent entre 300 et 500 personnes, Journée d'automne réunit entre 200 et 300 personnes, la fréquentation du Printemps des Cultures est difficilement quantifiable sur la journée mais on estime à environ 1000 personnes sur chacun des évènements.

Valorisation, communication

Nombreux articles de presse écrite et sur Internet relaient l'information.
Album de type Panini, quelques affiches communiquant les actions grand public, DD News de janvier 2022.

Pour aller plus loin, projet(s) possible(s)

Continuer les actions à destination du grand public et aux scolaires, initier à l'apiculture
Inciter les agents à participer à des formations en lien avec le Développement Durable et à être source de propositions

En photos

Etat d'avancement	
Action réalisée	X
Action en cours de réalisation	
Action devenue partenariale	
Action en surveillance	
Action non réalisée	

Axe	1	Préserver les richesses de la commune
Objectif	1	Préserver les espaces naturels et la biodiversité
Action	3	**Créer un verger conservatoire et instaurer une fête de la pomme**

DEFINITION DE L'ACTION

Contexte

Entourée de coteaux et de bois et traversée par deux rivières, le Robec et l'Aubette, Darnétal jouit d'une nature très présente. Ainsi, les espaces naturels représentent près de la moitié des 483 ha de la commune.
En dehors de la nature ordinaire, la commune compte 3 zones protégées reconnaissant une richesse en biodiversité.
Cependant, la connaissance globale sur ces espaces naturels, et plus globalement sur la biodiversité locale, est faible.

Descriptif du projet

Le verger conservatoire est un lieu de « mémoire » et de conservation de la diversité biologique et génétique de variétés anciennes de fruits (pommes et/ou poires le plus souvent).
Les deux vergers du Bois du Roule sont composés de vieux pommiers (pommes à cidre). Il s'agira de replanter pommiers et autres arbres fruitiers dont les habitants seraient autorisés à venir cueillir les fruits.
Le verger sera mis en valeur lors d'une Fête de la pomme.
Un document « Qu'est-ce qu'un verger conservatoire ? » sera réalisé.

Difficultés de mise en œuvre à envisager

L'appellation "Verger conservatoire" impose un certain nombre de contraintes.

Liens avec d'autres actions

Poursuivre le travail entamé sur l'entretien écologique des espaces verts

Liens avec les finalités du développement durable et effets attendus

X	La lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère	Le verger permettra de consommer des fruits produits localement et donc de diminuer les coûts énergétiques.
X	La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources	Le verger permet de conserver une diversité d'espèces de pommes.
X	La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations	La fête de la pomme sera un moment convivial d'échanges.
X	L'épanouissement de tous les êtres humains	Le verger permettra de manger des fruits de bonne qualité et diversifiés.
X	Une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	Le verger permettra de consommer des fruits produits localement et donc de diminuer les coûts énergétiques.

MODALITES DE MISE EN ŒUVRE

Etat d'avancement de l'action : déjà engagé

Calendrier prévisionnel : 2016

Niveau de maîtrise par la ville : financement et maîtrise directe

Référents pour la mairie

Elue : Mme Groult	Services : STM/Sce jeunesse	Pilote : Laurent Lemonnier

Partenaires techniques : Les croqueurs de pommes, Cardère, Guillaume Feret, Mr Dauchy, CMJ

Coût estimatif : 5 000 €

INDICATEURS DE SUIVI

Nombre d'arbres fruitiers plantés

Nombre de participants à la fête de la Pomme

PRECISIONS

Précision sur l'avancée de l'action :

Créer un verger conservatoire et instaurer une fête de la pomme

Dès 2013 **: réflexion avec les services et les habitants des Vergers du Roule sur le projet et les variétés d'arbres souhaitées**.
Mise en place d'une collaboration avec l'APHN (Association de Pomologie de Haute-Normandie). La commune adhère à l'association.
Sur les conseils de l'APHN, il est convenu de préférer la mise en place un verger pédagogique plutôt qu'un verger conservatoire. En effet, le cahier des charges pour obtenir un verger conservatoire est plus contraignant.
Un entretien régulier du service « Espaces verts » de la Ville permet la gestion des « herbes folles », prémices à la gestion différenciée, le fait de laisser pousser sans tondre n'est pas dans les habitudes. Aussi, nombreuses plaintes de riverains ont été transmises à la Mairie pour signaler cette non-gestion. Réponse est souvent faite que cette gestion est voulue. Contraints de constater que certaines fois, des tontes ont été réalisées pour satisfaire les riverains. Une communication plus large doit être faite à ce sujet (panneaux d'information sur site, article dans le journal communal).
Novembre 2015 : inauguration des Vergers du Troglodyte mignon et de la Linotte mélodieuse par Monsieur le Maire et l'équipe municipale. Plantation des premiers arbres (porte-greffes).
Mai 2016 : taille et greffes de pommiers. Le choix a été fait de disposer de **variétés locales** de pommiers mais aussi de variétés dites « anciennes » : Colapuy, Reinette de Bailleul, De geai, Bénédictin, Boskoop rouge (2 arbres).
Novembre 2016 : **2ème phase de plantation** : porte-greffes pour poiriers. Taille des pommiers.
Printemps 2017 : greffes des poiriers : Poire de coq, Louise-Bonne d'Avranches, Beurré Giffard, Conseiller à la Cour, Jeanne d'Arc, Général Leclerc, Olivier de Serre.
Les arbres greffés sont plus difficiles à faire fructifier. 3 arbres greffés ont dû être remplacés du fait des fortes chaleurs de l'été 2017. Il est donc décidé de planter pour la troisième variété de fruitiers de planter des arbres plus âgés et déjà greffés.
Novembre 2017 : **3ème phase de plantations** : des pruniers : Montfort, Reine-Claude dorée, Reine-Claude Diaphane, Prune abricot jaune, Mirabelle de Lucey, Verte bonne, Gaillon Madeleine - Installation d'un hôtel à insectes.
2018 : installation de panneaux pédagogiques sur les différents arbres fruitiers + panneaux routiers de direction (juin), Journée d'automne avec stand de fruits, ateliers de taille et greffe.
Avril à mai 2019 : installation d'une clôture en ganivelle, de 2 tables de pique-nique, de 2 poubelles.
La pose de ganivelle a été une problématique pour les habitués du site ; certains pensant qu'il était dorénavant interdit d'entrer dans les Vergers.
Septembre 2021 : création d'une animation à destination des scolaires intitulée « Du pépin à la pomme ».
A ce jour (septembre 2022), les arbres fruitiers ne produisent pas suffisamment pour la mise en place d'une fête de la pomme.

Nombre d'arbres fruitiers plantés : 24
Nombre de participants à la Fête de la pomme : en tant que telle la Fête de la pomme n'a pas encore été mise en place. Cependant lors de Journée d'automne de 2015 ce sont près de 300 personnes qui ont participé à l'évènement dédié au verger pédagogique.

Valorisation, communication

Articles et informations dans les différents supports de communication.
La presse locale (PN et Bulletin) pour l'annonce et article sur les différentes étapes du projet.

Pour aller plus loin, projet(s) possible(s)

Continuité de l'entretien de l'espace en gestion différenciée et des soins aux arbres (chaulage, tailles). Automne 2022 : plantation de nouveaux fruitiers – Prévoir plantation d'une haie gourmande.
Développer la communication sur tout le territoire darnétalais pour résoudre la problématique de participation des habitants (actions aux Vergers notamment).
Mise en place de signalétique **VISIBLE** informant du principe de gestion différenciée dans l'espace et de l'accès autorisé à tout moment.
Possible d'imaginer l'utilisation des fruits par une Entreprise à But d'Emploi (EBE) si ceux-là ne sont pas cueillis par les habitants.

En photos

Etat d'avancement	
Action réalisée	X
Action en cours de réalisation	
Action devenue partenariale	
Action en surveillance	
Action non réalisée	

Axe	1	Préserver les richesses de la commune
Objectif	1	Préserver les espaces naturels et la biodiversité
Action	4	**Conjuguer Robec et biodiversité**

DEFINITION DE L'ACTION

Contexte

Le Robec est au cœur du développement de Darnétal. Lieu naturel et de patrimoine, il est aujourd'hui insuffisamment mis en valeur.

Descriptif du projet

Cette action vise à gérer le Robec avec un souci pour la biodiversité, et cela en accord avec les préconisations du SAGE.
Par exemple, les seuils pourront être supprimés. Lorsqu'il est impossible de supprimer un seuil (pour sauvegarder un patrimoine historique, par exemple), des passes à poissons peuvent être mises en place.

Difficultés de mise en œuvre à envisager

Coût. Temps. Le fait que les propriétaires de maisons soient propriétaires d'une partie du Robec. Besoin de l'accord de la Métropole.

Liens avec d'autres actions

Poursuivre le travail entamé sur l'entretien écologique des espaces verts

Liens avec les finalités du développement durable et effets attendus

X	La lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère	L'eau joue un rôle majeur dans la lutte contre le changement climatique. Valoriser le Robec permettra d'offrir aux habitants un lieu de fraicheur et de respiration lors d'épisodes de fortes chaleurs.
X	La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources	L'action contribuera à conserver voire restaurer la biodiversité en lien avec le cours d'eau.
	La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations	
	L'épanouissement de tous les êtres humains	
	Une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	

MODALITES DE MISE EN ŒUVRE

Etat d'avancement de l'action : à engager

Calendrier prévisionnel : dès 2014

Niveau de maîtrise par la ville : financement et accompagnement

Référents pour la mairie

Elu : Daniel Duval	Service : STM	Pilote : Jean-Paul Cornic

Partenaires techniques : l'agence de l'eau, le Département, SAGE (Schéma d'Aménagement de Gestion des Eaux), propriétaires

Coût estimatif : non évaluable – voir les financements de l'agence de l'eau et le Département

INDICATEURS DE SUIVI

Nombre et nature des travaux réalisés

PRECISIONS

Re végétalisation des berges en cours
Résidence du Vieux Moulin (15 000 euros) : 1ère berge végétalisée de la commune.

Précision sur l'avancée de l'action :

Conjuguer Robec et biodiversité

2012 : reprise des berges de la rue Pierre Lefebvre avec aménagement d'un cheminement piétonnier et installation de bancs.
2013 : réaménagement de 25 mètres de berges au moyen de caisson en bois végétalisés par des boutures de saules (15 000€) + réalisation d'un tronçon piétonnier des berges du Robec le long de la rue Charles Benner.
2014 : végétalisation des berges du Vieux moulin (16 800€ dont 5 600€ part ville).

→ Depuis janvier 2015, le transfert des compétences de voirie à la Métropole de Rouen inclut les berges du Robec, ce qui ne place plus la ville de Darnétal en qualité de donneur d'ordre sur ces actions de réaménagement des berges.
Néanmoins la commune porte une attention particulière à tout ce qui a trait au Robec et son environnement.

2018 : reprise de 50 mètres de berges dans le quartier Muchedent.
2019 : la reconquête des berges Pasteur est inscrite dans le projet de rénovation du quartier du Parc du Robec dans le cadre du projet NPNRU (Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain).
2020 : 16 enfants de l'accueil de loisirs sensibilisés au monde du vivant en rivière par le SBVCAR (Syndicat des Bassins Versants Cailly-Aubette-Robec) au niveau d'un bras d'eau à proximité des jardins ouvriers situés derrière la Résidence Muchedent.
2021 : participation de 8 enfants de l'accueil de loisirs et 6 enfants de la structure APER (association de prévention spécialisée) à la Journée nationale des Océans en partenariat avec la Métropole Rouen Normandie et le SBVCAR.

Après les différents aménagements, l'entretien des espaces créés ou réaménagés est géré par les services municipaux.

Nombre et nature des travaux réalisés : 4 aménagements ont été réalisés (Cf. ci-dessus)

Valorisation, communication

Nombreux articles de presse écrite ont relayé l'action.

Pour aller plus loin, projet(s) possible(s)

Eté 2023 : Projet de végétalisation de la berge rue Louis Pasteur devant l'école Savale.
Réflexion, création et pose de panneaux pédagogiques alliant l'Histoire de Darnétal et la biodiversité du Robec le long des berges dans le quartier du projet NPNRU.
Coordonner le projet d'aménagement de l'ancienne cressonnière (voir fiche 7).
Sensibiliser à la pollution des rivières en installant un ou des filets antidéchets le long du Robec en partenariat avec le Métropole Rouen Normandie.
Accompagner les initiatives locales d'associations ou de groupes de citoyens souhaitant ramasser les déchets le long du Robec.

En photos

Etat d'avancement	
Action réalisée	X
Action en cours de réalisation	
Action devenue partenariale	
Action en surveillance	
Action non réalisée	

Axe	1	Préserver les richesses de la commune
Objectif	1	Préserver les espaces naturels et la biodiversité
Action	5	**Poursuivre le travail entamé sur l'entretien écologique des espaces verts, ainsi que sur l'utilisation raisonnée de l'eau dans les espaces verts**

DEFINITION DE L'ACTION

Contexte

Les pratiques de jardinage ont un impact sur la biodiversité. Les collectivités ont un rôle important à jouer dans ce domaine, en matière d'impacts directs mais aussi pour l'exemplarité et la sensibilisation des habitants. La commune de Darnétal a déjà intégré depuis quelques années une réflexion sur ce sujet : mulchage, essences locales, élagueur, etc.

Descriptif du projet

L'action consiste à poursuivre et approfondir le travail déjà entamé au sein des services techniques. Il s'agira notamment d'aller vers le 0 phyto. Un accent plus important sera également mis sur la sensibilisation et l'information des Darnétalais sur ces pratiques.
Utilisation de la méthode du paillage, arrosage tôt l'été, récupération de l'eau de pluie.

Difficultés de mise en œuvre à envisager

Coût

Liens avec d'autres actions

Organiser des sessions de sensibilisation auprès des agents et des habitants : Botanique, cuisine, jardinage
Créer un verger conservatoire et instaurer une fête de la pomme - Conjuguer Robec et biodiversité

Liens avec les finalités du développement durable et effets attendus

X	La lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère	Les pratiques écologiques jardinage permettent de limiter les intrants (comme les engrais chimiques) et l'utilisation des machines (moins de débroussaillage par exemple), favorisant ainsi des économies en matière d'énergie et moins d'émissions de GES.
X	La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources	L'entretien écologique des espaces verts reposent sur un respect des milieux naturels locaux et permet ainsi sa préservation et sa mise en valeur.
X	La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations	
X	L'épanouissement de tous les êtres humains	La sensibilisation réalisée autour des pratiques des services techniques permettra de disséminer de bonnes pratiques auprès des Darnétalais. Ces pratiques contribuent également à l'amélioration des conditions sanitaires des employés de la ville et des habitants (via notamment la réduction des produits phytosanitaires).
X	Une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	

MODALITES DE MISE EN ŒUVRE

Etat d'avancement de l'action : déjà engagé

Calendrier prévisionnel : dès 2014

Niveau de maîtrise par la ville : financement et maîtrise directe

Référents pour la mairie

Elu : Daniel Duval	Service : STM	Pilote : Jean-Paul Cornic

Partenaires techniques : Créa, Fredon

Coût estimatif : Matériel alternatif (25 000 euros) + frais de personnel

INDICATEURS DE SUIVI

Dépenses en produits phytosanitaires

Consommation d'eau

PRECISIONS

Précision sur l'avancée de l'action :

Poursuivre le travail entamé sur l'entretien écologique des espaces verts, ainsi que sur l'utilisation raisonnée de l'eau dans les espaces verts.

Depuis juin 2011 : des représentants et agents de la Ville participent au **club des pratiques durables de la Métropole**.
2013 : collaboration et conventionnement avec la Métropole Rouen Normandie et la Fredon sur la réalisation d'un plan de gestion différenciée + temps de formation pour les agents techniques.
2014 : **abandon de l'usage des produits phytosanitaires** (anticipation de la loi Labbé) ayant entrainé une baisse des dépenses en matière de produits.
Les produits phytosanitaires ne sont plus utilisés sur les espaces verts et les voiries de la ville, les services des espaces verts de la ville ont adopté un plan de désherbage.
Depuis 2014 : **l'arrosage matinal est programmé durant l'été**, un **paillage soutenu** est réalisé sur tous les parterres où cela est nécessaire ; le paillage est réalisé par le service espace vert à partir de branchages d'élagage ; **gestion différenciée** mise en place aux Vergers pédagogiques (herbes n'ont ramassées et zones non tondues).
2015 : mise en place du **zéro phyto au cimetière**.
2016 : traitement aux produits phytosanitaires au cimetière du fait de la difficulté à ralentir la pousse + nouvelle organisation du travail pour le désherbage au cimetière + remise des stocks de produits phyto à une entreprise de recyclage.
2017 : **achat d'une désherbeuse mécanique** adaptée aux caniveaux et aux trottoirs.
2018 : Darnétal candidate au Label 0 phyto.
2019 : **obtention du Label 0 phyto** de la Charte d'entretien des espaces publics décerné par la Fredon en collaboration avec le service Biodiversité de la Métropole Rouen Normandie.
2020 : **généralisation du paillage** issu des coupes de branchages par les agents municipaux et réflexion autour des variétés de plants et de fleurs nécessitant peu d'apport en eau + article sur le jardinage dans tous les Darnétal Mag.
2021 : mise en place d'un **fauchage différé** sur la sente Alphonse Allais et le talus de la rue de la Terrasse.
2022 : **végétalisation des allées gravillonnées dans le cimetière** (inter tombe), distribution de paillage issu des coupes de branchages par les agents municipaux, mise en place d'un récupérateur d'eau à la serre municipale, réaménagement des massifs du parvis de l'HDV et de la Girafe, plantes vivaces qui limite l'entretien et économe en eau, plantation d'arbustes et valorisation du paillage effectué par les agents, expérimentation de l'arrosage automatique dans le Jardin des couleurs. Cérémonie officielle de **remise du label 0 phyto par la Fredon.**
A ce jour, deux écoles sont dotées de récupérateurs d'eau (Clemenceau et Candellier) et un immeuble appartenant à Habitat 76 dans le quartier Verdun/Branly.

Dépenses en produits phytosanitaires : aucun achat depuis 2014.
Consommation d'eau : difficilement évaluable

Valorisation, communication

Nombreux relais de la presse informant de la démarche de la commune. Un dossier dans le Darnétal Mag' a été réalisé sur le sujet en février 2016.
Obtention du Label 0 phyto de la Charte d'entretien des espaces publics décerné par la Fredon en collaboration avec le service Biodiversité de la Métropole Rouen Normandie.

VILLE

Le Zéro phyto c'est pour bientôt

Dans le cadre de la loi Labbé de 2014 qui vise à interdire l'usage des produits phytosanitaires d'ici à 2020 dans les espaces verts publics, la Ville de Darnétal s'est engagée vers l'objectif Zéro. Afin d'accompagner cette démarche, une convention avec la Fédération régionale de défense contre les organismes nuisibles (Fredon) et la Métropole Rouen-Normandie a été signée en 2014. Elle vise à mettre en place une gestion différenciée des espaces publics dont l'efficience doit être obtenue dans le courant de l'année 2016.
Le passage au Zéro phyto pour l'entretien des voiries et espaces verts publics, est un bien pour la préservation de l'environnement, et la réserve en eau potable, mais il induit une maîtrise moins aisée de la végétation. Ceci est notamment le cas pour les herbes dans les caniveaux et sur les trottoirs ainsi que dans certains espaces tels que le cimetière. Il implique dès lors un désherbage manuel ou mécanique à l'aide de la balayeuse. Mais cette méthode mobilise plus de personnel et est moins efficace qu'avec les désherbants classiques. C'est ce qui explique que parfois, la végétation ait repris ses droits dans certains espaces publics. Malgré tout, la Ville poursuit son action pour atteindre les objectifs qu'elle s'est fixés.

Darnétal le mag' — page 8 — février 2016 - n°14

Pour aller plus loin, projet(s) possible(s)

Incitation des habitants à désherber devant chez eux. Extension de la communication sur le sujet.

En photos

Etat d'avancement	
Action réalisée	X
Action en cours de réalisation	
Action devenue partenariale	
Action en surveillance	
Action non réalisée	

Axe	1	Préserver les richesses de la commune
Objectif	1	Préserver les espaces naturels et la biodiversité
Action	6	**Développer des cheminements doux**

DEFINITION DE L'ACTION

Contexte

Entourée de coteaux et de bois et traversée par deux rivières, le Robec et l'Aubette, Darnétal jouit d'une nature très présente. Ainsi, les espaces naturels représentent près de la moitié des 483 ha de la commune. Ces espaces sont cependant insuffisamment mis en valeur et de ce fait peu connus et pratiqués par les Darnétalais

Descriptif du projet

Il s'agit de gérer des cheminements et d'optimiser des chemins de randonnée afin de permettre aux habitants de se balader dans les espaces naturels. Les sentiers ruraux, zones de déambulation naturelle, seront privilégiés, plutôt que d'en créer de nouveaux.

Difficultés de mise en œuvre à envisager

Temps

Liens avec d'autres actions

Conjuguer Robec et biodiversité

Liens avec les finalités du développement durable et effets attendus

X	La lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère	L'action favorise les déplacements doux et réduit ainsi le recours à la voiture.
X	La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources	Apprendre à apprécier la biodiversité est une étape nécessaire pour sa protection.
X	La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations	La création de cheminements doux permettra de favoriser les rencontres entre les Darnétalais.
X	L'épanouissement de tous les êtres humains	Cette action favorise les déplacements doux et la pratique d'activité sportive, nécessaire au bien-être et à un meilleur état sanitaire. Elle permet par ailleurs une amélioration des connaissances des habitants de leur milieu naturel.
	Une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	

MODALITES DE MISE EN ŒUVRE

Etat d'avancement de l'action : déjà engagé

Calendrier prévisionnel : dès 2014

Niveau de maîtrise par la ville : financement, accompagnement et maîtrise directe

Référents pour la mairie

Elues : Mmes S. Groult, et F. Varin	Service : STM	Pilote : Jean-Paul CORNIC

Partenaires techniques : Créa

Coût estimatif : non évaluable

INDICATEURS DE SUIVI

Linéaires de chemins aménagés, pistes cyclables, trottoirs, axes partagés.

PRECISIONS

En cohérence avec ce projet, il semble opportun d'imposer le cheminement doux dans chaque projet immobilier.

Précision sur l'avancée de l'action :

Développer des cheminements doux

2012 : **reprise des berges de la rue Pierre Lefebvre** avec aménagement d'un cheminement piétonnier et installation de bancs.
2013 : réaménagement de 25 mètres de berges au moyen de caisson en bois végétalisés par des boutures de saules (15 000€) + **réalisation d'un tronçon piétonnier des berges du Robec le long de la rue Charles Benner.**
2014 : création d'un livret « Balades et randonnées » par les services municipaux en collaboration avec le Club de marche + installation de quatre pupitres indiquant les départs des parcours de randonnées
2015-2021 : **maintien et sécurisation des sentiers forestiers du bois du Roule** par le « gardien » du bois du Roule (agent diplômé d'un BTS Gestion et Protection de la Nature - GPN -) en collaboration avec l'Office Nationale des Forêts (ONF) ; ces entretiens facilitent les cheminements des promeneurs.

→ Depuis janvier 2015, le transfert des compétences de voirie à la Métropole de Rouen ne place plus la ville de Darnétal en qualité de donneur d'ordre sur les cheminements routiers (route et trottoirs).
Néanmoins la ville porte une attention particulière à tous les projets incluant la mobilité et spécialement pour ce qui concerne les déplacements doux.

Le projet de rénovation urbain du quartier Parc du Robec inclut un volet sur l'aménagement de cheminements doux sur les berges Pasteur et dans le quartier.
2018 : projet d'aménagement des sentiers du bois du Roule par la **pose de panneaux pédagogiques** permettant une vulgarisation de la faune et la flore forestière.
2019 : réaménagement de la zone dite « Panorama » avec un garde de corps et assises en rondins de bois.
2020 : **installation de 16 panneaux pédagogiques dans le bois du Roule + création et installation d'une table d'orientation.**
2021 : sous l'impulsion de la ville, réalisation d'un **cheminement reliant les écoles Savale et Candellier** par la Métropole Rouen Normandie.
2021 : restauration du cheminement doux de la sente de l'Aulnay.
Depuis septembre 2021 : une stagiaire en BTS GPN travaille sur la mise ne place de balisage (+ cartographie) pour deux chemins de petites randonnées dans le bois du Roule.
Depuis avril 2022 : une stagiaire en Master Stratégie de developpement durable travaille sur la détermination des usages du site en corrélation avec la problématique de la chenille processionnaire du chêne.
2021-2023 : cheminement rue du François Durécu jusqu'à la rue de Longpaon : cheminement piéton qui relie deux écoles (Candellier/Savale).
Linéaires de chemins aménagés, pistes cyclables, trottoirs, axes partagés.
Il n'est pas évident de quantifier précisément les linéaires de chemins aménagés.
Le dimensionnement des voies routières ne permet pas la mise en place de pistes cyclables ou d'axes partagés (étude réalisée par les services de la Métropole Rouen Normandie). Tous les travaux, réparations des trottoirs sont gérés par le Pôle de proximité de la Métropole Rouen Normandie.

Valorisation, communication

Articles et informations dans les différents supports de communication. Réalisation et mise à disposition d'un livret de Balades et randonnées réalisé en collaboration avec le club de marche de l'Amicale laïque de Darnétal.

Pour aller plus loin, projet(s) possible(s)

Travail à l'extension du cheminement doux de la sente de l'Aulnay à la zone des cressonnières et de la zone des cressonnières au Terres de la Côte.
2022-25 est prévu le développement de cheminements doux dans le Parc du Robec (programme de renouvellement urbain).
Veille permanente sur les opportunités auprès des services de la Métropole.

En photos

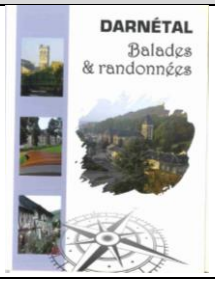

Etat d'avancement	
Action réalisée	X
Action en cours de réalisation	
Action devenue partenariale	
Action en surveillance	
Action non réalisée	

Axe	1	Préserver les richesses de la commune
Objectif	1	Préserver les espaces naturels et la biodiversité
Action	7	**Mettre en valeur les anciennes cressonnières**

DEFINITION DE L'ACTION

Contexte

Darnétal compte d'anciennes cressonnières qui représente un patrimoine industriel, économique et environnemental. On y dénombre en effet des essences que l'on ne retrouve nulle part ailleurs.

Descriptif du projet

L'action vise à valoriser les anciennes cressonnières et à permettre leur accès aux habitants.
A développer

Difficultés de mise en œuvre à envisager

Coût

Liens avec d'autres actions

Organiser des sessions de sensibilisation auprès des agents et des habitants : Botanique, cuisine, jardinage
Conjuguer Robec et biodiversité
Poursuivre le travail entamé sur l'entretien écologique des espaces verts

Liens avec les finalités du développement durable et effets attendus

	La lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère	
X	La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources	Apprendre à apprécier la biodiversité est une étape nécessaire pour sa protection.
X	La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations	Toutes générations confondues pourront s'y retrouver.
X	L'épanouissement de tous les êtres humains	Un endroit serein de promenade, d'observation et d'apprentissage.
	Une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	

MODALITES DE MISE EN ŒUVRE

Etat d'avancement de l'action : à engager

Calendrier prévisionnel :

Niveau de maîtrise par la ville : financement et maîtrise directe

Référents pour la mairie

Elu : Mme Groult	Service : STM	Pilote : Jean-Paul Cornic

Partenaires techniques : La Créa, CG, le Sage, Maîtrise d'œuvre privée

Coût estimatif : 800 000 à 1 million d'euros – voir les financements de l'Agence de l'eau, du Département ?

INDICATEURS DE SUIVI

Réalisation des travaux

Création d'un observatoire de la biodiversité

PRECISIONS

La restauration des trames de cheminement pour aller jusqu'aux cressonnières devraient être inclues au projet.

Précision sur l'avancée de l'action :

Mettre en valeur les anciennes cressonnières

2017 : demande de collaboration et d'assistance auprès du CAUE pour étude sur les possibilités d'aménagements de la cressonnière
2018 : **présentation de la note de cadrage par le CAUE**. Recommandation de faire appel à un bureau d'étude paysagiste pour garantir une action naturaliste, écologue, environnementaliste.
Etude de préfaisabilité demandée par Monsieur le Maire à l'aménageur du lotissement, rendu de l'étude.
2021 : demande de **devis pour deux études à deux experts** de réaménagement des espaces : INGETEC/FOLIUS : 11 400€ / Cabinet Samuel Craquelin : 5 400€
2022 : **M. CRAQUELIN, architecte paysagiste, a été retenu pour assurer la mission d'accompagnement** pour la revalorisation du site de la Cressonnière.
En début d'année, M. CRAQUELIN s'est rendu à quatre reprises sur le site de la Cressonnière afin de prendre possession des lieux et également prendre l'attache de M. PLANCHON, ancien propriétaire de l'ancienne Cressonnière.
L'objet est de **préserver l'écologie, le patrimoine et valoriser l'ancien terrain de cultures en conservant le respect des fondamentaux et l'histoire de cet espace.**
Les points mis en avant sont : l'eau, le végétal et l'environnement visuel. Le site est situé dans un espace encastré par un tissu urbain, ilot vert (cresson) et bleu (eau), fond calcaire. L'étude est portée sur :
- une promenade centrale en surplomb de l'eau et le moyen de préserver le patrimoine et valoriser le site en l'aménageant en espace pédagogique.
Deux propositions ont été faites par l'architecte paysagiste fin mai.
Un calendrier a été établi :

- recherche de financeurs potentiels : agence de l'eau, Métropole Rouen Normandie, Département (conservation de la biodiversité), Région, FEDER (juin 22) ;
- validation des deux propositions, (fin juin 2022) ;
- orientation sur le choix des matériaux, garde-corps, esplanade, bois, métal, mobilier ;
- présentation des esquisses, (octobre 2022) ;
- estimation définitive de l'opération (fin 2022).

Le projet d'aménagement sera concerté avec les riverains.

Réalisation des travaux : en cours
Création d'un observatoire de la biodiversité : préférence à un parcours pédagogique

Valorisation, communication

Le projet est communiqué aux habitants au fil de l'eau par les canaux de communication habituels ; du boitage sectorisé sera également mis en place au moment des concertation.

Pour aller plus loin, projet(s) possible(s)

Une réflexion est en cours pour étendre le cheminement doux de la sente de l'Aulnay à la zone des cressonnières.

Photos non contractuelles

Etat d'avancement	
Action réalisée	
Action en cours de réalisation	X
Action devenue partenariale	
Action en surveillance	
Action non réalisée	

Axe	1	Préserver les richesses de la commune
Objectif	2	Préserver le patrimoine historique
Action	8	**Communiquer sur les moyens de mieux réhabiliter les façades**

DEFINITION DE L'ACTION

Contexte

Darnétal bénéficie d'un patrimoine architectural riche. Elle compte notamment un grand nombre de maisons individuelles qui souffrent parfois d'un manque de valorisation.

Descriptif du projet

L'action vise à sensibiliser les propriétaires de maison sur la réhabilitation de leur façade afin de mieux valoriser le patrimoine de la commune. Un document (du CAUE) a déjà été élaboré dans ce sens. Il sera mis à jour et diffusé de nouveau. Un travail devrait être réalisé dans le cadre du PLU afin de définir des règles pour les façades.

Difficultés de mise en œuvre à envisager

Fin 2014 -> fin du PLU

Liens avec d'autres actions

Recensement des actions communales en matière de patrimoine

Liens avec les finalités du développement durable et effets attendus

	La lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère	
	La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources	
X	La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations	L'action vise à préserver et valoriser le patrimoine historique de la commune
X	L'épanouissement de tous les êtres humains	Elle contribue à l'amélioration du cadre de vie des Darnétalais
X	Une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	Les réhabilitations peuvent être réalisées par des entreprises locales et ainsi contribuer à l'activité économique.

MODALITES DE MISE EN ŒUVRE

Etat d'avancement de l'action : déjà engagé

Calendrier prévisionnel : dès 2015

Niveau de maîtrise par la ville : financement et maîtrise directe

Référents pour la mairie

Elue : Mme Varin	Service : Communication	Pilote : Responsable de la communication

Partenaires techniques : CAUE (Conseil en Architecture et Urbanisme Environnemental) du CG

Coût estimatif :

INDICATEURS DE SUIVI

Nombre d'exemplaires tirés

Nombre de lieux de diffusion

PRECISIONS

Précision sur l'avancée de l'action :

Communiquer sur les moyens de mieux réhabiliter les façades

Les rénovations de façade font l'objet d'une réglementation en lien avec le PLUI.
Lors de dépôts au service technique de dossiers dans le cadre des demandes préalables aux travaux ou de permis de construire ; ceux-ci instruit et les agents techniciens municipaux conseille les demandeurs sur les matériaux, couleurs afin que la demande soit validé par les services instructeurs.
Dans son magazine municipal, la Ville relaie les informations du CAUE 76 (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement) : www.**caue76**.org/ .
50 dossiers sont examinés par an par les services municipaux qui font des premières recommandations aux administrés.

Valorisation, communication

Articles et informations dans les différents supports de communication.

Pour aller plus loin, projet(s) possible(s)

Continuer les conseils prodigués aux administrés lors des dépôts de dossiers au services techniques municipaux.

En photos

Néant

Etat d'avancement	
Action réalisée	**X**
Action en cours de réalisation	
Action devenue partenariale	
Action en surveillance	
Action non réalisée	

Axe	1	Préserver les richesses de la commune
Objectif	2	Préserver le patrimoine historique
Action	9	**Réaliser un travail de valorisation du patrimoine Darnétalais autour de l'eau**

DEFINITION DE L'ACTION

Contexte

L'eau a façonné l'histoire de Darnétal. Beaucoup d'éléments sont en lien avec celle-ci.

Descriptif du projet

Cette action va permettre de faire le lien entre le patrimoine naturel et le patrimoine historique. Cela prendra la forme d'un sentier d'interprétation mais d'autres supports sont à envisager (travail avec les écoles, expos sur les vues publiques et privées, ponts lavoirs, usages industriels et domestiques de l'eau, réhabilitation d'anciens passages, refaire du Robec un lieu de vie / de circulation, etc.). La mise en valeur du réservoir pourrait être une action dans ce cadre (Compter 300 000 euros pour en faire une salle d'expositions, par exemple). Les actions devront être ciblées selon les publics. Des contacts doivent être pris avec d'autres partenaires (une action agglo ?). Le moyen le plus adapté pour mieux connaître et mieux préserver ce patrimoine en liaison avec la place importante de l'eau, serait la création d'une Aire de valorisation du patrimoine (AVAP), document d'urbanisme institué par la loi du 12 juillet 2010 et le décret du 19 décembre 2011. En résumé, ce document, institué par arrêté du conseil municipal après une étude confiée à un architecte privé (éventuellement associé à un paysagiste), permet de substituer aux actuels périmètres de protection de 500 mètres autour des monuments historiques, un périmètre irrégulier prenant réellement en compte l'intérêt patrimonial, historique, et paysager du territoire communal. Cette étude, suivie par une commission locale comprenant des élus, des représentants d'administrations, du monde économique, et des spécialistes, comporte un important volet concernant le lien entre le développement durable, les économies d'énergie, et la préservation du patrimoine bâti et paysager. Il en découle un règlement opposable aux tiers (annexé au PLU), donc des contraintes nouvelles, mais pouvant être largement expliquées au grand public par le biais d'expositions, de réunions d'information, etc. ... L'avis de l'architecte des bâtiments de France, se basant sur ce règlement, pourra ainsi être mieux compris et connu à l'avance. Parmi les avantages de l'AVAP, il faut citer la possibilité, pour les propriétaires de maisons ou de tout édifice, grand ou petit, présentant un intérêt architectural (anciennes usines, moulins, mur de clôtures en briques, ouvrages liés à l'eau, passerelles, etc. ...) de bénéficier du label de la Fondation du Patrimoine, ouvrant droit à des réductions d'impôts d'au moins 50% du montant des travaux de restauration.
Faire le tri dans toutes ces propositions.

Difficultés de mise en œuvre à envisager

Temps et coût. Coordination des projets

Liens avec d'autres actions

Conjuguer Robec et biodiversité

Liens avec les finalités du développement durable et effets attendus

X	La lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère	L'eau joue un rôle majeur dans la lutte contre le changement climatique. Valoriser le Robec permettra d'offrir aux habitants un lieu de fraicheur et de respiration lors d'épisodes de fortes chaleurs.
X	La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources	L'action contribuera à conserver voire restaurer la biodiversité en lien avec le cours d'eau.
X	La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations	L'action permettra de créer des lieux de rencontre conviviaux autour du Robec et d'offrir des lieux de qualité aux Darnétalais. Elle contribue par ailleurs à la valorisation du patrimoine historique de la commune.
X	L'épanouissement de tous les êtres humains	Cette action contribuera à l'accroissement de connaissances des habitants en matière de patrimoine mais aussi de biodiversité.
	Une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	

MODALITES DE MISE EN ŒUVRE

Etat d'avancement de l'action : en cours

Niveau de maîtrise par la ville : financement, accompagnement et maitrise directe

Référents pour la mairie

Elu : Daniel Duval	Service : STM – Service archives	Pilote : Jean-Paul Cornic – Elsa Séné

Partenaires techniques : Associations, DRAC

Coût estimatif :

INDICATEURS DE SUIVI

Nombre de réalisations

PRECISIONS

Vont dans ce sens : Réhabilitation Berges du Robec/rue de Longpaon, stagiaire de l'école d'architecture de JPC, l'ancien moulin (expotec)

Précision sur l'avancée de l'action :

Réaliser un travail de valorisation du patrimoine Darnétalais autour de l'eau

Cet objectif a fait l'objet de nombreuses réflexions et d'actions ponctuelles depuis 2010 et nombreuses créations sont à valoriser.
En 2010 : mise en place d'une **exposition et d'un livret « Le Robec à Darnétal »** confectionné par les écoles et des structures de loisirs.
2011 : animations autour de l'eau pour les publics scolaires, accueil de loisirs et seniors (visite de la station de captage du Robec à Fontaine sous Préaux + usine de traitement d'eau potable de La Jatte à Rouen : eaux provenant du Robec). Mise en place d'un rallye pédestre dans la ville pour découvrir le patrimoine darnétalais des monuments autour des anciennes manufactures du Robec. Ce rallye a donné naissance à de nombreux panneaux d'informations installés le long du Robec.
Depuis 2012, Le réservoir de Carville et la Tour Carville (du haut de laquelle il est possible de voir les sillons du Robec) ne sont plus visitables.
Un inventaire des sites sur le Robec (moulin, anciennes teintureries) est annexé au PLUI (bâtiments remarquables, patrimoine naturel remarquables),
2013-2018 : un animateur de la ville a été formé à la menée d'atelier de teinture végétale et le propose régulièrement aux scolaires et lors des animations « Grand public ».

→ Depuis janvier 2015, le transfert des compétences de voirie à la Métropole de Rouen effectué en 2016 inclut les berges du Robec, ce qui ne place plus la ville de Darnétal en qualité de donneur d'ordre sur ces actions de réaménagement des berges.

2018 : une **page dédiée au patrimoine darnétalais autour de l'eau** est à disposition sur le site Internet de la mairie de Darnétal : l'histoire des usines de teinturerie, moulins, filatures y est répertoriée.
Depuis 2018, l'office de tourisme de Rouen et la Métropole Rouen Normandie organisent des promenades commentées au fil du Robec.
2021 : pose de plexiglass sur le panneau du Moulin Saint-Paul.

Valorisation, communication

Création du livret « Le Robec à Darnétal » - Articles dans le magazine municipal et la presse locale

Pour aller plus loin, projet(s) possible(s)

2024-25 : mise en valeur d'une promenade le long du Robec (programme de renouvellement urbain)
Organisation d'un rallye pédestre, concours photo à organiser tous les ans lors des Journées du Patrimoine ?

En photos

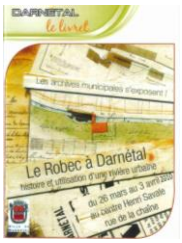

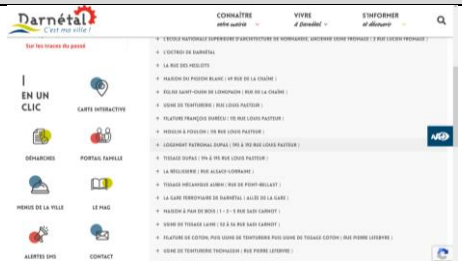

Etat d'avancement	
Action réalisée	X
Action en cours de réalisation	
Action devenue partenariale	
Action en surveillance	
Action non réalisée	

Axe	1	Préserver les richesses de la commune
Objectif	2	Préserver le patrimoine historique
Action	10	**Recensement des actions communales en matière de patrimoine**

DEFINITION DE L'ACTION

Contexte

Darnétal bénéficie d'un patrimoine architectural riche. La commune est engagée depuis longtemps dans sa préservation.

Descriptif du projet

L'action consiste à recenser tout ce qui a déjà été fait sur la commune en matière de patrimoine, afin de produire dans un deuxième temps, des actions adaptées et ciblées.

Difficultés de mise en œuvre à envisager

Temps agent. Avoir la possibilité de recenser le patrimoine privé.

Liens avec d'autres actions

Communiquer sur les moyens de mieux réhabiliter les façades

Liens avec les finalités du développement durable et effets attendus

	La lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère	
	La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources	
X	La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations	L'action contribue à la préservation du patrimoine historique de la commune.
	L'épanouissement de tous les êtres humains	
	Une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	

MODALITES DE MISE EN ŒUVRE

Etat d'avancement de l'action : à engager

Calendrier prévisionnel

Niveau de maîtrise par la ville : maîtrise directe

Référents pour la mairie

Elu :	Service : Archives	Pilotes : E. Sene, JP. Cornic

Partenaires techniques : S. Duval (DGS)

Coût estimatif : temps agent

INDICATEURS DE SUIVI

Nombre d'actions recensées

PRECISIONS

A lire : « Patrimoine et Habitat », une publication sur les maisons à découvrir à Darnétal

Précision sur l'avancée de l'action :

Recensement des actions communales en matière de patrimoine

De 2009 à 2016, une archiviste a été en charge de la gestion des tableaux et des vieux registres.
Sur cette même période, des livrets et expositions en lien avec l'Histoire et le patrimoine de Darnétal ont été organisés :

- 2009 : Voyage dans le temps (livret),
- 2010 : Le Robec à Darnétal (livret),
- 2011 : les petites mains des usines (livret et exposition),
- 2012 : Darnétal se raconte de 1950 à 1970 (livret),
- 2013 : L'origine des noms de rues de Darnétal (exposition),
- 2014 : Ecole Ferry 100 ans de souvenirs (exposition),
- 2016 : Darnétal se raconte de 1970 à 1990.2010 (livret).

Depuis 2017, l'archiviste se consacre essentiellement au classement des différentes archives municipales.
2021 : réhabilitation par les services de la Ville d'une ancienne serre municipale pour production et conservation florale – Exposition photos « Darnétal vu au temps du confinement » (septembre) – Visite de la Maison de la Nature et des Enfants par l'Ecole Nationale d'Architecture lors des Journée du Patrimoine/Matrimoine.
2022 : acquisition de la maison Dammame pour réalisation d'un centre social et installation – Travail de l'Ecole Nationale d'Architecture sur des illustrations de Darnétal.
Une revue de presse est conservée en Mairie.

Nombre d'actions recensées : 7 en considérant la création des livrets et la mise en place des expositions.

Valorisation, communication

Réalisation de livrets.

Pour aller plus loin, projet(s) possible(s)

Réflexion en cours sur le devenir de la Gare de Darnétal.

En photos

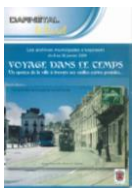

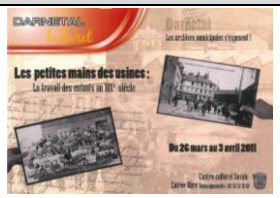

Etat d'avancement	
Action réalisée	X
Action en cours de réalisation	
Action devenue partenariale	
Action en surveillance	
Action non réalisée	

Axe	1	Préserver les richesses de la commune
Objectif	2	Préserver le patrimoine historique
Action	11	**Collecter les histoires des Darnétalais**

DEFINITION DE L'ACTION

Contexte

La commune de Darnétal bénéficie d'un passé historique riche. La commune s'investit pour faire vivre ce passé. La collecte de mémoire collective permet de susciter des regards croisés sur l'évolution d'un territoire et de conserver des traces du passé.

Descriptif du projet

Un travail a déjà été réalisé pour collecter l'histoire des Darnétalais (à compléter). Il s'agirait de le reprendre et de le compléter.

Difficultés de mise en œuvre à envisager

Temps agent

Liens avec d'autres actions

Recensement des actions communales en matière de patrimoine

Liens avec les finalités du développement durable et effets attendus

	La lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère	
	La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources	
X	La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations	Collecter la mémoire permet de renforcer le sentiment d'appartenance à la ville et de construire une identité et histoire communes. Elle peut également contribuer au resserrement du lien entre générations.
X	L'épanouissement de tous les êtres humains	Les habitants consultés sont mis en valeur par le biais de l'écoute de leur expérience.
	Une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	

MODALITES DE MISE EN ŒUVRE

Etat d'avancement de l'action : déjà engagé et poursuite possible

Niveau de maîtrise par la ville : financement et maîtrise directe

Référents pour la mairie

Elu : JM. Dehut	Service : CCAS	Pilotes : A. Hébert, Mo. Sos

Partenaires techniques Elsa Sene

Coût estimatif : De 1000 à 10 000 euros selon projet (Coût édition + temps agent)

INDICATEURS DE SUIVI

Nombre de personnes rencontrées

PRECISIONS

Deux ouvrages ont déjà été édités pour collecter la mémoire des darnétalais :

► « Mémoires darnétalaises » Amélie Hebert, JM. Dehut, Catherine Laboubée

► « On y pense souvent » Grégory Jarry (dans le cadre du festival BD)

A chaque décès, un bout de la mémoire collective disparaît. Quelle suite souhaite-t-on donner à ce recueil de souvenirs ?

Précision sur l'avancée de l'action :

Collecter les histoires des Darnétalais

La collecte des histoires Darnétalaises s'est réalisée en fonction des opportunités et particulièrement de projets mis en place par la collectivité.
Si la mise en place des Fresques darnétalaises est vectrice d'une certaine transmission de l'histoire locale, d'autres supports sur les 20 dernières années sont à mettre en lumière.
2000 : **« *Les mémoires darnétalaises,* Tome 1** » répertorient les souvenirs de Darnétalais : travail, fêtes, enfance. La collaboration du CCAS a permis une réalisation commune avec un élu et Catherine Laboubée (historienne passionnée spécialisée dans l'écriture de biographies, en particulier consacrées à la transmission de la mémoire des familles et des collectivités).
2004 : « Les mémoires darnétalaises, Tome 2 ».
Depuis 2004 : **mise en place des Fresques darnétalaises** dont les scénarii sont inspirés de faits historiques s'étant déroulés sur le territoire darnétalais.
2010, 2011, 2012, 2013, 2014, 2016 : créations de livrets thématiques sur l'histoire darnétalaises (voir action 10).
2013 : à l'occasion du Festival BD de Darnétal, Grégory Jarry (éditeur, scénariste et auteur de BD) a passé une semaine à la RPA et a recueilli les souvenirs de résidents qu'il a transformé ensuite en BD. La création se nomme **« *On y pense souvent* »** et a été ensuite éditée à l'aide des services municipaux.
2014 : **« *J'me la raconte à Darnétal* »** parle du passé et de l'avenir et est un journal qui s'est voulu intergénérationnel, un espace d'expressions, un lieu de rencontre entre des habitants de tous âges qui partagent le plaisir d'écrire, de lire et de « faire ensemble ». Réalisé par Globules et en collaboration avec des enfants de la Maison de la nature et des enfants du bois du Roule, des adolescents de Destination 11-17 et des seniors habitants la commune. Les interviews et textes de ce journal sont le fruit de ces échanges menés dans la continuité des mémoires darnétalaises, de Lire à Darnétal ou du Festival BD Normandiebulle.
2017 : 1ers ateliers d'écriture avec l'association Prête-moi tes mots à la Résidence Autonomie La Belle Etoile.
2018 : ***Terres de Paroles***, une résidente et un sénior de Darnétal avaient été choisies par casting et avaient participé au travail sur les souvenirs avec un groupe de personnes âgées du Département. Restitution au théâtre de l'Echo à Darnétal.
2018 : ateliers d'écriture suite à la RA La Belle Etoile.
2019 : des étudiants de l'ESIGELEC ont réalisé un spectacle mettant en scène les souvenirs de 6 résidents de la Résidence autonomie La Belle Etoile (article de presse dans les archives).
2021 : Roman photo mené par la Boussole avec 7 résidents de la RA Belle Etoile : travail sur les souvenirs heureux **« En remontant le temps »** - Atelier d'écriture **« Flaubert in Darnétal »** avec l'Association « Prête-moi tes mots »
Il est aussi à noter que l'histoire darnétalaises est aussi racontée par des initiatives privées : « *Darnétal et ses environs* » (Frédéric David, 1996).

Nombre de personnes rencontrées : non évaluable précisément. Il va sans dire que le nombre des différents protagonistes ayant participé aux différents projets ne sont pas quantifiable.

Valorisation, communication

Articles et informations dans les différents supports de communication et dans la presse locale.

Pour aller plus loin, projet(s) possible(s)

Proposer d'ateliers intergénérationnels récurrent avec les enfants ou jeunes des structures de loisirs ou avec les élus du Conseil Municipal d'Enfants.

En photos

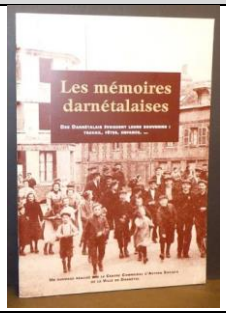

Etat d'avancement	
Action réalisée	X
Action en cours de réalisation	
Action devenue partenariale	
Action en surveillance	
Action non réalisée	

Axe	1	Préserver les richesses de la commune
Objectif	3	Maintenir le dynamisme associatif
Action	12	**Lancer des appels à projets en relation avec le développement durable pour les associations**

DEFINITION DE L'ACTION

Contexte

La commune compte un grand nombre d'associations. A travers son Agenda 21, la ville souhaite renforcer la sensibilisation des habitants aux problématiques du développement durable.

Descriptif du projet

L'action vise à s'appuyer sur le tissu associatif existant afin de renforcer la sensibilisation et l'implication des habitants dans le développement durable.
Elle reposera sur un appel à projet annuel thématique (par exemple, mise en valeur du Robec) pour lequel l'ensemble des associations sera invité à proposer des idées d'actions, de projets. Si elles sont retenues, ces actions bénéficieront de subventions communales.

Difficultés de mise en œuvre à envisager

Activer et enrichir le réseau associatif

Liens avec d'autres actions

Impliquer les associations dans la politique de la ville
Trouver des relais associatifs pour pérenniser des actions

Liens avec les finalités du développement durable et effets attendus

	La lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère	Selon la thématique des appels à projet
	La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources	Selon la thématique des appels à projet
X	La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations	L'action favorise l'action et la réflexion collectives via la mise en place de projets communs.
X	L'épanouissement de tous les êtres humains	Les participants aux projets se sentiront valorisés dans leur action.
X	Une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	L'action favorise l'économie sociale et solidaire.

MODALITES DE MISE EN ŒUVRE

Etat d'avancement de l'action : à engager

Calendrier prévisionnel : dès 2014

Niveau de maîtrise par la ville : financement et accompagnement

Référents pour la mairie

Elu :	Service :	Pilotes : S. Duval (DGS), Mo. Sos (DD)

Partenaires techniques : Multiples, selon les projets envisagés.

Coût estimatif : Coût des subventions *

INDICATEURS DE SUIVI

Nombre d'appels à projets lancés

Nombre de réponses des associations aux appels à projet

PRECISIONS

*A déduire des coûts de prestations de service ou de régie

Activer le réseau associatif permet par ailleurs de valoriser les liens Ville/Associations, liens qui peuvent permettre de soutenir d'autres projets, des uns et des autres, d'être au plus proche du terrain.

Précision sur l'avancée de l'action :

Lancer des appels à projets en relation avec le développement durable pour les associations

Les associations sont plutôt frileuses à l'idée de répondre à des appels à projet. L'objectif a donc été adapté pour répondre aux mieux aux exigences, compétences des associations. Ces dernières n'ont pas forcément le temps et l'ingénierie pour concevoir des dossiers répondant à des appels à projet. Ainsi, la collectivité s'est adaptée et incite depuis 2016 à un fonctionnement associatif respectueux de l'environnement.

Des initiatives sont à souligner : mise en place de bacs à cannettes de soda par le club de football, collectes de bouteilles et bouchons en plastique par le club de judo.

Le service Développement durable accompagne les démarches de projets en lien avec la nature, l'environnement et propose aux associations (2 à 3 fois par ans depuis 2017) des animations encadrées par des structures professionnelles qui sensibilisent à cette thématique. Ainsi, la collectivité propose régulièrement des interventions de la Métropole Rouen Normandie, du Département, du Smédar à des groupes associatifs (très souvent pour des groupes d'enfants).

De la même manière tous les appels à projets connus sont relayés auprès des associations en fonction de leurs publics et leurs domaines de compétences.

Il est à noter également que nombreuses associations participent aux manifestations municipales labellisées « éco-évènement » par la Métropole Rouen Normandie.

Un lien est à faire avec le bilan de l'action 14.

Valorisation, communication

Dossier municipal de demande de subvention de fonctionnement annuel.

Pour aller plus loin, projet(s) possible(s)

Les subventions accordées par la Ville pourrait être en relation avec la réalisation d'un bilan sur la thématique environnement/Développement Durable.

En photos

Néant

Etat d'avancement	
Action réalisée	X
Action en cours de réalisation	
Action devenue partenariale	
Action en surveillance	
Action non réalisée	

Axe	1	Préserver les richesses de la commune
Objectif	3	Maintenir le dynamisme associatif
Action	13	**Donner plus de place aux associations dans la vie locale en communiquant davantage sur leurs réalisations et en les impliquant dans la politique de la ville**

DEFINITION DE L'ACTION

Contexte

La commune compte un grand nombre d'associations qui, comme l'ensemble des associations en France, peinent cependant à recruter de nouveaux bénévoles.
La commune doit faire face à des problématiques sociales importantes. Les associations locales sont un relais important auprès des habitants. Elles pourraient de ce fait jouer un rôle croissant au côté de la ville pour répondre à ces enjeux.

Descriptif du projet

L'action vise à mettre en avant des initiatives associatives afin de donner envie. Ces initiatives pourraient être diffusées via un blog, un forum, un magazine…
Une fiche par activité pourrait également être distribuées au pôle JSC et en mairie.
L'action vise à impliquer les associations dans les projets de la ville pour des problématiques sociales, à travers des politiques incitatives et appels à projet. Il pourrait par exemple s'agir de portes ouvertes pour "tester des actions". A approfondir

Difficultés de mise en œuvre à envisager

Temps agent

Liens avec d'autres actions

Poursuivre le soutien aux activités sportives et éducatives

Liens avec les finalités du développement durable et effets attendus

	La lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère	
	La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources	
X	La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations	L'action permet de maintenir les rencontres entre habitants et le liens social rendus possibles par les associations.
X	L'épanouissement de tous les êtres humains	Les activités associatives contribuent à l'épanouissement des Darnétalais.
X	Une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	En soutenant les associations, l'action favorise l'économie sociale et solidaire.

MODALITES DE MISE EN ŒUVRE

Etat d'avancement de l'action : à engager

Calendrier prévisionnel : dès 2014

Niveau de maîtrise par la ville : financement et maîtrise directe

Référents pour la mairie

Elues : F. Varin, S. Groult	Service : Communication/Développement Durable	Pilotes : Cécile Dupuis et Marion Lautier

Partenaires techniques : associations

Coût estimatif : temps agent + supports de com

INDICATEURS DE SUIVI

Nombre d'interview

Nombre d'articles rédigés

Nombre de projets à visée sociale coanimés ou animés par les associations

PRECISIONS

La même démarche pourrait être entreprise avec les commerçants.

Précision sur l'avancée de l'action :

Donner plus de place aux associations dans la vie locale en communiquant davantage sur leurs réalisations et en les impliquant dans la politique de la ville

Le service communication de la collectivité informe largement des manifestations ou évènements organisés par l'ensemble des associations du territoire. Les supports de communication traditionnels que sont le Mag', l'Agenda, le panneau lumineux sont utilisés et mis à disposition afin de relayez les actualités associatives.

Les associations sont également toutes accessibles dans l'annuaire des associations sur le site Internet de la Mairie.

Une newsletter associative devait être mise en place en 2013 ; pilotée par le service communication, celle-ci devait relater l'actualité associative. Malheureusement, les associations ne se sont pas impliquées dans ce projet et le projet a donc périclité.

Pour ce qui est de l'implication des associations locales dans la politique de la ville, il s'avère que cela se concrétise particulièrement au travers de l'investissement et l'action du Conseil citoyen. Ils sont intégrés à toutes les instances décisionnelles ainsi que toutes les commissions de travail : comité de pilotage et comités techniques en lien avec le projet de rénovation urbaine, la prévention de la délinquance, les actions de cohésion sociale, les diagnostics en marchant…

D'autres associations sont également impliquées dans la politique de la ville par leur participation aux évènements municipaux en lien avec la géographie prioritaire – **Robec en fête, diagnostics en marchant, Fresques darnétalaises : l'association de prévention spécialisée APER, l'ADDLR (Association Darnétalaise de Défense des Locataires du Robec), la CNL (Confédération Nationale du Logement), Break Darnét', Dance your life, Wizard Country.**

Le service Politique de la Ville est particulièrement actif dans l'accompagnement des associations locales pour le montage de dossiers de demandes de subvention. Ces fonds supplémentaires aux fonds propres et à la subvention communale annuelle permettent l'organisation d'actions exceptionnelles, qui, in fine, mettent en lumière le dynamisme associatif.

Juin 2022 : **relance de l'Union commerciale de Darnétal.**

Valorisation, communication

Articles et informations dans les différents supports de communication.

Pour aller plus loin, projet(s) possible(s)

La communication en faveur des associations est à continuer dans l'idée de valoriser leur action et leur investissement sur le territoire. Des mises à jour du site Internet de la Mairie doivent être réalisées tous les ans.

La politique de la ville insiste sur l'investissement du Conseil citoyen dans tous les dispositifs qui le concerne. Cette mobilisation est à encourager ; tout comme celui des associations locales dans l'organisation de manifestations communales.

En photos

Etat d'avancement	
Action réalisée	X
Action en cours de réalisation	
Action devenue partenariale	
Action en surveillance	
Action non réalisée	

Axe	1	Préserver les richesses de la commune
Objectif	3	Maintenir le dynamisme associatif
Action	14	**Poursuivre le soutien aux activités sportives et éducatives**

DEFINITION DE L'ACTION

Contexte

La commune compte un grand nombre d'associations qui, comme l'ensemble des associations en France, peinent cependant à recruter de nouveaux bénévoles.

Descriptif du projet

Subventions à destination de certaines associations sportives.

Difficultés de mise en œuvre à envisager

Liens avec d'autres actions

Liens avec les finalités du développement durable et effets attendus

	La lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère	
	La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources	
X	La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations	Les rencontres par le biais des associations favorisent le lien social.
X	L'épanouissement de tous les êtres humains	Les associations permettent aux Darnétalais de s'épanouir par le biais d'activités.
X	Une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	En soutenant les associations, l'action favorise l'économie sociale et solidaire.

MODALITES DE MISE EN ŒUVRE

Etat d'avancement de l'action : déjà) engagé

Calendrier prévisionnel : dès maintenant

Niveau de maîtrise par la ville : financement

Référents pour la mairie

Elue : F. Varin	Service :	Pilote : H. Prieur

Partenaires techniques : associations sportives

Coût estimatif : 10 000 euros/an – voir à mobiliser les financements FIPD

INDICATEURS DE SUIVI

Nombre d'associations financées.

PRECISIONS

Les subventions sont données aux associations qui prennent des jeunes en charge et surtout qui forment des jeunes qui vont eux-mêmes prendre en charge les plus jeunes.

Précision sur l'avancée de l'action :

Poursuivre le soutien aux activités sportives et éducatives

Le financement aux associations sportives par la Ville est maintenu d'année en année par le biais **des subventions de fonctionnement et/ou exceptionnelles** et par de nombreux soutiens logistiques (mise à disposition de salles, de matériel) dans la mise en place d'évènements.
De 1996 à 2016 : la ville a contribué à la mise en place des **Ateliers du midi dans toutes les écoles publiques en s'appuyant sur de nombreux financements** extérieurs pour permettre à près de 1000 enfants/an d'avoir accès à une multitudes d'activités sportives et éducatives ; ces derniers étant prodigués dans la mesure du possible par des associations locales : tennis de table, basket, football, tennis, danse, rollers, théâtre, lecture, informatique, arts plastiques…
Depuis octobre 2017, le dynamisme sportif a pris une nouvelle dimension grâce **à la réouverture du Complexe Ferry** dont la réhabilitation a permis une modernisation, un réaménagement du bâtiment mis à disposition à nombreuses associations sportives.
Les organisations de la soirée annuelles **des Trophées sportifs et du Forum des associations** sont des évènements réunissant nombreuses associations où le dynamisme et l'implication dans la vie locale sont mises à l'honneur.

Nombre d'associations financées depuis 2015

Financement	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Coût global (€)	154 250	142 511	149 342	147 274	139 069	149 014	149 605	149 151
Nombre d'associations	33	34	32	33	28	30	31	32

Valorisation, communication

Nombreux articles dans le magazine communale et la presse locale.

Pour aller plus loin, projet(s) possible(s)

Continuer le soutien financier aux associations en insistant dorénavant sur leur engagement en faveur du développement durable de par leurs actions ou leurs modes de fonctionnement.
Mobiliser des agents municipaux pour accompagner les associations dans le montage de dossiers de demande de subvention auprès des services de l'Etat ou autres financeurs potentiels.

En photos

Etat d'avancement	
Action réalisée	X
Action en cours de réalisation	
Action devenue partenariale	
Action en surveillance	
Action non réalisée	

Axe	1	Préserver les richesses de la commune
Objectif	3	Maintenir le dynamisme associatif
Action	15	**Réaliser un Agenda 21 de la culture**

DEFINITION DE L'ACTION

Contexte

La diversité culturelle contribue à une existence intellectuelle, affective, morale et spirituelle plus satisfaisante pour tous, et constitue l'un des éléments essentiels de transformation de la réalité urbaine et sociale (Déclaration universelle de l'UNESCO sur la Diversité Culturelle (2001)).
L'action culturelle est un engagement fort de la commune de Darnétal que la commune souhaite poursuivre.

Descriptif du projet

L'adhésion à l'Agenda 21 de la culture est symbolique : elle exprime l'engagement d'une ville à placer la culture au centre des politiques urbaines et témoigne de la volonté de solidarité et de coopération avec les cités et gouvernements locaux du monde. La relation entre la culture et le développement durable se renforce comme principe fondamental des politiques locales. L'Agenda 21 de la culture, comme un document d'orientation des politiques publiques en faveur de la culture, offre l'opportunité à chaque ville de créer une vision à long terme de la culture comme pilier de son développement.
La mise en œuvre locale de l'Agenda 21 de la culture peut être considérée comme un exercice de planification en culture. L'on entend par planification le processus qui met en relation agents, objectifs, activités, ressources et résultats espérés qui configurent un projet.

Difficultés de mise en œuvre à envisager

Temps agent

Liens avec d'autres actions

Créer des résidences artistiques

Liens avec les finalités du développement durable et effets attendus

	La lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère	
	La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources	
X	La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations	La culture contribue au lien social.
X	L'épanouissement de tous les êtres humains	La culture est un facteur d'épanouissement personnel.
	Une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	

MODALITES DE MISE EN ŒUVRE

Etat d'avancement de l'action : à engager

Calendrier prévisionnel : dès 2016

Niveau de maîtrise par la ville : maîtrise directe

Référents pour la mairie

Elu : F. Lelièvre	Service : Culture	Pilote : L. Brixtel

Partenaires techniques : Mo. Sos

Coût estimatif :

INDICATEURS DE SUIVI

Phase de réalisation de l'A21 (diagnostic, stratégie, plan d'action)

PRECISIONS

Précision sur l'avancée de l'action :

Réaliser un Agenda 21 de la culture

La politique culturelle de la Ville de Darnétal témoigne d'un engagement fort sur le livre et la lecture et deux évènements piliers existent déjà comme points d'appui au développement des actions en faveur de la population Darnétalaise (le Festival BD et le Printemps des Cultures).
La musique et le théâtre sont également des atouts majeurs dans la proposition culturelle qui est faite sur le territoire.
1995-juillet 2018 : Les ateliers du midi proposées sur la pause méridienne dans toutes les écoles ont permis pendant 23 ans a de nombreux enfants de participer à des ateliers d'initiation au théâtre, à la musique (chant, percussions), à la lecture, à la bande-dessinée.
Depuis 1996 : **concerts de l'école de musique, organisation du Festival Bd de Darnétal puis de Normandiebulle depuis 2006.**
Depuis 2005 : **organisation des Fresques darnétalaises** : spectacle vivant mis en scène par la Littoralité Francophone par et pour les habitants.
Depuis 2013 : développement de l'action **« Lire à Darnétal », transformée au fil du temps en « Printemps des Cultures »**.
L'école de musique municipale existante depuis 1995 est également un atout majeur dans la proposition culturelle. Auparavant, celle-ci fonctionnait à Ecole Candellier. Depuis elle a rejoint le cœur du Parc du Robec. Elle propose de nombreuses pratiques et met en œuvre un projet d'établissement.
Fin 2014 : délibération autorisant le Maire à conventionner avec le théâtre de l'Echo du Robec.
Début 2015 : **signature de la convention avec le théâtre de l'Echo du Robec**.
2017 : le service culture de la commune s'engage régulièrement dans un **Contrat Territoire Lecture en partenariat avec la DRAC Normandie**.
2016-2017 : une agente devient chargée de médiation autour du livre et de la lecture et rejoint l'équipe de bénévole de la bibliothèque associative (Bibliothèque Pour Tous –BPT-) pour la mise en place d'actions à destination de différents publics ainsi que des actions hors les mur avec des domaines d'intervention prioritaires : lecture individuelle à haute voix (petite enfance / très jeune public), ateliers d'écriture (jeune public), jeux de sociétés (adolescents), lectures théâtralisées (tous publics), découverte de styles d'écritures, de livres (mangas, livres sans écritures.
2018 : **déménagement de l'espace bibliothèque au cœur du Parc du Robec** avec l'objectif de proposer aux habitants un lieu dédié à la lecture, convivial et d'animations. Ce déménagement permet de créer un pôle « culturel » dans le quartier réunissant ainsi musique et lecture.
Ces modifications (nouvel agent et nouvel espace) permettent la mise en place d'une programmation plus forte à destination des habitants, des associations locales et des adhérents.
2018-2019 : développement de la programmation culturelle en bibliothèque et hors les murs sur l'année, pérennisation de rendez-vous culturels et de convivialité : Lire à Darnétal, Normandiebulle ; mobilisation de l'équipe autour du livre et de la lecture, concert en Pologne.
Janvier 2021 : municipalisation de la bibliothèque.
La bibliothèque a bénéficié de subvention spécifique de la politique de la ville pour du réaménagement et des acquisitions de livres. Dans le cadre de la TFPB (Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties), la bibliothèque a profité de subventions de la part de Logéoseine pour la réhabilitation complète de l'espace situé rue du Champ des oiseaux (2018) et pour l'acquisition de nombreux livres (2019 et 2021).
2021 : le **Chœur d'enfants de l'école de musique se transforme en chœur d'ados**.
2022 (mars) **: 1000e abonné à la bibliothèque municipale** (mars) ; collaboration à la mise en place d'une séance de cinéma de plein-air avec Habitat 76 (juin), acquisition de nouveaux instruments de musique et divers équipements financée par la collectivité et la Dotation Politique de la Ville (septembre).

Réalisation de l'A21 de la Culture (diagnostic, stratégie, plan d'action) : si l'Agenda 21 de la culture n'est pas transposé comme peut l'être l'Agenda 21 du Développement Durable, il est à noter que la dynamique est tout de même bien engagée. Les actions culturelles de tout ordre sont engagées et confortent la collectivité dans ses choix.

Valorisation, communication

Supports de communication de la Ville, presse locale et nationale, radio, tv régionale.

Pour aller plus loin, projet(s) possible(s)

Développer un contenu lors des Journées du Patrimoine. Créer un Pass Bibliothèque pour les enfants de Darnétal.

En photos

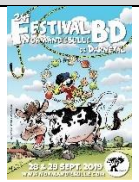

Etat d'avancement	
Action réalisée	X
Action en cours de réalisation	
Action devenue partenariale	
Action en surveillance	
Action non réalisée	

Axe	1	Préserver les richesses de la commune
Objectif	3	Maintenir le dynamisme associatif
Action	16	**Créer des résidences artistiques**

DEFINITION DE L'ACTION

Contexte

La diversité culturelle contribue à une existence intellectuelle, affective, morale et spirituelle plus satisfaisante pour tous, et constitue l'un des éléments essentiels de transformation de la réalité urbaine et sociale (Déclaration universelle de l'UNESCO sur la Diversité Culturelle (2001).
L'action culturelle est un engagement fort de la commune de Darnétal que la commune souhaite poursuivre.

Descriptif du projet

L'action vise à inviter des artistes sur une période 6 mois / un an afin qu'ils présentent leur travail et mènent des ateliers avec les habitants (cf. Quetigny à côté de Dijon).
Usuellement, la commune prend en charge le logement, ses coûts de fonctionnement, le transport et l'alimentation. L'artiste donne un 1/3 de son temps à la Ville. La CNL rémunère l'artiste.
Il peut s'agir aussi de résidence d'auteur.

Difficultés de mise en œuvre à envisager

Trouver le lieu, le budget

Liens avec d'autres actions

Réaliser un Agenda 21 de la culture

Liens avec les finalités du développement durable et effets attendus

	La lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère	
	La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources	
X	La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations	La culture contribue au lien social.
X	L'épanouissement de tous les êtres humains	La culture est un facteur d'épanouissement personnel.
	Une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	

MODALITES DE MISE EN ŒUVRE

Etat d'avancement de l'action : à engager

Calendrier prévisionnel : dès 2015

Niveau de maîtrise par la ville : financement

Référents pour la mairie

Elu : F. Lelièvre	Service : Culture	Pilote : L. Brixtel

Partenaires techniques : 5 000 euros/an – voir pour financement par le CNL

Coût estimatif :

INDICATEURS DE SUIVI

Nombre d'artistes/auteurs accueillis

Nombre d'actions réalisées pour la Ville

PRECISIONS

Précision sur l'avancée de l'action :

Créer des résidences artistiques

Action effective depuis 2013. Le frein à la mise en place de cette action est financier. En fonction des opportunités, certaines résidences d'artistes mises en place depuis 2013 ont été conjointement organisées.
2013 : 1 semaine de résidence à la RPA.
Le festival Normandiebulle a notamment pour objectif de favoriser l'accès à la culture pour tous et la cohésion sociale à travers la rencontre entre auteurs et publics éloignés de l'offre culturelle. Les résidences mises en place en 2014 et 2016 répondaient à une demande du CHU-Hôpitaux de Rouen et de notre financeur DRAC Normandie. Si la population Darnétalaise a pu découvrir le travail réalisé dans le cadre de ces résidences, elle n'était pas le public directement visé par ces actions.
Mai-juin 2016 : **co-organisation d'une résidence en lien avec le service addictologie** de Bois-Guillaume.
Septembre 2016 : co-organisation d'une résidence avec le CHU de Rouen et 1 résidence indépendamment organisée à Darnétal.
2017 et 2018 : **résidence pour des auteurs de bande-dessinées dans le cadre de Normandiebulle.**

Valorisation, communication

Nombreux articles dans la presse locale.
Utilisation des supports de communication de la Ville
Nombreuses expositions itinérantes ou fixes lors de Normandiebulle

Pour aller plus loin, projet(s) possible(s)

Dans le cadre du projet de renouvellement urbain, une résidence d'artiste sera mise en place avec The INK LINK.

En photos

Néant.

Etat d'avancement	
Action réalisée	**X**
Action en cours de réalisation	
Action devenue partenariale	
Action en surveillance	
Action non réalisée	

Axe	1	Préserver les richesses de la commune
Objectif	3	Maintenir le dynamisme associatif
Action	17	**Trouver des relais associatifs pour pérenniser des actions**

DEFINITION DE L'ACTION

Contexte

La commune initie de nombreuses actions qu'elle peine parfois à maintenir du fait d'un manque de moyens en interne. Les associations constituent un relais potentiel pour faire vivre ces actions.

Descriptif du projet

L'objectif est de faire porter par des associations des actions d'intérêt public jusqu'à maintenant portées par la ville pour renforcer leur pérennité (p. exemple, les Fresques darnétalaises). La collectivité se charge d'impulser des innovations. Le problème est qu'il faut maintenir les actions et donc les moyens ne sont plus suffisants pour innover. La ville s'engage à apporter un soutien technique de la mairie pendant la transition.
Il s'agira d'identifier les actions que l'on souhaite relayer, et de rencontrer les personnes susceptibles de devenir les nouveaux porteurs de ces actions.

Difficultés de mise en œuvre à envisager

Accepter la démarche. Trouver une association qui puisse porter le porter l'action.

Liens avec d'autres actions

Impliquer les associations dans la politique de la ville
Lancer des appels à projets en relation avec le développement durable pour les associations

Liens avec les finalités du développement durable et effets attendus

	La lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère	
	La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources	
	La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations	
	L'épanouissement de tous les êtres humains	
X	Une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	L'action favorise l'économie sociale et solidaire.

MODALITES DE MISE EN ŒUVRE

Etat d'avancement de l'action : à engager

Calendrier prévisionnel : dès 2016

Niveau de maîtrise par la ville :

Référents pour la mairie

Elu : JM. Dehut	Service : CCAS	Pilote : A. Hébert/A. Piou

Partenaires techniques :

Coût estimatif :

INDICATEURS DE SUIVI

Nombre de projets repris par les associations

PRECISIONS

Précision sur l'avancée de l'action :

Trouver des relais associatifs pour pérenniser des actions

Le relais aux associations n'est pas chose simple : pour l'instant il n'a pas été possible de relais pour l'action Gym douce ou pour les Fresques darnétalaises. En effet, le contexte économique n'est pas propice à une prise de relais.
Toutefois, il est à noter que l'atelier danse de la structure 18/25 a pu continuer dans un cadre associatif avec **l'association « Urban Dance » et par la suite par « Break Darnét' »**.
Depuis 2018, la commune tente de rendre le **Conseil citoyen** indépendant en le transformant en association, en vain.
La commune continue d'inciter les associations à porter des actions en autonomie, c'est le cas notamment avec les associations de seniors (Club des cheveux d'argent par exemple) qui contribuent et complètent les propositions d'animations proposées par le CCAS.
La ville se propose toujours à accompagner les associations en apportant un soutien technique et logistique.
Très régulièrement, les services de la commune font appel aux forces associatives locales pour participer, animer, dynamiser les manifestations municipales (Robec en fête, Jouer nature, Festival BD Normandiebulle par exemple…).
2022 : **réactivation de l'association MANON** dans le quartier Verdun Branly.

Valorisation, communication

Différents supports de communication de la Ville - Forum des associations.

Pour aller plus loin, projet(s) possible(s)

Il convient de rester en veille et de continuer à accompagner les associations dans leur démarches et souhait de développement. Le maintien des subventions octroyées annuellement doit leur garantir des moyens permettant la proposition et l'innovation.

En photos

Etat d'avancement	
Action réalisée	X
Action en cours de réalisation	
Action devenue partenariale	
Action en surveillance	
Action non réalisée	

Axe	1	Préserver les richesses de la commune
Objectif	3	Maintenir le dynamisme associatif
Action	18	**Organiser une Fête des cultures (culinaire, culture, etc.) dans le cadre du jardin**

DEFINITION DE L'ACTION

Contexte

Darnétal bénéficie d'une diversité de cultures qui peinent parfois à se rencontrer et à se croiser. La connaissance et l'ouverture à d'autres cultures est pourtant un facteur essentiel de cohésion sociale et d'ouverture.

Descriptif du projet

L'objectif de cette action est de favoriser la rencontre des différentes cultures présentes à Darnétal à travers l'organisation d'une Fête des cultures dans le jardin tinctorial. A préciser.

Difficultés de mise en œuvre à envisager

Coordonner tous nos services

Liens avec d'autres actions

Liens avec les finalités du développement durable et effets attendus

	La lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère	
X	La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources	La réalisation de cette fête dans le jardin tinctorial permettra de sensibiliser les participants à la biodiversité.
X	La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations	La fête favorisera des rencontres conviviales et l'ouverture à d'autres cultures.
X	L'épanouissement de tous les êtres humains	Elle permettra de mettre en valeur des habitants en leur offrant l'opportunité de présenter des éléments de leur identité.
	Une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	

MODALITES DE MISE EN ŒUVRE

Etat d'avancement de l'action : à engager

Calendrier prévisionnel : dès 2016

Niveau de maîtrise par la ville : financement et maitrise directe

Référents pour la mairie

Elu : Tous	Service : Culture/jeunesse/CCAS/Restauration	Pilote : A. Piou ?

Partenaires techniques : 18 /25, S. Duval, Mo. Sos

Coût estimatif : 200 euros

INDICATEURS DE SUIVI

Nombre de participants

PRECISIONS

Précision sur l'avancée de l'action :

Organiser une Fête des cultures (culinaire, culture, etc.) dans le cadre du jardin

Il existe une multiplicité d'actions sur la Ville de Darnétal qui augmentent d'année en année : **Jouer nature, Normandibulle, Journée d'automne, le Téléthon, La nuit de l'eau, Troc-livres, Lire à Darnétal, le Printemps des Culture, Journée des peintres, Forum des associations, Semaine du DD (depuis 2017), Job dating**… Et il semble difficile d'en rajouter.

Une difficulté de planning due aux différents tours d'élection en 2017 a permis de regrouper plusieurs animations (habituellement programmées sur la période mai/juillet) en une seule ; **ainsi est né le Printemps des Cultures** associant des animations de développement durable, des propositions d'ateliers de lecture et écritures, des expositions de peintures…

Le public répond présent lors de cette manifestation bien qu'il soit difficile de comptabiliser avec précision le nombre de visiteurs.

Valorisation, communication

Nombreux articles dans la presse locale.

Pour aller plus loin, projet(s) possible(s)

Continuer l'innovation et la proposition de Culture avec un grand « C ». Le futur Centre social pourra être vecteur également de propositions afin d'élargir la notion de « culture ».

En photos

Etat d'avancement	
Action réalisée	X
Action en cours de réalisation	
Action devenue partenariale	
Action en surveillance	
Action non réalisée	

Axe de l'action :

MIEUX VIVRE ENSEMBLE

Tableau récapitulatif sur l'état d'avancement des actions par axe

Numéro de l'action	Actions	Action réalisée	Action en cours de réalisation	Action portée par autre entité	Action en surveillance	Action non réalisée / non réalisable actuellement
19	Diversifier les supports de communication	X				
20	Développer la pédagogie sur la participation	X				
21	Créer une épicerie sociale et solidaire				X	
22	Nouveau départ			X		
23	Renforcer l'information auprès des particuliers sur la réhabilitation des logements et aux aides possibles à domicile	X				
24	Structurer un réseau d'habitants bénévoles par quartier autour du CCAS	X				
25	Adapter les activités proposées afin de toucher les personnes non mobilisées en créant de nouvelles actions sportives et en créant des activités récurrentes qui deviennent des rendez-vous	X				
26	Faire un état des lieux des difficultés	X				
27	Rendre cohérent les équipements existants / Améliorer les aménagements de la ville	X				
28	Adaptation des logements en partenariat avec les bailleurs	X				
29	Accueillir des personnes handicapées dans des structures sportives existantes	X				
30	Sensibiliser au handicap	X				
31	Rompre l'isolement des familles et des accompagnements				X	
Total en valeur brut		10	0	1	2	0
Total en pourcentage (%)		76.9 %	0	7.70	15.40	0

Etat d'avancement des actions de la compétence communale*pour l'axe MIEUX VIVRE ENSEMBLE

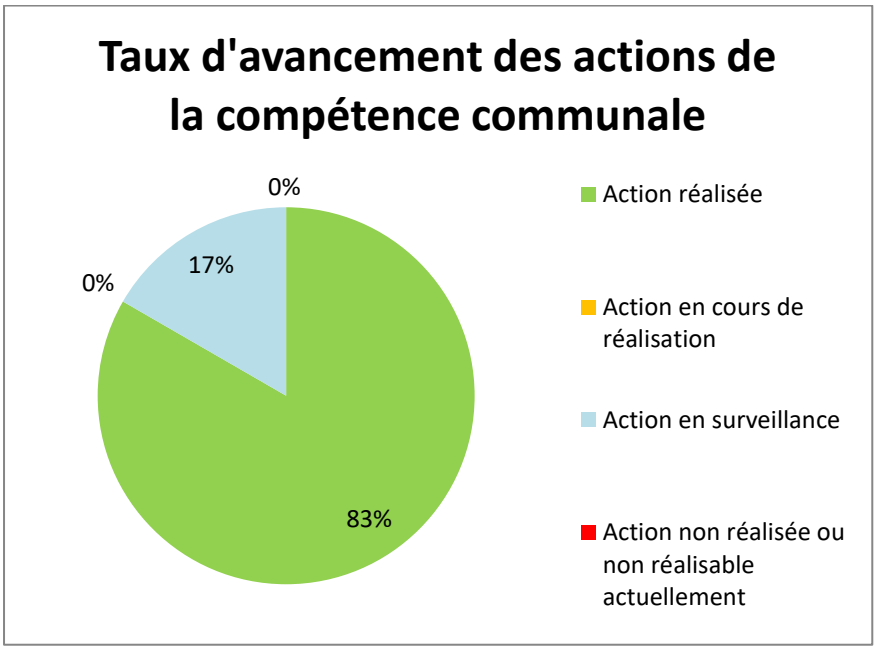

* Les actions portées par une autre entité ne sont plus de la compétence de la commune et à ce titre ne sont pas comptabilisées dans ce graphique.

Axe	2	Vivre mieux ensemble
Objectif	4	Réduire les inégalités
Action	19	**Diversifier les supports de communication**

DEFINITION DE L'ACTION

Contexte

La participation à la vie de la cité est essentielle pour permettre de développer des services et des infrastructures réellement adaptées aux besoins des habitants et renforcer le maintien et le respect à leur encontre dans la durée. Les tentatives de concertation menées ces dernières années par la mairie ont peu fonctionné. L'enjeu est donc d'inventer de nouvelles formes de participation incitant les habitants à s'investir dans la vie locale afin de maintenir un lien social.
La communication tient pour cela un rôle important permettant à chacun de s'approprier la vie de la cité.

Descriptif du projet

L'action vise à améliorer la communication à travers la diversification des supports afin de ne pas se cantonner à la communication écrite.
Un accent sera notamment mis sur les outils internet : site internet à mettre à jour, Facebook, Blog.
L'idée est aussi de réfléchir à des nouvelles façons de communiquer, le dessin, musique…

Difficultés de mise en œuvre à envisager

Liens avec d'autres actions

Développer de la pédagogie sur la participation

Liens avec les finalités du développement durable et effets attendus

	La lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère	
	La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources	
X	La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations	La participation des habitants à la vie de la cité contribue à l'élaboration d'un projet de société mieux adapté.
X	L'épanouissement de tous les êtres humains	La participation permet aux habitants de mieux s'approprier leur lieu de vie et d'acquérir de nouvelles compétences.
	Une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	

MODALITES DE MISE EN ŒUVRE

Etat d'avancement de l'action : A ENGAGER

Calendrier prévisionnel : dès 2014

Niveau de maîtrise par la ville : financement et maîtrise directe

Référents pour la mairie

Elu : F. Varin	Service : Communication	Pilote : Cécile Dupuis

Partenaires techniques :

Coût estimatif : Entre 10 000 € (site) 10 000 € (Street Art) pris en charge par la Ville

INDICATEURS DE SUIVI

Nombre d'alternatives aux communications écrites

Nombre de connexions sur le site

Nombre d'articles nouveaux/mois publiés sur le site ; Nombre de messages laissés par les habitants sur le site

PRECISIONS

Le site internet est déjà budgété pour 2014.
Attention à l'utilisation de Facebook ! Quel message fait-on passer ?
Le projet « Street art » pour rendre compte du travail accompli en ce qui concerne l'agenda 21 ouvre des perspectives sur la communication à l'aide du dessin.

Précision sur l'avancée de l'action :

Diversifier les supports de communication

Varier les supports de communication nécessite de se tourner en partie, vers le numérique.
La mise en place de système de communication efficace, particulièrement ceux en lien avec Internet demande une ingénierie soutenue. En effet, les mise à jour des logiciels, la saisie de contenus, de photos nécessitent une veille chronophage. C'est la raison pour laquelle les mise en place de pages Facebook a été longue car bien réfléchi.
Ainsi, cette communication numérique complète la communication écrite existante depuis de nombreuses années. Cette dernière a d'ailleurs évolué de nombreuse fois pour évoluer avec son temps : avec des adaptations de noms, de mise en page, de sujets…
2014 : projet radio mis en place à la structure 18/25.
2014 (septembre) : **réflexion autour d'un projet de Street art** (mode d'expression artistique dont les œuvres sont réalisés sur la voie publique : l'objectif étant de communiquer par le dessin sur les différents objectifs de l'Agenda 21 communal).
2015 (janvier) **: lancement du nouveau site internet de la** ville et d'une application mobile.
2015 : projet Street art : réalisation de plusieurs fresques, dessins.
En parallèle du projet Street art, la Ville a réalisé un album de vignettes autocollantes (de type Panini). Par cette démarche, la Municipalité a souhaité rendre plus accessible l'Agenda 21 en communiquant de façon ludique sur le sujet.
Depuis 2016, la Ville investit dans **des banderoles durables** où les dates et horaires peuvent être modifiées. Les banderoles sont ainsi réutilisables : banderoles annonçant les animations Jouer nature, Journée d'automne, Marché de noël, Marché de Printemps, Normandiebulle.
2017 : Mise en place **d'une permanence « Promeneur du Net »** dans la structure 18/25 (permanence d'un travailleur social sur les réseaux sociaux)
Mai-juin 2018 : dans le cadre du Contrat Territoire Lecture la Ville a mis en place des ateliers d'écriture permettant à un groupe de seniors de communiquer sur leur vie d'avant, leurs conditions de travail dans les années 50. Ce travail s'est concrétisé par une représentation orale devant un public.
Novembre 2018 : Installation d'un **panneau lumineux** (en face de la Mairie) permettant plus de visibilité des actions municipales et associatives. Des informations pratiques y sont inscrites (dates d'évènements, pic de pollution, grèves, …)
2019 : installation d'un **écran d'information** au Complexe sportif Ferry.
2020 : création d'une **page Facebook pour la bibliothèque** (janvier), création d'une **page Facebook pour la Résidence Autonomie** (dans un contexte de crise sanitaire en mars).
Avril 2020 : le 1er confinement a bouleversé la façon de communiquer auprès des habitants et des groupes constitués (bénéficiaires des services du CCAS, des accueils de loisirs, des ateliers en famille du vendredi…). Afin communiquer avec les usagers, le Pôle Culture, Jeunesse et Sport à créer la **page Facebook Mon centre de loisirs à la maison** (https://www.facebook.com/animaisondarnetal/) . Ce site est toujours en activité.
2021 : création d'une page Facebook à la Maison de l'Emploi, relooking du site Internet.
Janvier 2022 : mise en place d'une page Facebook, d'un compte Twitter et Instagram pour communiquer sur les actions municipales (janvier 2022).
La commune met en place un système d'alertes SMS dont l'objectif est de recevoir un message en cas d'évènement majeur sur le territoire ou d'actualité impactant l'accueil du public dans les structures municipales ou les écoles.

Valorisation, communication

Supports de communication de la Ville, presse locale

En photos

Etat d'avancement	
Action réalisée	X
Action en cours de réalisation	
Action devenue partenariale	
Action en surveillance	
Action non réalisée	

Axe	2	Vivre mieux ensemble
Objectif	4	Réduire les inégalités
Action	20	**Développer la pédagogie sur la participation**

DEFINITION DE L'ACTION

Contexte

La participation à la vie de la cité est essentielle pour permettre de développer des services et des infrastructures réellement adaptées aux besoins des habitants et renforcer le maintien et le respect à leur encontre dans la durée. Les tentatives de concertation menées ces dernières années par la mairie ont peu fonctionné. L'enjeu est donc d'inventer de nouvelles formes de participation incitant les habitants à s'investir dans la vie locale afin de maintenir un lien social.

Descriptif du projet

L'action vise à développer la pédagogie sur les démarches de concertation afin de favoriser l'implication des habitants dans la vie de la Cité.
Action à préciser… (Comité de quartier (1 prévu en BDR, 1 en projet à Pagnol)
1ère phase immédiate d'expérimentation, puis de généralisation dans un deuxième temps.
Valoriser les réussites, en faire des exemples
Montrer que l'avis est pris en compte
Créer un réseau d'habitants relais

Difficultés de mise en œuvre à envisager

Création de comités de quartiers pour inciter à la participation des habitants.

Liens avec d'autres actions

Diversifier les supports de communication

Liens avec les finalités du développement durable et effets attendus

	La lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère	
	La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources	
X	La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations	La participation des habitants à la vie de la cité contribue à l'élaboration d'un projet de société mieux adapté.
X	L'épanouissement de tous les êtres humains	La participation permet aux habitants de mieux s'approprier leur lieu de vie et d'acquérir de nouvelles compétences.
	Une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	

MODALITES DE MISE EN ŒUVRE

Etat d'avancement de l'action : A ENGAGER

Calendrier prévisionnel : 2016

Niveau de maîtrise par la ville : financement et maitrise directe

Référents pour la mairie

Elu : Tous pour l'impulsion	Service	Pilote : Marie-Noëlle CARDINAL, COM, quand définition du projet est effectuée.

Partenaires techniques :

Coût estimatif : dépenses liées au fonctionnement des comités de quartier.

INDICATEURS DE SUIVI

PRECISIONS

Ce projet devra être défini et travaillé par les élus.

Précision sur l'avancée de l'action :

Développer la pédagogie sur la participation

La démocratie participative fait partie intégrante de la vie darnétalaise. L'écoute des habitants se traduit par la mise en place de différents dispositifs pour être toujours au plus près de leurs préoccupations et leurs attentes. Depuis 2012, cela se concrétise par :
- des élus de proximité accessibles lors de **visites de quartiers** (2012 à 2017), lors de permanences, lors du marché dominical (2018-2019) et lors des différentes manifestations organisées sur la commune…
- une concertation au niveau de la ville : **commissions municipales et extra-municipales, commission « accessibilité », CLSPD, élaboration de l'Agenda 21, PLU et PLUI, le Fisac** (Fonds d'Intervention pour la Sauvegarde de l'Artisanat et du Commerce) jusqu'à 2019…
- la mise en place d'une démocratie directe : forums citoyens, ateliers participatifs, questionnaires, réunions publiques, conseil municipal d'enfants ou de jeunes.

La participation, c'est aussi les **Fresques darnétalaises**, qui, depuis 2005 permettent à 40/50 habitants de participer à une aventure théâtrale ; c'est également l'appel à participation au concours du Festival Bd ; **les rubriques « Portrait »** dans le magazine communal mettant à l'honneur sportifs, commerçants, habitants… ; les récompenses remises par la Municipalité aux sportifs, aux associations, aux habitants ; le soutiens aux initiatives / manifestations associatives ; l'organisation du **Forum des associations tous les ans**.

2012 : **continuité du CMJ (Conseil municipal de jeunes)**, sollicitation des habitants pour la **construction du plan d'actions de l'Agenda 21** (décembre).

2013 : réunion publique sur la réforme des rythmes scolaires, création d'un comité de suivi pour l'Agenda 21 (mars), enquête publique sur la régularisation des six ouvrages hydrauliques situés sur les bassins versants de l'Aubette et du Robec (avril), réunion publique de présentation du Plan local d'urbanisme (PLU), blog « Lire à Darnétal » en ligne (juillet).

2014 : **comité de pilotage sur la réforme des rythmes scolaires** (septembre), **réunions publiques sur le PLU** (décembre).

2015 : **enquête publique** sur le Schéma de Cohérence Territoriale (Scot), réunion publique pour présenter le projet de mise en place d'un conseil citoyen (avril), création du Conseil citoyen, réunion publique intitulée « Opération tranquillité citoyenne, sondage sur la pertinence de continuer la distribution de l'agenda annuel, lancement de la GUSP (Gestion Urbaine et Sociale de Proximité) en lien avec le projet NPNRU - mode de gestion permettant de mobiliser les intervenants présents sur un quartier et des habitants dans le but de lister les problématiques d'usage et apporter des solutions pérennes - (juin). Après un appel à projet lancé par la Ville, quatre projets citoyens sont soutenus financièrement par la commune et l'Etat (septembre)

2016 : **réunion publique « Ma commune, ma santé »** (janvier), enquête publique PLU + Juin : réunion publique PLU (avril /mai 2016)

Janvier 2018/juin 2021 : **création de la Maison du projet** (au centre H. Savale) : permanence tous les 1ers mercredis du mois pour expliquer le projet NPNRU.

2018 : **concertation sur les rythmes scolaires** (février), mise en place des rendez-vous du marché où les élus vont à la rencontre des habitants autour d'un café (décembre), mise en place d'une **démarche de Gestion Urbaine et Sociale de Proximité** (dans le Parc du Robec).

2019 : **1ere organisation du RIP (référendum d'initiatif partagé)** visant à affirmer le caractère de service public national d'aéroports de Paris-ADP, enquête publique PLUI, étude de préfiguration du programme de renouvellement urbain (Ateliers participatifs, diagnostics en marchant…).

2020 : **mobilisation active de la population lors des confinements successives** : participation à la fabrication de masques, service de courses à domicile, visites chez les publics isolés… (mars-décembre).

2021 : **concertation pour l'étude concernant la création du centre social** (janvier), consultation pour le Règlement local de publicité (mars), mise en activité de la Maison du Projet au sein du Parc du Robec ; 2 permanences par semaine y sont tenues par des agents municipaux ; d'autres le sont par les bailleurs, le conseil citoyen et les entreprises (septembre), appel à participation à la « Grève du chômage » dans le cadre de la **candidature de la commune au dispositif « Territoire zéro chômeur de longue durée »** (novembre), enquête publique sur le plan de prévention des risques d'inondation (décembre 2021/janvier 2022).

2022 : après consultation des élus du Conseil Municipal de Jeunes (CMJ), les habitants ont la possibilité de s'exprimer afin de **choisir le nom du nouveau terrain synthétique au bois du Roule.**

Valorisation, communication

Supports de communication de la Ville, presse locale.

Pour aller plus loin, projet(s) possible(s)

La participation des habitants est essentielle à la vie de la cité mais les formes de participation sont à réfléchir pour que les effets attendus d'investissements soient constructifs et efficients.

En photos

Etat d'avancement	
Action réalisée	X
Action en cours de réalisation	
Action devenue partenariale	
Action en surveillance	
Action non réalisée	

Axe	2	Vivre mieux ensemble
Objectif	4	Réduire les inégalités
Action	21	**Créer une épicerie sociale et solidaire**

DEFINITION DE L'ACTION

Contexte

On observe sur Darnétal une précarité importante. Celle-ci est notamment révélée par des bénéficiaires de minima sociaux plus nombreux, des études plus courtes, des revenus moyens moins élevés, un taux de chômage légèrement plus important et un état sanitaire plus préoccupant, et cela en comparaison avec les moyennes observées à l'échelle de l'agglomération rouennaise ou du département.

Descriptif du projet

Les épiceries sociales et solidaires sont des structures qui proposent en libre-service des produits de consommation courante à des personnes en situation de précarité, contre une participation financière de 10 à 30% du prix usuel. Le principe des épiceries solidaires est de lutter contre l'exclusion sans favoriser l'assistanat, de respecter la liberté des personnes et de promouvoir leur insertion durable.
La création de l'épicerie se fera en partenariat avec SOLEPI.
Préciser les modalités de la création.

Difficultés de mise en œuvre à envisager

Validation du local/Détermination de la subvention

Liens avec d'autres actions

Impliquer les associations dans la politique de la ville

Liens avec les finalités du développement durable et effets attendus

	La lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère	
	La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources	
	La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations	
X	L'épanouissement de tous les êtres humains	L'épicerie permettra de lutter contre l'exclusion sans favoriser l'assistanat, de respecter la liberté des personnes et de promouvoir leur insertion durable de s'approvisionner en produits alimentaires
X	Une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	L'action promeut l'économie sociale et solidaire.

MODALITES DE MISE EN ŒUVRE

Etat d'avancement de l'action : EN COURS

Calendrier prévisionnel : dès 2013, au plus tard 2014

Niveau de maîtrise par la ville : accompagnement

Référents pour la mairie

Elu : JM. Dehut	Service : CCAS	Pilote : A. Piou

Partenaires techniques : Solepi

Coût estimatif : Solepi et leurs partenaires

INDICATEURS DE SUIVI

Pour Solepi : fréquentation

PRECISIONS

Précision sur l'avancée de l'action

Créer une épicerie sociale et solidaire

2015 : contact établi avec SOLEPI. Une proposition de partenariat a été faite. Il était demandé à l'association de s'engager à embaucher un adulte relais.
Une case commerciale avait été également proposée mais l'association n'a pas donné suite compte tenu du montant de loyer.

Le projet a pour l'instant été mis en surveillance par les élus.

Toutefois, il est à noter que trois associations distribuent des denrées alimentaires sur le territoire :
- l'association darnétalaise de solidarité (Banque alimentaire), le Secours Populaire et les Restos du cœur.

Ces associations bénéficient de l'accompagnement de la mairie par la mise à disposition de locaux et de matériel lors de manifestations ponctuelles.
Aucune d'entre-elles ne peut se soustraire à ses missions principales et porter un tel projet ; cela n'étant pas la raison d'être de ces associations.
Le projet de l'Association Darnétalaise de Solidarité, grâce à l'aménagement de nouveaux locaux a permis cependant d'introduire une notion de choix des denrées pour les usagers.

Valorisation, communication

Néant

Pour aller plus loin, projet(s) possible(s)

Ce projet est conditionné, par une prise en charge associative et par le repérage d'un local de type commercial d'environ 80m2.

En photos

Néant

Etat d'avancement	
Action réalisée	
Action en cours de réalisation	
Action devenue partenariale	
Action en surveillance	**X**
Action non réalisée	

Axe	2	Vivre mieux ensemble
Objectif	4	Réduire les inégalités
Action	22	**Nouveau départ**

DEFINITION DE L'ACTION

Contexte

Des personnes qui divorcent, quittent un foyer, fuient un compagnon violent… et qui doivent se rééquiper à moindre coût pourraient trouver dans cette action de l'information pour savoir vers qui se tourner.

Descriptif du projet

Communiquer et mettre en relation via le CCAS, les personnes concernées avec les structures existantes.
Article dans le magazine et sur le site internet
Création d'une plaquette proposée par le CCAS aux personnes concernées

Difficultés de mise en œuvre à envisager

Liens avec d'autres actions

Liens avec les finalités du développement durable et effets attendus

	La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations	
	L'épanouissement de tous les êtres humains	
	Une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	

MODALITES DE MISE EN ŒUVRE

Etat d'avancement de l'action : A ENGAGER

Calendrier prévisionnel : dès 2014

Niveau de maîtrise par la ville : maitrise directe

Référents pour la mairie

Elus : JM. Dehut, F. Varin	Services : CCAS/Com	Pilotes : A. Piou/responsable com

Partenaires techniques : associations telles que « Envie » qui loue du matériel ménager à un prix modique.

Coût estimatif : estimation du coût global : 50 euros (pour édition plaquette en interne)

INDICATEURS DE SUIVI

Nombre de supports de communication développés

PRECISIONS

Précision sur l'avancée de l'action : **Nouveau départ**
Le contexte de cette action a évolué dans la mesure où **la Caisse d'Allocations Familiales s'est saisie du sujet**. Toutes les personnes qui déclarent une séparation ou des naissances multiples à la Caf se voient proposer un entretien avec un travailleur social de la Caf et reçoivent de l'information personnalisée en fonction de leur situation. Par ailleurs, **les publics reçus au CCAS dont les difficultés correspondent aux profils de cette fiche action sont orientés** : - pour des besoins d'accompagnement, d'aide, de soutien vers le PAVIF (Pôle Accueil Violence Intra-Familial), le CIDFF (Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles) ; - pour des besoins matériels vers des structures telles que RESISTES, Envie, La Cravates solidaires, Emmaüs, Solidarité textiles… ou autres associations en fonction des besoins repérés.
Valorisation, communication
Information disponible » au CCAS.
Pour aller plus loin, projet(s) possible(s)
Importance d'une veille sur les dispositifs existants par les services municipaux et particulièrement ceux du CCAS.
En photos
Néant

Etat d'avancement	
Action réalisée	
Action en cours de réalisation	
Action devenue partenariale	**X**
Action en surveillance	
Action non réalisée	

Axe	2	Vivre mieux ensemble
Objectif	5	Anticiper le vieillissement de la population en renforçant l'existant et en attirant de nouveaux habitants
Action	23	**Renforcer l'information auprès des particuliers sur la réhabilitation des logements et aux aides possibles à domicile**

DEFINITION DE L'ACTION

Contexte

En 2008, les plus de 60 ans représentaient 1/5ème de la population Darnétalaise (20%) et leur poids augmente régulièrement, et cela en correspondance avec la tendance nationale.
Si aujourd'hui, l'offre de logements adaptés est peu importante (résidence de 37 logements) mais permet néanmoins de répondre à la demande actuelle grâce notamment à un service de maintien à domicile qui semble jouer son rôle, la ville doit anticiper l'accroissement de demandes en logements adaptés.
L'adaptation des logements des particuliers constitue un axe à développer.

Descriptif du projet

L'action vise à aider les particuliers à se retrouver dans la diversité des informations et des aides pour les inciter à réhabiliter leur logement.
A approfondir.

Difficultés de mise en œuvre à envisager

Liens avec d'autres actions

Mener une étude pour analyser les besoins des personnes âgées en matière de relogement
Promouvoir de nouvelles solutions de logement, de type colocation

Liens avec les finalités du développement durable et effets attendus

	La lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère	
	La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources	
	La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations	
X	L'épanouissement de tous les êtres humains	L'action contribue au maintien à domicile des personnes âgées.
X	Une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	Elle peut soutenir l'artisanat local et les services à la personne par le biais des travaux réalisés et des services apportés.

MODALITES DE MISE EN ŒUVRE

Etat d'avancement de l'action : DEJA ENGAGE

Calendrier prévisionnel : dès maintenant

Niveau de maîtrise par la ville : accompagnement

Référents pour la mairie

Elus : JM. Dehut, F. Varin	Services : CCAS, Com	Pilotes : A. Piou/J. Pereire

Partenaires techniques : CLIC, CCAS, PIG

Coût estimatif : 0

INDICATEURS DE SUIVI

PRECISIONS

PIG Programme d'Intérêt Général mené par le cabinet HDNO payé par la CREA
Permanence depuis mi-avril 3ème mardis de chaque mois de 14h à 16h
Diagnostic
Demande de financement
Proposer un dossier dans « Darnétal c'est ma Ville » -> maintien des personnes âgées à domicile + médecins

Précision sur l'avancée de l'action :

Renforcer l'information auprès des particuliers sur la réhabilitation des logements et aux aides possibles à domicile

De nombreux dispositifs d'Etat se sont succédés pour informer, aider, inciter les propriétaires à **rénover leurs logements** ; la Ville et le CCAS orientent en fonction des demandes.
Cette fiche action soulève également la question du **maintien à domicile des personnes vieillissantes**. La Résidence autonomie (anciennement RPA-Résidence pour Personnes Agées-) offre une possibilité d'accueil à toute personne qui souhaite vivre en collectivité ou qui ne peut rester à son domicile. Ces personnes bénéficient à la fois d'un logement individuel et de certains services. Les services municipaux orientent également vers des associations d'aides à la personne pour le maintien à domicile : l'AIPA (Association Intercommunale pour Personnes Agées entre Seine et Bray), Una Solidarité normande, l'ADMR (Association d'aide à Domicile en Milieu Rural).

2013 à 2016, la Métropole Rouen Normandie proposait des permanences (1 fois par mois) d'informations : PIG (Programme d'Intérêt Général). Ce dispositif **permettait d'encourager l'exécution de travaux en accordant des subventions** aux propriétaires occupants, aux propriétaires bailleurs et aux copropriétaires. Les objectifs étant de favoriser le maintien à domicile face à la perte d'autonomie, traiter les copropriétés dégradées et les logements indignes et lutter contre la précarité énergétique.
2017 : **la politique nationale d'information est, dorénavant, portée par l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) en collaboration avec le Conseil départemental de la Seine-Maritime, la Caisse d'Allocations Familiales de Seine-Maritime, La Mutualité Sociale Agricole de Haute-Normandie, l'Agence Régionale de Santé Normandie, la CARSAT Normandie, Action Logement.** L'ANAH mobilise INHARI (association loi 1901 qui accompagne depuis plus de 60 ans, les collectivités locales dans leurs projets d'habitat et d'aménagement de leurs territoires. Elle apporte également des solutions aux besoins de leurs habitants dans le cadre de leurs projets de réhabilitation de leur logement.) pour intervenir sur différents territoires de la Métropole de Rouen.
Depuis 2017 : **des permanences d'informations financées par la Métropole Rouen Normandie et animées par INHARI** sont régulièrement mises en place au Centre Savale. Ces permanences permettent aux propriétaires occupants de se tenir informés des possibles accompagnements financiers, techniques et administratifs.
2018/2019 : **3 agents formés aux moyens de prévenir la précarité énergétique** dans les foyers par l'Arehn (Agence Régionale de l'Environnement de Haute-Normandie devenue l'ANBDD – Agence Nationale de la Biodiversité et du Développement Durable -).

Il est à noter également que les services de la Ville travaillent en étroite collaboration avec les bailleurs sociaux. Ces derniers sont particulièrement attentifs à remettre en état, systématiquement, un logement après un déménagement.

Depuis septembre 2020 et la crise du COVID-19, le Gouvernement a lancé un Plan de relance permettant :
- à l'Anah d'intensifier l'accompagnement financier pour la rénovation des logements,
- aux particuliers et aux copropriétés d'être accompagnés financièrement dans des travaux de rénovation énergétique (**MaPrimeRénov'**).

Depuis le 1er octobre 2021, sur un périmètre défini, la commune émet un avis sur l'état des logements proposés à la location et délivre le ***permis de louer*** au propriétaire si les critères sont respectés. Ce dispositif de **lutte contre l'habitat dégradé** a pour objectif d'inciter les propriétaires à rénover leurs logements. La Ville collabore avec le Département et l'ARS en fonction des situations. De plus, tous les 2 mois, la Ville est conviée à un Comité Local Habitat Dégradé mis en place dans le cadre du Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées. Cette réunion permet de coordonner les actions du Département, de l'Etat, de la Caf et de la Ville (au titre des pouvoirs de Police). En 9 mois, ce sont près de 60 dossiers qui ont été instruit par les services municipaux.

Valorisation, communication

Dans les courriers transmis aux propriétaires dans le cadre des procédures habitat dégradé, dans les supports de communication de la Ville

Pour aller plus loin, projet(s) possible(s)

Importance d'une veille sur les dispositifs existants par les services municipaux et particulièrement ceux du CCAS.

En photos

Néant

Etat d'avancement	
Action réalisée	X
Action en cours de réalisation	
Action devenue partenariale	
Action en surveillance	
Action non réalisée	

Axe	2	Vivre mieux ensemble
Objectif	5	Anticiper le vieillissement de la population en renforçant l'existant et en attirant de nouveaux habitants
Action	24	**Structurer un réseau d'habitants bénévoles par quartier autour du CCAS**

DEFINITION DE L'ACTION

Contexte

En 2008, les plus de 60 ans représentaient 1/5ème de la population Darnétalaise (20%) et leur poids augmente régulièrement, et cela en correspondance avec la tendance nationale.
Cet accroissement nécessite de renforcer les réseaux et les structures permettant de lutter contre l'isolement des personnes âgées résidant à domicile. Le CCAS travaille déjà aujourd'hui avec une vingtaine de bénévoles qu'il sollicite quand cela est nécessaire, notamment pour le transport.

Descriptif du projet

L'action vise à organiser le réseau existant de façon plus structurée, avec une charte bien établie, fixant les rôles et attributions des bénévoles.
Il s'agira de définir des référents par quartier permettrait de mieux connaître les personnes âgées de la commune, notamment celles qui ne participent pas aux actions de la mairie. Les référents seraient également reconnus comme des personnes de confiance par les personnes âgées. Ils seraient des relais d'alerte auprès du CCAS (par exemple, les volets d'une personne ne sont toujours pas ouverts à 10h).

Difficultés de mise en œuvre à envisager

Mobilisation – Difficultés de cadrage des pratiques

Liens avec d'autres actions

Essayer de toucher les personnes qui ne sont pas touchées aujourd'hui par les activités
Créer des activités récurrentes qui deviennent des rendez-vous
Organiser des activités à domicile
Développer un document de conseils pour prévenir l'isolement

Liens avec les finalités du développement durable et effets attendus

	La lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère	
	La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources	
X	La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations	L'action vise à lutter contre l'isolement et à favoriser les échanges entre habitants.
X	L'épanouissement de tous les êtres humains	L'action contribue au maintien à domicile des personnes âgées.
	Une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	

MODALITES DE MISE EN ŒUVRE

Etat d'avancement de l'action : A ENGAGER

Calendrier prévisionnel : 2015

Niveau de maîtrise par la ville : accompagnement

Référents pour la mairie

Elu : JM. Dehut	Service : CCAS	Pilotes : A. Hébert/A. Piou

Partenaires techniques : Clic / CMJ ?

Coût estimatif : Coût pour la ville : Convivialité/Com

INDICATEURS DE SUIVI

Nombre de bénévoles

Nombre de binômes

PRECISIONS

Essayer de constituer un groupe.
Elaborer une charte de bonne conduite que les bénévoles s'engagent à respecter.
Dossier d'engagement ? ex CMJ : « Engagez-vous » auprès d'une personne âgée.

Précision sur l'avancée de l'action :

Structurer un réseau d'habitants bénévoles par quartier autour du CCAS

Le bénévolat n'est pas chose simple, la récurrence de demande de participation/d'investissement est un frein à la longévité du bénévolat.
Pour le moment, l'objectif est tourné vers le CCAS (surtout la Résidence Autonomie) et n'est pas assujetti à un quartier en particulier.
Ainsi, la Ville et le CCAS confortent et accompagnent de nombreuses associations (constituées de bénévoles) dans leurs manifestations, missions.
Comme par exemple :
- l'**association darnétalaise de solidarité** qui lutte contre la précarité alimentaire,
- le **Café des champs** qui lutte contre l'isolement et la solitude des personnes âgées,
- le **Club des cheveux d'argent, l'UNRPA**,
- l'**Autobus** qui développe des actions de solidarité envers les plus démunis (distribution de repas, vêtements),
- et d'autres associations de bénévoles de plus grande renommée ayant un pied à terre à Darnétal : **les Restos du cœur, le secours catholique, le Secours populaire**.

Des locaux sont mis à disposition de certaines associations : CAP Darnétal pour le Café des champs, le Théâtre de l'Echo du Robec et le Secours Populaire ; Cap Longpaon pour l'ADDLR, la Mission Locale, Les Restos du Cœur, l'Aper.

Lors de la semaine bleue, les associations dites « seniors » sont particulièrement mobilisées.

L'organisation des Fresques darnétalaises fait appel chaque année à des bénévoles pour la production des costumes et la fabrication d'accessoires.

2015 : mise en place du **Conseil citoyen** qui répond également à cet objectif de structurer un réseau d'habitants bénévoles dans le quartier du Parc du Robec.
2020 : prémices d'une structuration d'habitants sur les quartiers Verdun / Branly.
2022 : **réactivation de l'association MANON** dans le quartier Verdun / Branly, structuration d'un collectif de bénévoles autour des séniors (le Collectif). Ils sont notamment impliqués dans le cadre de la demande de labellisation « Ville amie des ainés ».

Valorisation, communication

Supports de communication de la Ville, articles dans la presse locale essentiellement, journal du Département.

Pour aller plus loin, projet(s) possible(s)

En photos

Etat d'avancement	
Action réalisée	X
Action en cours de réalisation	
Action devenue partenariale	
Action en surveillance	
Action non réalisée	

Axe	2	Vivre mieux ensemble
Objectif	5	Anticiper le vieillissement de la population en renforçant l'existant et en attirant de nouveaux habitants
Action	25	**Adapter les activités proposées afin de toucher les personnes non mobilisées en créant de nouvelles actions sportives et en créant des activités récurrentes qui deviennent des rendez-vous**

DEFINITION DE L'ACTION

Contexte

En 2008, les plus de 60 ans représentaient 1/5ème de la population Darnétalaise (20%) et leur poids augmente régulièrement, et cela en correspondance avec la tendance nationale.
Les Darnétalais bénéficient d'une animatrice dédiée aux personnes âgées et de nombreuses activités proposées. Il semble cependant que de nombreuses personnes ne participent pas à ces activités permettant pourtant de sortir de l'isolement.

Descriptif du projet

L'action vise à comprendre auprès des personnes qui ne participent pas aux activités leurs raisons et de proposer, selon les résultats, des solutions adaptées. Il pourrait notamment s'agir de diversifier les activités, comme par exemple créer de nouvelles actions sportives (aujourd'hui, l'offre est essentiellement constituée par la gym douce).
Une autre piste serait de diversifier les lieux d'activités (sortir de la RPA) et de créer des activités récurrentes qui deviennent des rendez-vous. L'association de Scrabble a créé un rendez-vous au Bois du Roule, c'est un succès. Il s'agirait de l'élargir à d'autres jeux de société (par ex. jeux de société à la RPA tous les lundi après-midi). La salle du conseil à la mairie pourrait également être utilisée à cette fin.
Enfin, il pourrait s'agir d'organiser des activités à domicile (visites pour jouer, lire, etc.). A noter : une initiative de lecture à domicile nommée « lecture en appartement » a vu le jour sur la commune. Cette action sera portée par le réseau de bénévoles mis en place par le CCAS.

Difficultés de mise en œuvre à envisager

Temps et coordination. En ce qui concerne une ou plusieurs activités sportives, repasser le « bébé » à une association après.

Liens avec d'autres actions

Structurer un réseau d'habitants bénévoles par quartier autour du CCAS

Liens avec les finalités du développement durable et effets attendus

	La lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère	
	La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources	
X	La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations	Elle permet de lutter contre l'isolement et de favoriser les rencontres entre les personnes âgées.
X	L'épanouissement de tous les êtres humains	Elle contribue à l'épanouissement personnel à travers des activités diversifiées.
	Une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	

MODALITES DE MISE EN ŒUVRE

Etat d'avancement de l'action : A ENGAGER

Calendrier prévisionnel : dès que possible

Niveau de maîtrise par la ville : accompagnement

Référents pour la mairie

Elus : JM Dehut, F. Varin	**Services** : CCAS + sport	**Pilotes** : A. Piou et A. Hébert

Partenaires techniques : Xavier Abraham. A terme, associations sportives, CLIC

Coût estimatif : Estimation du coût global : 4000/an avec une cotisation de 10 euros/pers (temps de travail inclus) pour l'activité sportive.

INDICATEURS DE SUIVI

Nombre de participants aux activités ; Nombre d'activités proposées à l'année

PRECISIONS

Etape 1 : Elaboration d'une charte avec quelques personnes repérées.
Etape 2 : Accompagnement des bénévoles qui se mobilisent.
Cf site francebenevolat et onvasortir.
En ce qui concerne la création de nouvelles activités sportives, un questionnaire réalisé par le service sports a mis en évidence la grande satisfaction des séniors concernant leur RV hebdomadaire de gymnastique douce. En parallèle, ils souhaitent des activités ponctuelles telles que marche, marche nordique, tir à l'arc, aquagym. Le service des sports pend en compte ces demandes.
Proposition de poser cette action plus largement : ex : garde ponctuelle d'un enfant par un couple de plus de 60 ans…).

Précision sur l'avancée de l'action :

Adapter les activités proposées afin de toucher les personnes non mobilisées en créant de nouvelles actions sportives et en créant des activités récurrentes qui deviennent des rendez-vous

Deux volets dans cette fiche action sont à prendre en compte : les animations sportives et les animations de loisirs ; si celles-ci sont largement organisées par les services municipaux et le CCAS, de nombreuses associations en proposent également.

Tout au long de l'année, la Ville et le CCAS proposent :

- deux voyages pour les personnes non imposables, un voyage est organisé (une semaine en France en pension complète pour environ 180 €) avec l'ANCV (Agence nationale pour les chèques-vacances). Pour tous les retraités, un voyage à l'étranger est proposé chaque année.

- des animations : quatre Dimanches heureux organisés dans l'année (thés dansants, spectacles…), des ateliers « mémoire », des animations en lien avec l'accueil de loisirs (3/11 ans), une Semaine bleue avec une proposition de programme riche et varié.

- Pour les + 70 ans : une sortie au mois de mai, le Banquet citoyen du 14 juillet et la distribution d'un colis de Noël.

- **Gym senior (depuis 2012) :** cours de gym douce destinés aux seniors. Ils se déroulent tous les mardis matin au gymnase Ferry ou au parc urbain des Terres de la Côte par beau temps. L'activité de gym douce est devenue un rendez-vous récurrent (Sport Seniors).

Le volet individuel à domicile a été développé via un partenariat (depuis 2016) avec l'association « le Café des Champs ».

L'offre de jeux de société étant importante sur Darnétal il n'a pas été créé de nouveau rendez-vous car :

- lundi et vendredi après-midi : Le Club de Cheveux d'Argent propose des jeux de société (scrabble, cartes, triominos…),
- l'association de « Scrabble pour Tous » propose une activité chaque lundi au centre Savale,
- l'UNRPA propose des jeux variés les mardis et jeudis après-midi à la Résidence.

2022 : la Ville candidate au label « Villes amies des ainés ».

Valorisation, communication

Supports de communication de la Ville, presse locale, forum des associations, guide des associations, un livret d'accueil

En photos

Etat d'avancement	
Action réalisée	X
Action en cours de réalisation	
Action devenue partenariale	
Action en surveillance	
Action non réalisée	

Axe	2	Vivre mieux ensemble
Objectif	6	Améliorer la prise en compte du handicap
Action	26	**Faire un état des lieux des difficultés**

DEFINITION DE L'ACTION

Contexte

Près de 150 Darnétalais souffrent d'un handicap reconnu (d'allocataires de l'Allocation Adulte Handicapé). La commune mène des actions sur l'accessibilité des lieux publics (audit de tous les bâtiments communaux, aménagement d'une école de barres), moins sur l'intégration sociale des personnes handicapées (il n'y a par exemple plus sur la ville d'association sportive favorisant les rencontres entre valides et handicapés).

Descriptif du projet

La Commission Communale pour l'accessibilité s'est déjà donné cette mission-là. Il s'agira alors de communiquer sur l'état des lieux effectué par cette commission et les démarches concrètes qui en découleront.

Difficultés de mise en œuvre à envisager

Liens avec d'autres actions

Liens avec les finalités du développement durable et effets attendus

	La lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère	
	La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources	
	La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations	
X	L'épanouissement de tous les êtres humains	L'action vise à améliorer les conditions de vie des personnes handicapées.
	Une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	

MODALITES DE MISE EN ŒUVRE

Etat d'avancement de l'action : DEJA ENGAGE

Calendrier prévisionnel : dès maintenant

Niveau de maîtrise par la ville : financement et accompagnement

Référents pour la mairie

Elu :	Service :	Pilote : S. Duval

Partenaires techniques : associations

Coût estimatif

INDICATEURS DE SUIVI

Nombre d'installations facilitant l'accessibilité réalisés (passages piétons, rampes…)

PRECISIONS

Déjà 100 000 euros/ans sont débloqués pour faire des travaux d'accessibilité, outre les projets d'urbanisme.
Diagnostic obligatoire envoyé au préfet, au président du département (chaque année)
► A été réalisée cette année -> 17 passages piétons protégés

Précision sur l'avancée de l'action :

Faire un état des lieux des difficultés

Tous les ans, les services techniques coordonnent des travaux d'accessibilité. Depuis décembre 2010, une commission communale pour l'accessibilité (composée d'élus et d'associations représentantes) aux personnes handicapées a été créée. Elle a pour objectif de soumettre des propositions de nature à améliorer la mise en accessibilité du cadre bâti existant, de la voirie, des espaces publics et des transports.

2012 : **travaux de mise aux normes d'accessibilité à la Maison de la Petite Enfance**, création d'une rampe d'accès pour les personnes à mobilité réduite à l'école Ferry, installation d'un monte escalier électrique pour les personnes à mobilités réduites - rez-de-chaussée/salle des archives (été), livraison du Pôle Culture Jeunesse et Sport, rue de Longpaon avec la mise aux normes accessibilités de tous les espaces, réalisation de travaux de voirie pour la création de places de stationnement « handicapés » ; **installation du Pôle Culture, Jeunesse et Sport, rue de Longpaon avec un accès facilitant le passage de fauteuils roulants et poussettes**.

2013 : **mise aux normes accessibilité de l'espace de restauration du bois du Roule** (avril/décembre), installation d'un dispositif d'alerte pour les malvoyants + installation de bandes anti-dérapantes en Mairie (mars), 17 aménagements de passages piétons protégés ont été réalisés, sommet des potelet rue Sadi-Carnot repeint en blanc, formation des agents d'accueil sur l'accueil des personnes déficientes visuelles réalisée par le centre Normandie-Lorraine (novembre).

2014 : création de **4 places pour fauteuils roulants dans le gymnase Ferry**.

2015 : **aménagement des parcours piéton en centre-ville** : l'objectif étant de relier l'Hôtel de ville aux stations de transports en commun et la rue Sadi-Carnot (bande de guidage blanche facilitant le guidage des déficients visuels avec une canne.

→ Depuis janvier 2015, le transfert des compétences de voirie à la Métropole de Rouen inclut la gestion des voiries publiques, ce qui ne place plus la ville de Darnétal en qualité de donneur d'ordre sur ces actions de travaux.

Néanmoins la commune porte une attention particulière à tout ce qui a trait à l'accessibilité dans les locaux municipaux.

2016 : piscine et Complexe Ferry : réflexion autour de la modernisation et mise aux normes d'accessibilité, début des travaux (mars), **OD Tennis labellisée *Sport et handicap***.

2017 : réalisation de **travaux de mise en accessibilité rue de la Chaine** (élargissement de trottoirs) et Espace culturel Savale (**création d'une place handicapée et d'une rampe d'accès pour personnes à mobilité réduite, Judo Club labellisé *Sport et handicap***, OD Tennis labellisée *Sport et handicap* (pour la 2e année consécutive), livraison du Complexe Sportif Ferry avec de nombreux aménagements pour les personnes à mobilité réduite et/ou porteuses de handicap (ascenseur, larges portes et couloirs, vestiaires et sanitaires adaptés aux personnes en fauteuil roulant).

2019 : **fête de Sport's cool sur le thème de l'handisport**, **mise aux normes PMR des sanitaires du rez-de-chaussée de l'école Pagnol** dans le cadre de travaux de rénovation, **mise aux normes PMR des portes métalliques à l'école Candellier**, **mise en accessibilité des quais de bus rue André-Maurois**.

A chaque fois qu'il y a des travaux d'aménagement, le volet « accessibilité » est une prérogative dans le cahier des charges.

Valorisation, communication

Supports de communication de la Ville

En photos

Néant

Etat d'avancement	
Action réalisée	X
Action en cours de réalisation	
Action devenue partenariale	
Action en surveillance	
Action non réalisée	

Axe	2	Vivre mieux ensemble
Objectif	6	Améliorer la prise en compte du handicap
Action	27	**Rendre cohérent les équipements existants / Améliorer les aménagements de la ville**

DEFINITION DE L'ACTION

Contexte

En 2008, les plus de 60 ans représentaient 1/5ème de la population Darnétalaise (20%) et leur poids augmente régulièrement, et cela en correspondance avec la tendance nationale. La ville doit donc s'adapter aux besoins d'une population plus dépendante et aux facultés de déplacement plus limitées.
Près de 150 Darnétalais souffrent d'un handicap reconnu (d'allocataires de l'Allocation Adulte Handicapé). La commune mène des actions sur l'accessibilité des lieux publics (audit de tous les bâtiments communaux, aménagement d'une école de barres). Certains équipements manquent cependant de cohérence les uns entre les autres. Par exemple : devant les commerces Pasteur, les places handicapées n'ont pas été mises au bon endroit. Elles sont de part et d'autre d'une pente dont l'angle n'est pas adapté à des fauteuils ou déambulateurs. Au bout du parking, en revanche, elles auraient leur place, à côté d'une pente plus douce, tout à fait accessible.
Pour passer de la rue Pasteur à la rue de Longpaon (devant Kebab), le passage piéton n'est pas mis au bon endroit.

Descriptif du projet

L'action vise à travailler sur la mise en cohérence des équipements existants et à améliorer globalement les aménagements la ville, adaptant celle-ci aux différents handicaps.
Deux axes prioritaires sont envisagés.
Il s'agira tout d'abord de systématiser les surfaces podotactiles des travaux.
Des contremarches en couleurs très voyantes et des bosses podotactiles pourront également être installés à chaque début et fin d'escalier pour les moins voyants, dans les bâtiments municipaux. (A noter : les bandes podotactiles d'éveil à la vigilance ne sont à poser qu'avant la première marche d'un escalier en descente, à une distance bien précise. De plus, il suffit de contraster la première et dernière contremarche mais en revanche, contraster tous les nez de marches de telle sorte que les marches soient perçues en montée comme en descente.)
Ces deux actions sont essentiellement destinées aux non/mal voyants. D'autres pistes d'actions sont-elles envisagées ? Si non, peut-être réduire le champ de l'action aux non/mal voyants ?

Difficultés de mise en œuvre à envisager

Liens avec d'autres actions

Améliorer les aménagements de la ville

Liens avec les finalités du développement durable et effets attendus

	La lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère	
	La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources	
	La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations	
X	L'épanouissement de tous les êtres humains	L'action vise à améliorer et sécuriser les conditions de déplacement des personnes handicapées.
	Une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	

MODALITES DE MISE EN ŒUVRE

Etat d'avancement de l'action :

Calendrier prévisionnel : dès 2015

Niveau de maîtrise par la ville : financement, accompagnement et maîtrise directe

Référents pour la mairie

Elu : D. Duval	Service : STM	Pilote : JP. Cornic

Partenaires techniques : Etat (DDTM), Créa

Coût estimatif : Estimation du coût global : 28 000 + 16 000

INDICATEURS DE SUIVI

Nombre et type de travaux réalisés

Nombre d'emplacements adaptés

PRECISIONS

2013-14 : 17 passages piétons surbaissés aux abords des équipements publics = 28 000 euros
Gymnase Ferry : création d'emplacements PMR dans les tribunes = 16 000 euros
Déjà engagé sur l'hôtel de Ville, escaliers de la bibliothèque, MPE (bandes podotactiles), rue Sadi Carnot.
De plus, ces travaux sont systématisés sur des constructions nouvelles...

Précision sur l'avancée de l'action :

Rendre cohérent les équipements existants / Améliorer les aménagements de la ville

En 2015, un agenda programmé de mise en accessibilité des bâtiments communaux a été déposé en Préfecture.
Un autre sur les CAP en 2016 mais ce dernier ayant été refusé par la préfecture, un nouvel agenda groupé va être déposé en 2017, ce document fixe le calendrier des mises aux normes PMR des ERP communaux.
Les actions de mise en conformité des équipements de voirie ont été réalisées au fil des années jusqu'à ce que la Métropole ne reprenne cette compétence.

→ Depuis janvier 2015, le transfert des compétences de voirie à la Métropole de Rouen inclut la gestion des voiries publiques, ce qui ne place plus la ville de Darnétal en qualité de donneur d'ordre sur ces actions de travaux.
Néanmoins la commune porte une attention particulière à tout ce qui a trait à l'accessibilité partout sur le territoire.

Pour les bâtiments communaux, la ville continue à faire les travaux de mise en accessibilité. Un accompagnement par l'Adapt est en place pour la menée à bien d'un agenda de la programmation de mise en accessibilité.

Le centre Ferry/Havel/Piscine a été **remis aux normes PMR à l'issue des travaux d'agrandissement et de rénovation**, les accès à la piscine (y compris au bassin) ainsi qu'aux salles de sport de l'étage ont été aménagés en ce sens (ascenseur, vestiaires, etc.).

Pour ce qui est des aménagements de la Ville, début 2015, la Municipalité a porté sa candidature au programme de renouvellement urbain (NPNRU) et les services de l'Etat ont reçu favorablement cette demande. Ainsi, depuis 2021 le projet de rénovation urbaine est en cours dans le Parc du Robec et se finalisera en 2025. **Tous les nouveaux aménagements sont pensés pour être adaptés aux personnes porteuses de handicaps**.

2022 : réaménagement du centre-ville, carrefour rue Sadi Carnot, cheminement piétons, réalisation de quai bus PMR, élargissement des trottoirs réglementaire, mission de diagnostics d'accessibilités confiée à un bureau d'étude pour établir un phasage de travaux et dépôt des ADAP (Agenda D'Accessibilité Programmée).

Valorisation, communication

Supports de communication de la Ville

En photos

Etat d'avancement	
Action réalisée	X
Action en cours de réalisation	
Action devenue partenariale	
Action en surveillance	
Action non réalisée	

Axe	2	Vivre mieux ensemble
Objectif	6	Améliorer la prise en compte du handicap
Action	28	**Adaptation des logements en partenariat avec les bailleurs**

DEFINITION DE L'ACTION

Contexte

Près de 150 Darnétalais souffrent d'un handicap reconnu (d'allocataires de l'Allocation Adulte Handicapé). Il semble que la ville manque de logements adaptés.

Descriptif du projet

L'action vise à améliorer l'offre de logements adaptés aux personnes handicapées.
Les bailleurs sont déjà engagés dans les modifications à apporter aux logements pour les personnes handicapées ou vieillissantes (installation des rampes intérieures et extérieures, remplacement des baignoires par des douches sur demande…).
Un premier axe de l'action vise à faire un état des lieux de l'offre et de la demande. Les bailleurs seraient en effet intéressés par des informations statistiques pour évaluer l'écart entre la demande de logements adaptés et le nombre de logement adapté proposés. Parallèlement, la ville souhaiterait connaître le parc de logements adaptés afin que ceux-ci soient en priorité attribuées à des personnes handicapées.
Le deuxième axe vise, si nécessaire, à développer des logements adaptés (par ex. la visiophonie pourrait être couplée aux interphones pour les personnes malentendantes).

Difficultés de mise en œuvre à envisager

Sources de données

Liens avec d'autres actions

Liens avec les finalités du développement durable et effets attendus

	La lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère	
	La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources	
	La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations	
X	L'épanouissement de tous les êtres humains	L'action vise à améliorer les conditions de logement des personnes handicapées.
	Une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	

MODALITES DE MISE EN ŒUVRE

Etat d'avancement de l'action : en cours

Calendrier prévisionnel :

Niveau de maîtrise par la ville :

Référents pour la mairie

Elu : JM. Dehut	Service : CCAS	Pilote : A. Piou

Partenaires techniques : Bailleurs

Coût estimatif : autres financements via la MDPH, des aides financières peuvent être accordées pour adapter le logement.

INDICATEURS DE SUIVI

PRECISIONS

Les informations qui existent sous fichorga (logiciel CCAS) nous apprennent que 69 demandes sur 303 sont liées à des problèmes de santé, sans spécifier lesquels.
Pour avoir des données plus précises, il suffirait de faire remplir, en parallèle de la demande de logement une « fiche handicap » qui permettrait d'analyser, en fin d'année, les difficultés motrices, sensorielles, ou autres, qui ont abouti à la demande de logement.
Par ailleurs, les bailleurs ont des données. 43/1057 demandes actives au 12/09/13 se déclarent handicapés.

Précision sur l'avancée de l'action :

Adaptation des logements en partenariat avec les bailleurs

Les services municipaux et du CCAS concourent pour ce qui les concerne à la réalisation d'états des lieux dans le cadre des travaux de la commission d'accessibilité.
L'orientation des demandes des personnes en difficulté de logement du fait de leur handicap est répertoriée sur Syplo (logiciel permettant aux personnes qui y sont inscrites en fonction de critères (dont le handicap) d'être prioritaires sur le contingent préfectoral) ; le CCAS interpelle également les bailleurs pour trouver des solutions appropriées aux difficultés.
Il convient de maintenir la préoccupation du logement des personnes en situation de handicap en utilisant les outils du Plan Départemental d'Action pour le Logement des Personnes Défavorisées (PDALPD).
L'action des bailleurs s'inscrit maintenant et de plus en plus dans ce cadre.

Valorisation, communication

Les diagnostics accessibilité sont transmis au Conseil Municipal.

Pour aller plus loin, projet(s) possible(s)

Importance d'une veille sur les dispositifs existants par les services municipaux et particulièrement ceux du CCAS.

En photos

Néant

Etat d'avancement	
Action réalisée	X
Action en cours de réalisation	
Action devenue partenariale	
Action en surveillance	
Action non réalisée	

Axe	2	Vivre mieux ensemble
Objectif	6	Améliorer la prise en compte du handicap
Action	29	**Accueillir des personnes handicapées dans des structures sportives existantes**

DEFINITION DE L'ACTION

Contexte

Près de 150 Darnétalais souffrent d'un handicap reconnu (d'allocataires de l'Allocation Adulte Handicapé). La commune mène des actions sur l'accessibilité des lieux publics (audit de tous les bâtiments communaux, aménagement d'une école de barres), moins sur l'intégration sociale des personnes handicapées (il n'y a par exemple plus sur la ville d'association sportive favorisant les rencontres entre valides et handicapés).

Descriptif du projet

L'action vise à développer les rencontres entre valides et non-valides et cela autour du sport.
Le service Jeunesse et sport a déjà interrogé les clubs de sport en ce sens.
Le club de tennis serait d'accord, le club de boxe et le club de judo aussi. Le club d'athlétisme est prêt à réfléchir.
Restent les problèmes de mobilité pour atteindre la salle de judo, par exemple.
A approfondir (rôle de la ville, quelles actions seront concrètement menées ?)

Difficultés de mise en œuvre à envisager

Pas de difficulté hormis les agréments des encadrants par rapport à l'éducation nationale puisque certains projets ont lieu sur le temps scolaire.

Liens avec d'autres actions

Sensibiliser au handicap

Liens avec les finalités du développement durable et effets attendus

	La lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère	
	La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources	
X	La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations	L'action vise à favoriser la cohésion sociale en permettant une meilleure compréhension entre valides et non-valides.
X	L'épanouissement de tous les êtres humains	Elle contribue à l'amélioration des conditions de vie des personnes handicapées via la pratique d'activités sportives.
	Une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	

MODALITES DE MISE EN ŒUVRE

Etat d'avancement de l'action : déjà engagé

Calendrier prévisionnel : dès le printemps 2014

Niveau de maîtrise par la ville :

Référents pour la mairie

Elue : F. Varin	Service : Sport (H. Prieur)	Pilote : Tennis club (Président : Th. Fauvel)

Partenaires techniques : Tennis Club Darnétal, tennis club d'Ymare (76), Ecole Clémenceau (C.L.I.S. et une classe de CM2)

Coût estimatif : 2000 euros - Financements possibles : Tennis Club, Sport adapté, Crédit Agricole ?

INDICATEURS DE SUIVI

Nombre d'associations impliquées

Nombre de licenciés

PRECISIONS

Dans cette action, il s'agit principalement de handicap cognitif.
Pour le projet de réhabilitation de la piscine et la création d'un hall d'accueil commun piscine/centre Havel/gymnase Ferry, avec ascenseur, les travaux sont prévus en 2015. 2,5 millions de budget dont 220 000 par la créa et les communes de l'agglo. Pour cette action, les élus sont D. Duval et F. Varin, les pilotes JP. Cornic et H. Prieur.

Précision sur l'avancée de l'action :

Accueillir des personnes handicapées dans des structures sportives existantes

De nombreuses actions d'accueil de publics handicapés ont été mises en place par les structures sportives associatives.
Deux associations ont reçu le label « handicap » à ce jour (OD Tennis et Judo club).
Des travaux sont réalisés dans les équipements sportifs pour faciliter l'accès.

Depuis 2012 : le **tennis « adapté »** est mis en place par l'OD Tennis, l'ALD Full Contact permet à des enfants en situation de handicap de s'initier au sport.
2013 : **obtention du label « Sport & Handicap » par l'OD Tennis** (décerné pour 3 ans).
Depuis 2014 : **accueil d'un public malvoyant** du centre Normandie-Lorraine à la piscine municipale.
Depuis 2015 : la Ville soutien l'association ESAT (Etablissement et Service d'Aide par le Travail) du Robec dans sa mission en matière de formation et d'insertion professionnelle en faisant découvrir le monde du travail à des personnes en situation de handicap.
Novembre 2015 : **obtention du label « Sport & Handicap » par le Judo Club de Darnétal.**
2016 : 2ème obtention du label « Sport & Handicap » par l'OD Tennis avec une mention 3 étoiles, distinguant leur projet comme valeur d'exemplarité.

En parallèle, pour le développement de ces activités adaptés, la ville a investi dans des aménagements de locaux sportifs : au complexe sportif Ferry (travaux livrés en novembre 2017) avec **la pose d'un ascenseur, les mises aux normes de l'accès au bassin de la piscine et des vestiaires sportifs, l'aménagement de place PMR dans le gymnase, équipement de mise à l'eau pour les personnes en fauteuil roulant**.
Ponctuellement, le service sport de la ville sensibilise à l'handisport, ce fût le cas en juin 2019 dans le cadre de la fête de Sport's cool.

Valorisation, communication

Supports de communication de la Ville, presse locale, journée portes ouvertes dans les clubs sportifs et particulièrement lors du Téléthon soutenu par les services municipaux.

En photos

Etat d'avancement	
Action réalisée	X
Action en cours de réalisation	
Action devenue partenariale	
Action en surveillance	
Action non réalisée	

Axe	2	Vivre mieux ensemble
Objectif	6	Améliorer la prise en compte du handicap
Action	30	**Sensibiliser au handicap**

DEFINITION DE L'ACTION

Contexte

Près de 150 Darnétalais souffrent d'un handicap reconnu (d'allocataires de l'Allocation Adulte Handicapé). La commune mène des actions sur l'accessibilité des lieux publics (audit de tous les bâtiments communaux, aménagement d'une école de barres), moins sur l'intégration sociale des personnes handicapées

Descriptif du projet

L'action vise à sensibiliser les habitants et les employés municipaux au handicap via des actions ciblées :
► Lors de la semaine nationale du handicap (par exemple, ou à un autre moment), proposer un événement festif avec des parcours (en fauteuil, en déambulateur, les yeux bandés…), des informations à entendre avec des boules-kiès ou des casques…
Ateliers « braille », « langage des signes » …
En ce qui concerne le handicap acquis, informer les jeunes sur les risques en scooter et sur les risques de surdité, conséquents de port de casques d'Ipod… (une action pourrait être proposée en ce sens avec les professeurs de musique, avec l'ARS…)
Certaines associations font aussi des interventions dans les écoles sur demande.
► Encourager les collégiens à faire leurs stages à « Normandie Lorraine » ou dans des centres de rééducation fonctionnelle.
► Interventions d'accidentés de la route dans les collèges ?
► Visite (pour des scolaires) d'un chenil qui forme des chiens d'aveugles (Paris, Coubert (77), Roncq (59), Caen (14), en attendant l'ouverture de celui de l'Eure, près de Bourg-Achard, actuellement en construction)
► Sensibiliser les travailleurs des structures susceptibles d'accueillir des personnes handicapées
► Inclure des articles dans le journal municipal et le site non seulement sur ce qui est fait en matière d'équipements mais aussi quelques informations concernant un handicap et quelques conseils pour mieux partager la ville et la vie

Difficultés de mise en œuvre à envisager

Temps agent

Liens avec d'autres actions

Accueillir des personnes handicapées dans des structures sportives existantes

Liens avec les finalités du développement durable et effets attendus

	La lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère	
	La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources	
X	La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations	L'action vise à favoriser la cohésion sociale en permettant une meilleure compréhension entre valides et non-valides
	L'épanouissement de tous les êtres humains	
	Une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	

MODALITES DE MISE EN ŒUVRE

Etat d'avancement de l'action : à engager

Calendrier prévisionnel : sensibilisation en 2014 et continuité de la communication ensuite

Niveau de maîtrise par la ville : financement et accompagnement

Référents pour la mairie

Elue : S. Groult	Service : Développement Durable	Pilote : Mo. Sos

Partenaires techniques : Normandie Lorraine, APF, Papillons blancs (Nelly Bénard), élève de JF (avec chien)

Coût estimatif : 3000 euros

INDICATEURS DE SUIVI

Nombre d'événements organisés

Nombre de participants

PRECISIONS

La formation du personnel d'accueil a été faite par Normandie Lorraine.

Précision sur l'avancée de l'action :

Sensibiliser au handicap

Au travers de son action au quotidien, la ville tente de sensibiliser les agents municipaux par la formation et sensibiliser les habitants au travers des informations via les supports de communications classique.

Depuis 2012 : **11 agents dont les missions sont en lien avec l'accueil d'enfants (Atsem, animateurs permanents) ont été sensibilisés par le CNFPT à l'accueil des enfants autistes et/ou porteurs d'autres handicaps**, des jeunes d'ESAT (Etablissement et Services d'Aide par le Travail) sont engagés sur des missions en lien avec le service « restauration » via l'ESAT du Robec. A noter qu'un jeune issu de cette collaboration a été stagiairisé puis titularisé.
2014 : **7 agents d'accueil ont été formés à l'accueil des personnes mal-voyantes** par le centre Normandie-Lorraine.

En fonction des opportunités, des animateurs non-permanents sont également formés à la prise en charge d'enfants porteurs de handicaps dans les accueils de loisirs ou sur le temps de cantine.

La commune participe activement à la **mise en place chaque année du Téléthon**.

Voir également les fiches d'évaluation 28 et 29.

Valorisation, communication

Supports de communication de la Ville, presse locale

En photos

Etat d'avancement	
Action réalisée	X
Action en cours de réalisation	
Action devenue partenariale	
Action en surveillance	
Action non réalisée	

Axe	2	Vivre mieux ensemble
Objectif	6	Améliorer la prise en compte du handicap
Action	31	**Rompre l'isolement des familles et des accompagnants**

DEFINITION DE L'ACTION

Contexte

Près de 150 Darnétalais souffrent d'un handicap reconnu (d'allocataires de l'Allocation Adulte Handicapé).
La problématique est qu'en sortie d'IME (Institut Médico Educatif), les personnes handicapées ne trouvent pas forcément une place en ESAT (Etablissement et Service d'Aide par le Travail), ces structures étant surchargées. La famille se retrouve donc à prendre en charge cette personne handicapée à plein temps.

Descriptif du projet

L'action vise à soulager/soutenir les familles par le biais de moyens tels que :
- Proposer ponctuellement un lieu de rencontres, de jeux, … pour les personnes handicapées mentales et leurs accompagnants
- Proposer des groupes de paroles aux accompagnants.
- Organiser des rencontres de public "mixte" en présence de professionnels spécifiques de tel ou tel type de handicap

Cette action n'est pas forcément à penser à l'échelle de la commune mais peut-être plus largement, en regroupements de plusieurs communes proches, voire en lien avec les associations...
A approfondir (notamment dans les moyens de mise en œuvre et de partenariat avec d'autres communes)
Faire une analyse des besoins avant.

Difficultés de mise en œuvre à envisager

Temps agent

Liens avec d'autres actions

Liens avec les finalités du développement durable et effets attendus

	La lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère	
	La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources	
X	La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations	L'action contribue à développer les échanges entre les familles des personnes handicapées et de rompre l'isolement.
X	L'épanouissement de tous les êtres humains	L'action vise à améliorer les conditions de prise en charge des personnes handicapées et à soulager les familles.
	Une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	

MODALITES DE MISE EN ŒUVRE

Etat d'avancement de l'action : à engager

Calendrier prévisionnel : dès 2016

Niveau de maîtrise par la ville : financement, accompagnement et maîtrise directe

Référents pour la mairie

Elu : JM Dehut	Service : CCAS	Pilote : Angélina PIOU

Partenaires techniques : CLIC, Associations liées au handicap, MDPH, Créa, Département

Coût estimatif :

INDICATEURS DE SUIVI

Nombre de rencontres organisées

Nombre de participants aux manifestations proposées

PRECISIONS

Etape préalable : sondage des familles via MDPH pour savoir si cette action répond à un besoin ou non.

Précision sur l'avancée de l'action :

Rompre l'isolement des familles et des accompagnants

Lors des prises en charge de situations individuelles, il arrive de repérer des aidants familiaux nécessitant un soutien dans la prise en charge d'une personne non autonome (souvent personne âgée). Pour l'instant, des orientations ont pu être faites sur l'accueil de jour de l'Hôpital Durécu en collaboration avec le Clic. Récemment la loi de l'adaptation de la société au vieillissement (ASV) instaure un droit au répit sur lequel le CCAS et la Ville devra réfléchir.
Les services municipaux et le CCAS sont en veille permanente car le champ du handicap et celui des seniors est une compétence du Département.

Pour autant depuis 2012, le CCAS propose, particulièrement pour les seniors des ateliers de gym douce, des ateliers « mémoire », des sorties, des animations intergénérationnelles, des voyages, l'organisation de la Semaine bleu, des accompagnements par les médiateurs de la ville…

Mai 2020 et durant tous les périodes de confinement : les services municipaux et du CCAS ont organisé un maintien du lien social en créant une page Facebook et en mettant en place des rendez-vous vidéo (visio) entre les familles et les résidents de la Résidence autonomie.

Valorisation, communication

Supports de communication de la Ville

Pour aller plus loin, projet(s) possible(s)

Mise à disposition des médiateurs municipaux pour promenades ou courses.

En photos

Etat d'avancement	
Action réalisée	X
Action en cours de réalisation	
Action devenue partenariale	
Action en surveillance	
Action non réalisée	

Axe de l'action :

RENDRE LA VILLE PLUS ACCESSIBLE ET ACCUEILLANTE

Tableau récapitulatif sur l'état d'avancement des actions par axe

Numéro de l'action	Actions	Action réalisée	Action en cours de réalisation	Action devenue partenariale	Action en surveillance	Action non réalisée / non réalisable actuellement
32	Développer la sensibilisation sur la mobilité	X				
33	Renforcer la connaissance des besoins en matière de déplacements			X		
34	Relancer le pedibus				X	
35	Gratuité des TC pour les collégiens			X		
36	Elaboration de mise en accessibilité de la voirie et des aménagements des espaces publics	X				
Total en valeur brut		2	0	2	1	0
Total en pourcentage (%)		40	0	40	20	0

Etat d'avancement des actions de la compétence communale*pour l'axe RENDRE LA VILLE PLUS ACCESSIBLE ET ACCUEILLANTE

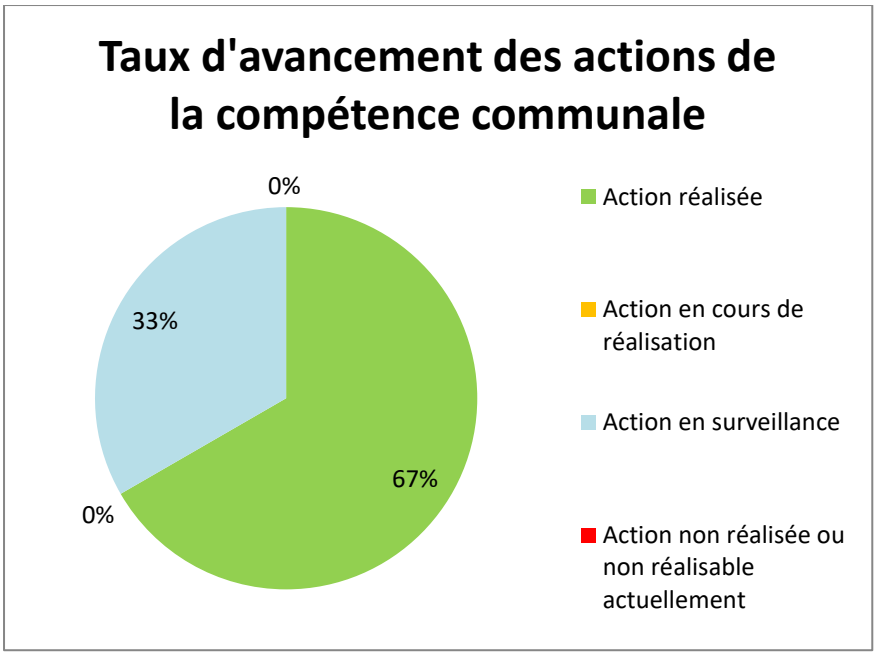

* les actions portées par une autre entité ne sont plus de la compétence de la commune et à ce titre ne sont pas comptabilisées dans ce graphique.

Axe	3	Rendre la ville plus accessible et plus accueillante
Objectif	8	Faciliter la mobilité et développer les modes doux
Action	**32**	**Développer la sensibilisation sur la mobilité**

DEFINITION DE L'ACTION

Contexte

Darnétal est limitrophe de la ville de Rouen. La mise en place du Téor en 2007 a permis aux Darnétalais d'accéder plus facilement au centre-ville de Rouen. Cependant, la liaison entre les différentes parties de la ville et le reste de l'agglomération est difficile.
Par ailleurs, la ville est confrontée à des problèmes de circulation en modes doux liés à des trottoirs trop étroits et un manque de continuité des pistes cyclables avec le réseau de l'agglomération.
Pour ces raisons, la voiture reste encore prédominante dans les déplacements (55% des déplacements réalisés à l'échelle de l'agglomération).

Descriptif du projet

Cette action vise à renforcer la sensibilisation des Darnétalais sur les enjeux liés à la mobilité.
Plusieurs canaux seront mobilisés :
- participation à la semaine de la mobilité,
- communication sur le site de co-voiturage du CG (faire un lien sur le site internet de la ville),
- promotion de l'autopartage et de co-voiturage : Cette promotion pourrait se faire via une étude des besoins et de l'offre en matière de co-voiturage, portée par les conseils de quartier

Difficultés de mise en œuvre à envisager

Temps agent

Liens avec d'autres actions

Développer de la pédagogie sur la participation
Renforcer la connaissance des besoins en matière de déplacements
Relancer le pedibus

Liens avec les finalités du développement durable et effets attendus

X	La lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère	*L'action vise à développer les déplacements en modes doux et donc réduire les émissions de GES.*
X	La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources	*Elle contribue de ce fait à la réduction des consommations d'énergie fossiles.*
X	La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations	*Les modes doux favorisent davantage le lien social que les déplacements en voiture individuelle.*
X	L'épanouissement de tous les êtres humains	*Les modes doux sont meilleurs pour la santé et moins accidentogènes. Ils sont également plus égalitaires en matière de coûts.*
	Une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	

MODALITES DE MISE EN ŒUVRE

Etat d'avancement de l'action : à engager

Calendrier prévisionnel : 2015

Niveau de maîtrise par la ville : financement, accompagnement et maîtrise directe

Référents pour la mairie

Elus : F. Varin, D. Duval	**Services :** COM/STM	**Pilote :** Responsable Communication

Partenaires techniques : AREHN, entreprise d'autopartage

Coût estimatif : Personnel + site + 1000 euros (encartage)

INDICATEURS DE SUIVI

Nombre de manifestations réalisées

Nombre de participants

PRECISIONS

Précision sur l'avancée de l'action :

Développer la sensibilisation sur la mobilité

FICHE EN LIEN AVEC L'ACTION 33

Depuis 2007 et le déploiement du Téor sur le territoire de la commune, de nombreux projets ont vu le jour. La notion de sécurité de la mobilité est également en réflexion constante.

2012 : à la demande d'habitants lors de visites de quartiers, **installation de deux ralentisseurs rue Colombelle et rue de la Ferme**, mise à disposition d'un **parking relais gratuit** (parking de la Gare), installation d'un radar pédagogique rue de la Lombardie (oct. 2012-mars 2013).

2012 à 2015 : **nombreuses réfections de trottoirs, de voiries et de cheminements** : rue de la Table de Pierre, rue de Verdun, Allée du bois du Roule, berges du Robec (2012), rues Paul-Ansoult, Saint-Pierre, Gaston-Risser, aux Juifs, du Champs des Marais, Toupin, Mont-Maclou (2013), création de 6 places de livraison, de 5 zones « arrêt minute », réalisation d'un parking rue de la Ferme (mars 2014).

2013 : **mise en place de zones bleues** sur le parking de l'Hôtel de ville près du centre commercial Pasteur, rue de Longpaon et quartier Waddington (mars), installation d'une zone 30 dans les rues Paul-Ansoult, Saint-Pierre, Colombel, Petites Eaux, Lucien-Fromage, Mouchet et impasse des Marais de Carville.

→ Depuis janvier 2015, le transfert des compétences de voirie à la Métropole de Rouen inclut la gestion des voiries publiques, ce qui ne place plus la ville de Darnétal en qualité de donneur d'ordre sur ces actions de travaux.

Néanmoins la commune porte une attention particulière à tout ce qui a trait à la mobilité et participe activement aux échanges et débats qui concerne la mobilité sur le territoire de Darnétal.

Depuis 2015, **la Métropole étend et améliore les pistes cyclables**.

Depuis 2018 : la Maison de la Solidarité et de l'Emploi propose **des ateliers vélo et de découverte des transports en commun** dans le cadre des accompagnements emploi qui sont proposés dans cette structure.

2019 : **location de 3 vélos à assistance électrique** pour les agents municipaux devant faire des déplacements courts, acquisition de 2 véhicules utilitaires électriques pour les services techniques.

Depuis 2021 : **la ville contribue aux échanges et débats du Plan De Mobilité de la Métropole Rouen Normandie**.

2022 : les agents de la ville sont sensibilisés aux principes de l'écoconduite, du covoiturage grâce au journal interne et à la lettre d'informations DD News, **aboutissement de la nouvelle ligne 38 desservant le quartier Verdun/Branly**.

Valorisation, communication

Supports de communication de la Ville, presse locale.

Pour aller plus loin, projet(s) possible(s)

Une réflexion est en cours au sujet de la mise en place d'un lien de cheminement clair entre le parking relais de la gare et la station terminus Durécu.

En photos

Néant

Etat d'avancement	
Action réalisée	X
Action en cours de réalisation	
Action portée par autre entité	
Action en surveillance	
Action non réalisée	

Axe	3	Rendre la ville plus accessible et plus accueillante
Objectif	8	Faciliter la mobilité et développer les modes doux
Action	**33**	**Renforcer la connaissance des besoins en matière de déplacements**

DEFINITION DE L'ACTION

Contexte

Darnétal est limitrophe de la ville de Rouen. La mise en place du Téor en 2007 a permis aux Darnétalais d'accéder plus facilement au centre-ville de Rouen. Cependant, la liaison entre les différentes parties de la ville et le reste de l'agglomération est difficile.
Par ailleurs, la ville est confrontée à des problèmes de circulation en modes doux liés à des trottoirs trop étroits et un manque de continuité des pistes cyclables avec le réseau de l'agglomération.
Pour ces raisons, la voiture reste encore prédominante dans les déplacements (55% des déplacements réalisés à l'échelle de l'agglomération).

Descriptif du projet

Le but de cette action est de faire un inventaire des besoins réels des Darnétalais en matière de mobilité afin de développer des solutions réellement adaptées aux besoins.

Difficultés de mise en œuvre à envisager

La volonté – le temps

Liens avec d'autres actions

Développer la sensibilisation sur la mobilité

Liens avec les finalités du développement durable et effets attendus

X	La lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère	*L'action vise à développer les déplacements en modes doux et donc réduire les émissions de GES.*
X	La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources	*Elle contribue de ce fait à la réduction des consommations d'énergie fossiles.*
X	La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations	*Les modes doux favorisent davantage le lien social que les déplacements en voiture individuelle.*
X	L'épanouissement de tous les êtres humains	*Les modes doux sont meilleurs pour la santé et moins accidentogènes. Ils sont également plus égalitaires en matière de coûts.*
	Une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	

MODALITES DE MISE EN ŒUVRE

Etat d'avancement de l'action : à engager

Calendrier prévisionnel : 2014

Niveau de maîtrise par la ville : maîtrise directe

Référents pour la mairie

Elus : F. Varin, D. Duval	**Service :** COM/STM	**Pilote :** Responsable Communication

Partenaires techniques :

Coût estimatif : Coût de personnel : 2000 euros

INDICATEURS DE SUIVI

Nombre de réponses au questionnaire

PRECISIONS

Précision sur l'avancée de l'action :

Renforcer la connaissance des besoins en matière de déplacements

FICHE EN LIEN AVEC L'ACTION 32

Depuis 2007 et le déploiement du Téor sur le territoire de la commune, de nombreux projets ont vu le jour. La notion de sécurité de la mobilité est également en réflexion constante.

2012 : à la demande d'habitants lors de visites de quartiers, **installation de deux ralentisseurs rue Colombelle et rue de la Ferme**, mise à disposition d'un **parking relais gratuit** (parking de la Gare), installation d'un radar pédagogique rue de la Lombardie (oct. 2012-mars 2013)

2012 à 2015 : **nombreuses réfections de trottoirs, de voiries et de cheminements** : rue de la Table de Pierre, rue de Verdun, Allée du bois du Roule, berges du Robec (2012), rues Paul-Ansoult, Saint-Pierre, Gaston-Risser, aux Juifs, du Champs des Marais, Toupin, Mont-Maclou (2013), création de 6 places de livraison, de 5 zones « arrêt minute », réalisation d'un parking rue de la Ferme (mars 2014).

2013 : **mise en place de zones bleues** sur le parking de l'Hôtel de ville près du centre commercial Pasteur, rue de Longpaon et quartier Waddington (mars), installation d'une zone 30 dans les rues Paul-Ansoult, Saint-Pierre, Colombel, Petites Eaux, Lucien-Fromage, Mouchet et impasse des Marais de Carville.

→ Depuis janvier 2015, le transfert des compétences de voirie à la Métropole de Rouen inclut la gestion des voiries publiques, ce qui ne place plus la ville de Darnétal en qualité de donneur d'ordre sur ces actions de travaux.

Néanmoins la commune porte une attention particulière à tout ce qui a trait à la mobilité et participe activement aux échanges et débats qui concerne la mobilité sur le territoire de Darnétal.

Depuis 2015, **la Métropole étend et améliore les pistes cyclables**.

Depuis 2018 : la Maison de la Solidarité et de l'Emploi propose **des ateliers vélo et de découverte des transports en commun** dans le cadre des accompagnements emploi qui sont proposés dans cette structure.

2019 : **location de 3 vélos à assistance électrique** pour les agents municipaux devant faire des déplacements courts, acquisition de 2 véhicules utilitaires électriques pour les services techniques.

Depuis 2021 : **la ville contribue aux échanges et débats du Plan De Mobilité de la Métropole Rouen Normandie**.

2022 : les agents de la ville sont sensibilisés aux principes de l'écoconduite, du covoiturage grâce au journal interne et à la lettre d'informations DD News, **aboutissement de la nouvelle ligne 38 desservant le quartier Verdun/Branly**.

Valorisation, communication

Supports de communication de la Ville, presse locale.

Pour aller plus loin, projet(s) possible(s)

Une réflexion est en cours au sujet de la mise en place d'un lien de cheminement clair entre le parking relais de la gare et la station terminus Durécu.

En photos

Etat d'avancement	
Action réalisée	**X**
Action en cours de réalisation	
Action devenue partenariale	
Action en surveillance	
Action non réalisée	

Axe	3	Rendre la ville plus accessible et plus accueillante
Objectif	8	Faciliter la mobilité et développer les modes doux
Action	**34**	**Relancer le pedibus**

DEFINITION DE L'ACTION

Contexte

Darnétal est limitrophe de la ville de Rouen. La mise en place du Téor en 2007 a permis aux Darnétalais d'accéder plus facilement au centre-ville de Rouen. Cependant, la liaison entre les différentes parties de la ville et le reste de l'agglomération est difficile.
Par ailleurs, la ville est confrontée à des problèmes de circulation en modes doux liés à des trottoirs trop étroits et un manque de continuité des pistes cyclables avec le réseau de l'agglomération.
Pour ces raisons, la voiture reste encore prédominante dans les déplacements (55% des déplacements réalisés à l'échelle de l'agglomération).
Une première expérience de pedibus avait été réalisée sur la commune mais n'a pas connu le succès attendu. Cette action présente pourtant un intérêt réel pour limiter les déplacements en voiture et sensibiliser les enfants dès leur plus jeune âge aux déplacements doux.

Descriptif du projet

L'action vise à relancer une expérience de pedibus.
A approfondir : où ? Avec quels partenaires ? Quels relais ? ….

Difficultés de mise en œuvre à envisager

Mobilisation des élus, des familles et des accompagnants

Liens avec d'autres actions

Développer la sensibilisation sur la mobilité
Gratuité des TC pour les collégiens

Liens avec les finalités du développement durable et effets attendus

X	La lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère	*L'action vise à développer les déplacements en modes doux et donc réduire les émissions de GES.*
X	La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources	*Elle contribue de ce fait à la réduction des consommations d'énergie fossiles.*
X	La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations	*Les modes doux favorisent davantage le lien social que les déplacements en voiture individuelle.*
X	L'épanouissement de tous les êtres humains	*Les modes doux sont meilleurs pour la santé et moins accidentogènes. Ils sont également plus égalitaires en matière de coûts.*
	Une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	

MODALITES DE MISE EN ŒUVRE

Etat d'avancement de l'action : à engager

Calendrier prévisionnel : dès 2015

Niveau de maîtrise par la ville : maîtrise directe

Référents pour la mairie

Elues : Mmes Groult et Houx	**Services :** DD et Jeunesse	**Pilote :** Christine Robert

Partenaires techniques : AREHN et Cardère

Coût estimatif : Temps agent

INDICATEURS DE SUIVI

Nombre d'écoles bénéficiant du pédibus

Nombre d'enfants participant au pédibus

PRECISIONS

Il sera utile de faire une enquête sur les besoins des parents et leur possible engagement dans la démarche, avant de relancer un pédibus

Précision sur l'avancée de l'action :

Relancer le pedibus

L'action avait été stoppée du fait d'un manque de parents bénévoles pour la mise en place quotidienne de ce transport.
Il n'est pas prévu de remise en place de ce dispositif ; une gestion par un service municipal serait trop compliquée et impliquerait un coût supplémentaire pour la Ville.
Une piste à entrevoir pourrait être une association de parents mais aucune ne semble pouvoir répondre à cette organisation.

Pour autant : 2012/2020 : **les déplacements à pied sont privilégiés par différentes structures municipales**, en l'occurrence par les accueils de loisirs (alsh et Destination 11/17) et les accueils périscolaires du matin et du soir (2013/2020).

Pour aller plus loin, projet(s) possible(s)

Une veille est à maintenir.

En photos

Néant

Etat d'avancement	
Action réalisée	
Action en cours de réalisation	
Action devenue partenariale	
Action en surveillance	**X**
Action non réalisée	

Axe	3	Rendre la ville plus accessible et plus accueillante
Objectif	8	Faciliter la mobilité et développer les modes doux
Action	**35**	**Gratuité des TC pour les collégiens**

DEFINITION DE L'ACTION

Contexte

Darnétal est limitrophe de la ville de Rouen. La mise en place du Téor en 2007 a permis aux Darnétalais d'accéder plus facilement au centre-ville de Rouen. Cependant, la liaison entre les différentes parties de la ville et le reste de l'agglomération est difficile.
Par ailleurs, la ville est confrontée à des problèmes de circulation en modes doux liés à des trottoirs trop étroits et un manque de continuité des pistes cyclables avec le réseau de l'agglomération.
Pour ces raisons, la voiture reste encore prédominante dans les déplacements (55% des déplacements réalisés à l'échelle de l'agglomération).
La ville subventionne depuis ??? les abonnements de transport en commun des collégiens afin de favoriser l'équité d'accès au transport. Donner plus de détails sur l'action actuelle : depuis quand ? combien de personnes touchées ? Quels retours ? L'objectif initial ?

Descriptif du projet

L'objectif est de maintenir cette action.

Difficultés de mise en œuvre à envisager

Liens avec d'autres actions

Relancer le pedibus

Liens avec les finalités du développement durable et effets attendus

X	La lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère	*L'action vise à développer les déplacements en modes doux et donc réduire les émissions de GES.*
X	La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources	*Elle contribue de ce fait à la réduction des consommations d'énergie fossiles.*
X	La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations	*Les modes doux favorisent davantage le lien social que les déplacements en voiture individuelle.*
X	L'épanouissement de tous les êtres humains	*Les modes doux sont meilleurs pour la santé et moins accidentogènes. Ils sont également plus égalitaires en matière de coûts.*
	Une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	

MODALITES DE MISE EN ŒUVRE

Etat d'avancement de l'action : déjà engagé

Calendrier prévisionnel : en cours

Niveau de maîtrise par la ville : financement

Référents pour la mairie

Elu	**Service**	**Pilote :** S. Duval (DGS)

Partenaires techniques

Coût estimatif : 40 000 euros/an

INDICATEURS DE SUIVI

Part des collégiens bénéficiant de l'opération

PRECISIONS

Précision sur l'avancée de l'action :
Gratuité des TC pour les collégiens
Fin 2012, La Ville a décidé de se retirer du Syndicat intercommunal de gestion des collèges et par conséquence cela a eu un impact sur la prise en charge financière des titres de transport pour les collégiens par ce syndicat. **La Ville a décidé d'assumer l'achat des titres de transport sur la rentrée 2013/2014 pour continuer à offrir la gratuité des transports aux collégiens darnétalais de Rousseau et Chartier**. Néanmoins, **ce soutien ne sera pas reconduit sur les rentrées suivantes.** Pour information, le tarif annuel en vigueur pour le transport scolaire d un collégien, fixé par la Région, est de 120 €.
Valorisation, communication
Supports de communication de la Ville, presse locale.
En photos
Néant

Etat d'avancement	
Action réalisée	
Action en cours de réalisation	
Action portée par autre entité	
Action en surveillance	**X**
Action non réalisée	

Axe	3	Rendre la ville plus accessible et plus accueillante
Objectif	8	Faciliter la mobilité et développer les modes doux
Action	**36**	**Elaboration d'un plan de mise en accessibilité de la voirie et des aménagements des espaces publics**

DEFINITION DE L'ACTION

Contexte

Darnétal est limitrophe de la ville de Rouen. La mise en place du Téor en 2007 a permis aux Darnétalais d'accéder plus facilement au centre-ville de Rouen. Cependant, la liaison entre les différentes parties de la ville et le reste de l'agglomération est difficile.
Par ailleurs, la ville est confrontée à des problèmes de circulation en modes doux liés à des trottoirs trop étroits et un manque de continuité des pistes cyclables avec le réseau de l'agglomération.
Pour ces raisons, la voiture reste encore prédominante dans les déplacements (55% des déplacements réalisés à l'échelle de l'agglomération).

Descriptif du projet

Cf. PLU ???

Difficultés de mise en œuvre à envisager

Le temps du DST

Liens avec d'autres actions

Liens avec les finalités du développement durable et effets attendus

X	La lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère	*L'action vise à développer les déplacements en modes doux et donc réduire les émissions de GES.*
X	La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources	*Elle contribue de ce fait à la réduction des consommations d'énergie fossiles.*
X	La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations	*Les modes doux favorisent davantage le lien social que les déplacements en voiture individuelle.*
X	L'épanouissement de tous les êtres humains	*Les modes doux sont meilleurs pour la santé et moins accidentogènes. Ils sont également plus égalitaires en matière de coûts.*
	Une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	

MODALITES DE MISE EN ŒUVRE

Etat d'avancement de l'action : à engager

Calendrier prévisionnel : dès 2014

Niveau de maîtrise par la ville : financement et maîtrise directe

Référents pour la mairie

Elu : D. Duval	**Service :** STM	**Pilote :** JP. Cornic (DST)

Partenaires techniques : Maîtrise d'œuvre privée – Commission Communale pour l'accessibilité- Sces de l'Etat

Coût estimatif : 15 000 euros

INDICATEURS DE SUIVI

Réalisation du PAVE

PRECISIONS

Précision sur l'avancée de l'action :

Elaboration d'un plan de mise en accessibilité de la voirie et des aménagements des espaces publics

→ Depuis janvier 2015, le transfert des compétences de voirie à la Métropole de Rouen inclut la gestion des voiries publiques, ce qui ne place plus la ville de Darnétal en qualité de donneur d'ordre sur ces actions de travaux.
Néanmoins la commune porte une attention particulière à tout ce qui a trait à la mobilité et participe activement aux échanges et débats qui concerne la mobilité sur le territoire de Darnétal.

Dans chaque aménagement et dans le cadre du PPI, la métropole et la ville rendent accessible les voiries et les cheminements piétons.
2017 : **aménagement des trottoirs** impasse Clément Ader, **réfection des trottoirs et de la chaussée** rue Mouchet, **réalisation de passage piétons PMR**, reprise de l'allée du Bois du Roule.
2019 : aménagement du parking du collège Chartier avec une mise en accessibilité par la **réalisation d'un quai de bus accessible au PMR**, aménagement du parking de l'église de Longpaon et mis en accessibilité.
2020 : **aménagement sécuritaire du giratoire** de la Girafe (voirie et cheminement piétons), aménagement de la ZAC des Violettes, cheminement piétons
2021 : aménagement du parvis devant l'école Candellier, **aménagement du carrefour et des trottoirs** des rue Sadi-Carnot et Gustave-Flaubert, réalisation de quai bus.
2022 : **étude lancée sur les ADAP** (rapports en septembre), puis des travaux en régie seront réalisés sur la période de septembre à décembre. Dépôt des dossiers au service de l'état avant la fin décembre. La commission d'accessibilité se réunira avant la fin de l'année.

Pour aller plus loin, projet(s) possible(s)

2023 : Aménagement sécuritaire, paysagers, cheminement piétons devant l'école Savale rue de Longpaon.
2024 : Aménagement des voiries et cheminement dans le cadre de l'ANRU.

En photos

Carrefour de la Girafe

Aménagement carrefour Carnot/Flaubert

Etat d'avancement	
Action réalisée	X
Action en cours de réalisation	
Action devenue partenariale	
Action en surveillance	
Action non réalisée	

Axe de l'action :

PROMOUVOIR DE NOUVELLES PRATIQUES POUR REPONDRE AUX ENJEUX DE PENURIE DE RESSOURCES

Tableau récapitulatif sur l'état d'avancement des actions par axe

Numéro de l'action	Actions	Action réalisée	Action en cours de réalisation	Action devenue partenariale	Action en surveillance	Action non réalisée / non réalisable actuellement
37	Mettre en place une programmation de réhabilitation des bâtiments communaux	X				
38	Communiquer sur les réductions d'énergie, organiser une permanence du Point Info Energie à Darnétal, aider les darnétalais à améliorer les performances énergétiques de leur logement	X				
39	Illuminer la ville de façon responsable au moment des fêtes	X				
40	Mener un audit sur l'éclairage public afin de réduire les consommations	X				
41	Suivi des consommations électricité/gaz/fioul des bâtiments communaux	X				
42	Installer des détecteurs de présence dans les bâtiments communaux (toilettes, lumière, salle de sport)	X				
43	Réaliser une étude sur l'opportunité de créer une chaufferie bois	X				
44	Mettre en place un suivi des consommations d'eau dans les différents bâtiments communaux.	X				
45	Sensibiliser les habitants à la réduction des déchets, et au tri dans la ville	X				
46	Organiser des éco-événements	X				
47	Améliorer la signalisation autour de la déchetterie	X				
48	Responsabiliser les agents sur l'utilisation des produits	X				
49	Mettre en place une politique d'achats responsables	X				
50	Monter un partenariat avec une association pour promouvoir la réparation des objets domestiques			X		
51	Proposer des événements autour du troc	X				
Total en valeur brut		14	0	1	0	0
Total en pourcentage (%)		93.3	0	6.7	0	0

Etat d'avancement des actions de la compétence communale*pour l'axe MIEUX VIVRE ENSEMBLE

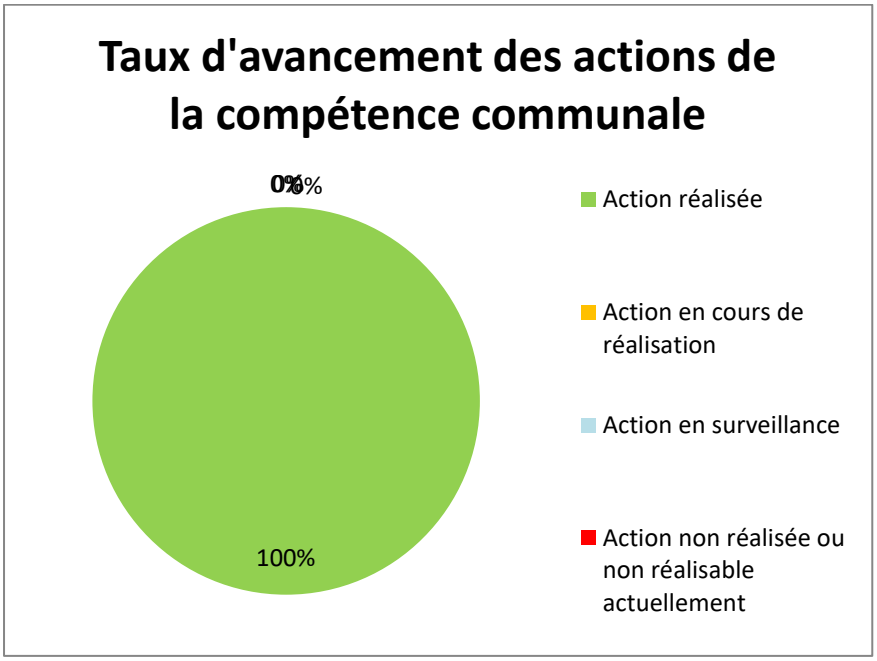

* les actions portées par une autre entité ne sont plus de la compétence de la commune et à ce titre ne sont pas comptabilisées dans ce graphique.

Axe	4	Promouvoir de nouvelles pratiques pour répondre aux enjeux de pénurie des ressources
Objectif	9	Préserver l'énergie et les ressources en eau
Action	**37**	**Mettre en place une programmation de réhabilitation des bâtiments communaux**

DEFINITION DE L'ACTION

Contexte

Les bâtiments publics de Darnétal souffrent globalement d'une mauvaise isolation. Si des opérations de réhabilitation des écoles (école Pagnol) et de la salle Savale ont été initiées, beaucoup de travail reste encore à faire afin de réduire les consommations énergétiques municipales.

Descriptif du projet

L'action vise à mettre en place une programmation de réhabilitation des bâtiments communaux. Cela pourrait être réalisé via un Conseil d'Orientation Energétique (ADEME).
Un diagnostic énergétique sera tout d'abord réalisé afin de faire émerger les problèmes à traiter. Un travail préliminaire de diagnostic peut être fait avec un conseiller en économie partagé (CREA). Il s'agira ensuite de travailler sur une programmation des actions à mener sur 5/10 ans.

Difficultés de mise en œuvre à envisager

Temps d'agent

Liens avec d'autres actions

Mener un audit sur l'éclairage public afin de réduire les consommations
Mutualiser et réguler les équipements

Liens avec les finalités du développement durable et effets attendus

X	La lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère	*L'action vise à réduire les consommations énergétiques et de ce fait les émissions de GES induites par la production d'énergie.*
X	La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources	*Elle contribue de ce fait à la réduction des consommations d'énergie fossile.*
	La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations	
X	L'épanouissement de tous les êtres humains	*Elle contribue au bien-être des utilisateurs des bâtiments communaux (employés communaux et Darnétalais).*
X	Une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	*Elle contribue au développement des compétences professionnelles en matière d'économie verte.*

MODALITES DE MISE EN ŒUVRE

Etat d'avancement de l'action : à engager

Calendrier prévisionnel : dès 2014

Niveau de maîtrise par la ville : financement et accompagnement

Référents pour la mairie

Elu : D. Duval	**Service :** STM	**Pilote :** JP. Cornic (DST)

Partenaires techniques : ADEME, Créa

Coût estimatif : 30 000 euros (audit énergétique) - **Autres financements :** ADEME (via un COE)

INDICATEURS DE SUIVI

Nombre de bâtiments réhabilités ou ayant bénéficié de travaux

Nombre et type de travaux réalisés

PRECISIONS

Changer radiateurs, ballons d'eau chaude et cellules photoélectriques → 20 000 euros au lieu de 200 000

Précision sur l'avancée de l'action :

Mettre en place une programmation de réhabilitation des bâtiments communaux

La démarche de réhabilitation des locaux municipaux se réalise au fil de l'eau.
Le projet de réhabilitation des locaux en ayant une démarche éco-responsable est initié en 2006 lors de la réflexion au sujet de la réhabilitation des locaux de l'accueil de loisirs : les locaux ont été déconstruits et une construction HQE (Haute Qualité Environnementale) a remplacé les anciens bâtiments (juillet 2010).
En plus de ces travaux, la Ville met en œuvre d'autres dispositifs notamment pour réduire les consommations d'énergies dans les ces mêmes bâtiments (voir ci-dessous dans la partie « Pour aller plus loin… »).

Par ailleurs, il est à indiquer que cette action est également à mettre en corrélation avec les travaux des actions 28 et 29 sur l'accessibilité.

Depuis 2019, la Ville bénéficie de crédits supplémentaires de l'Etat du fait du classement du Parc du Robec en QPV. Cela prend la forme d'une Dotation Politique de la Ville (DPV) dont les fonds sont attribués à des travaux de réhabilitation, modernisation, construction dans les bâtiments communaux du QPV (écoles, complexe sportif Ferry ? Maison de la Petite Enfance). Mettre les projet DPV et leurs sommes ?

La démarche de réhabilitation des locaux municipaux se réalise au fil de l'eau.
Le projet de réhabilitation des locaux en ayant une démarche éco-responsable est initié en 2006 lors de la réflexion au sujet de la réhabilitation des locaux de l'accueil de loisirs : les locaux ont été déconstruits et une construction HQE (Haute Qualité Environnementale) a remplacé les anciens bâtiments (juillet 2010).
En plus de ces travaux, la Ville met en œuvre d'autres dispositifs notamment pour réduire les consommations d'énergies dans les ces mêmes bâtiments (voir ci-dessous dans la partie « Pour aller plus loin… »).
2019 : **remplacement des huisseries bois dans le grenier de l'HDV par des huisseries en PVC** (isolations), réfection totale des sanitaires et du préau de l'école Ferry.
2020-2021 : **réfection totale de la couverture de l'école Pagnol** primaire en deux tranches.
2021 : **réfection de la toiture de l'école Candellier**, mise en œuvre d'une sous couverture et remplacement de la toiture de l'école Clemenceau maternelle.
2020 : **isolation par l'extérieur des deux pignons nord et sud du Complexe sportif Ferry**.
2022 : **lancement d'une étude pour la pose de panneaux photovoltaïques**, mise en place du Décret Tertiaire (septembre), 1ere tranche des travaux de remplacement des huisseries de l'école Savale (recherche de l'éligibilité au C2E).

Par ailleurs, il est à indiquer que cette action est également à mettre en corrélation avec les travaux des actions 28 et 29 sur l'accessibilité.

Réalisation d'audits énergétiques dans les bâtiments communaux :
2020 : Ecoles Candellier, Clemenceau primaire et maternelle.
2021 : Ecoles Pagnol élémentaire et maternelle, Ferry.
2022 : Hôtel de Ville, Savale, Ecole Mozart, Maison Damamme, Complexe sportif Ferry

Valorisation, communication

Supports de communication de la Ville, presse locale

Pour aller plus loin, projet(s) possible(s)

Contrat Dalkia renégocié, chaudières au fuel remplacées par des chaudières gaz à condensation, négociation de la fourniture d'électricité en provenance d'énergies renouvelables, raccordement à la chaufferie biomasse de la Métropole Rouen Normandie.

En photos

Etat d'avancement	
Action réalisée	X
Action en cours de réalisation	
Action devenue partenariale	
Action en surveillance	
Action non réalisée	

Axe	4	Promouvoir de nouvelles pratiques pour répondre aux enjeux de pénurie des ressources
Objectif	9	Préserver l'énergie et les ressources en eau
Action	**38**	**Communiquer sur les réductions d'énergie, organiser une permanence du Point Info Energie à Darnétal, aider les darnétalais à améliorer les performances énergétiques de leur logement**

DEFINITION DE L'ACTION

Contexte

Les consommations de ressources énergétiques sont largement dépendantes de nos consommations. Nous avons tous un rôle à jouer dans leur préservation.
On observe sur Darnétal une précarité importante. Celle-ci est notamment révélée par des bénéficiaires de minima sociaux plus nombreux, des études plus courtes, des revenus moyens moins élevés, un taux de chômage légèrement plus important et un état sanitaire plus préoccupant, et cela en comparaison avec les moyennes observées à l'échelle de l'agglomération rouennaise ou du département.
La réduction des factures énergétiques, pouvant pour les plus pauvres atteindre 15% des revenus (contre 6% pour les plus riches) est un axe important de lutte contre la précarité (cf. ADEME & Vous, Stratégie et Études n° 3, 03/04/2008).

Descriptif du projet

En premier lieu, il s'agira de communiquer avec les darnétalais sur les réductions d'énergie, informant sur les instances qui peuvent aider.
Afin de renforcer la sensibilisation des habitants sur la réduction des consommations énergétiques, une permanence du Point Info Energie sera organisée à Darnétal. Cette permanence pourrait avoir lieu une fois par mois. Dans le cadre de ces permanences, d'autres actions pourraient être menées.
Par exemple, l'Espace Info énergie fait des audits gratuitement chez les particuliers, et dresse les priorités en matière d'énergie.
Si l'on cible une zone pavillonnaire, il est possible de faire faire un audit sur une des maisons « représentative » et de proposer une intervention d'un conseiller qui s'adressera à toutes les personnes du lotissement qui le souhaitent. S'assurer du contenu avec l'association en charge.

Difficultés de mise en œuvre à envisager

Souhait de la créa à prendre part au projet ?

Liens avec d'autres actions

Aider les Darnétalais à améliorer les performances énergétiques de leur logement

Liens avec les finalités du développement durable et effets attendus

X	La lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère	*L'action vise à réduire les consommations énergétiques et de ce fait les émissions de GES induites par la production d'énergie.*
X	La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources	*Elle contribue de ce fait à la réduction des consommations d'énergie fossile.*
X	La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations	*Elle permet de lutter contre les inégalités sociales en permettant aux plus démunis de réduire leur facture énergétique.*
X	L'épanouissement de tous les êtres humains	*Elle contribue à l'amélioration du cadre de vie des plus démunis (par ex. amélioration des conditions de chauffage via une meilleure isolation des logements.*
X	Une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	*Elle peut contribuer à faire travailler des artisans locaux pour réaliser les travaux.*

MODALITES DE MISE EN ŒUVRE

Etat d'avancement de l'action : à engager

Calendrier prévisionnel : dès 2015

Niveau de maîtrise par la ville : financement et accompagnement

Référents pour la mairie

Elu : D. Duval	**Service**	**Pilote :** JP. Cornic (DST) / Mo. Sos

Partenaires techniques : Créa (Jérôme Le Govic), ANAH (DDTM)

Coût estimatif : Mise à dispo des locaux + temps agent

INDICATEURS DE SUIVI

Nombre et type d'actions de communication réalisées sur la précarité ; Nombre de personnes consultant le point info

Nombre de permanences ; Nombre et mise à jour des informations sur site, journal…

PRECISIONS

L'action vise à aider financièrement les Darnétalais à améliorer les performances énergétiques de leur logement. Il s'agira d'abonder les chèques énergie de la Région. Deux chèques existent aujourd'hui : l'un pour un audit, l'autre pour les travaux. L'avantage de ce système est que la ville n'a pas d'instruction de dossier à faire (c'est à la Région). Les modalités de budget doivent encore être précisées (une enveloppe fixée au début attribuée aux premiers ? sous des conditions de revenus ?)

Précision sur l'avancée de l'action :

Communiquer sur les réductions d'énergie, organiser une permanence du Point Info Energie à Darnétal, aider les darnétalais à améliorer les performances énergétiques de leur logement

Depuis 2015 : création d'animations pédagogiques à destination des scolaires sur les économies d'énergies.
2013 à 2016 : la Métropole Rouen Normandie proposait des permanences (1 fois par mois) d'informations : PIG (Programme d'Intérêt Général). Ce dispositif **permettait d'encourager l'exécution de travaux en accordant des subventions** aux propriétaires occupants, aux propriétaires bailleurs et aux copropriétaires. Les objectifs étant de favoriser le maintien à domicile face à la perte d'autonomie, traiter les copropriétés dégradées et les logements indignes et lutter contre la précarité énergétique.
2017 : la politique nationale d'information est, dorénavant, portée par l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) en collaboration avec le Conseil départemental de la Seine-Maritime, la Caisse d'Allocations Familiales de Seine-Maritime, La Mutualité Sociale Agricole de Haute-Normandie, l'Agence Régionale de Santé Normandie, la CARSAT Normandie, Action Logement. L'ANAH mobilise INHARI (association loi 1901 qui accompagne depuis plus de 60 ans, les collectivités locales dans leurs projets d'habitat et d'aménagement de leurs territoires. Elle apporte également des solutions aux besoins de leurs habitants dans le cadre de leurs projets de réhabilitation de leur logement.) pour intervenir sur différents territoires de la Métropole de Rouen.

2017/2022 : **organisation de la Semaine Internationale du Développement Durable – Soirée de sensibilisation aux économies d'énergies** (Actus DD), animations sur les économies d'énergies auprès des résidents de la Rpa (4 séances) et publics CCAS (1 séance pour les professionnels et 1 pour les usagers).
Depuis 2017 : **des permanences d'informations financées par la Métropole Rouen Normandie et animées par INHARI sont régulièrement mises en place au Centre Savale**. Ces permanences permettent aux propriétaires occupants de se tenir informés des possibles accompagnements financiers, techniques et administratifs.
Depuis 2018 : **plusieurs interventions sur la précarité énergétique** (habitants, résidents de la RPA, publics CCAS, professionnels du social) proposées par SOLIHA, CARDERE ou le service Solidarité d'EDF.
2018/2019 : **3 agents formés aux moyens de prévenir la précarité énergétique dans les foyers** par l'Arehn (Agence régionale de l'environnement de Haute-Normandie devenue l'ANBDD – Agence Nationale de la Biodiversité et du Développement Durable -).
Ponctuellement, la Ville et les services du CCAS incitent les bailleurs sociaux (par la TFPB – Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties) à proposer des permanences d'informations sur les moyens de diminuer les consommations d'énergies au sein des foyers. Ces permanences sont couplées avec des distributions de kits énergies.
Les actions de sensibilisation sont plébiscitées par les habitants qui répondent présents lors des manifestations. Les enseignants également apprécient les propositions d'animations, d'interventions qui leurs sont proposées dans le cadre scolaire.

Valorisation, communication

Supports de communication de la Ville, presse locale

Pour aller plus loin, projet(s) possible(s)

La mise en place sur le site Internet de la Ville de liens, contacts semble facile à mettre en place.

En photos

Etat d'avancement	
Action réalisée	X
Action en cours de réalisation	
Action portée par autre entité	
Action en surveillance	
Action non réalisée	

Axe	4	Promouvoir de nouvelles pratiques pour répondre aux enjeux de pénurie des ressources
Objectif	9	Préserver l'énergie et les ressources en eau
Action	**39**	**Illuminer la ville de façon responsable au moment des fêtes**

DEFINITION DE L'ACTION

Contexte

Si les illuminations de Noël répondent à un besoin festif, elles représentent, selon certaines études, 10% des consommations énergétiques annuelles des communes, à un moment dans l'année où les besoins sont déjà importants du fait du froid (ADEME 2009).
Globalement, les illuminations nécessitent la puissance de 1300 Mégawatts (MW) : 3/4 étant utilisés pour les illuminations des particuliers et 1/4 pour celles des collectivités (RTE).

Descriptif du projet

L'objectif de l'action est de réduire les consommations énergétiques occasionnées par les illuminations tout en conservant l'esprit festif qu'elles occasionnent. Il s'agira notamment d'accroître l'utilisation des ampoules LEDs pour les guirlandes de la rue. Le travail réalisé pourra s'appuyer sur le guide pratique élaboré par l'ADEME (Organisation éco-responsable des fêtes de fin d'année par les collectivités locales).
La réduction des consommations énergétiques bénéficiera d'une valorisation auprès des habitants afin de les sensibiliser au sujet.

Difficultés de mise en œuvre à envisager

Modification des habitudes

Liens avec d'autres actions

Mener un audit sur l'éclairage public afin de réduire les consommations
Organiser une permanence du Point Info Energie à Darnétal

Liens avec les finalités du développement durable et effets attendus

X	La lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère	*L'action vise à réduire les consommations énergétiques et de ce fait les émissions de GES induites par la production d'énergie.*
X	La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources	*Elle contribue de ce fait à la réduction des consommations d'énergie fossile.*
	La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations	
	L'épanouissement de tous les êtres humains	
X	Une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	*Elle contribue à la réduction des dépenses publiques*

MODALITES DE MISE EN ŒUVRE

Etat d'avancement de l'action : à engager

Calendrier prévisionnel : dès 2014

Niveau de maîtrise par la ville : financement et maîtrise directe

Référents pour la mairie

Elu : D. Guérin	**Service :** Fêtes et cérémonies	**Pilote :** Christine Guillot

Partenaires techniques :

Coût estimatif : 2000 à 3000 euros/an

INDICATEURS DE SUIVI

Consommations énergétiques du mois de décembre.

Part des LEDs dans les éclairages

PRECISIONS

Sans perdre en côté festif, il est possible de mettre moins d'illuminations, en ciblant bien les lieux où elles sont installées. Ex : entrées de ville, rues commerçantes.
Question : Pourrait-on ne pas enlever les décorations comme à Lille ou Strasbourg ? Cela permettrait de faire gagner un temps précieux aux services techniques et ainsi diminuer les coûts.
Attention à la manipulation des LEDs qui, elles, ne doivent pas être laissées.

Précision sur l'avancée de l'action :

Illuminer la ville de façon responsable au moment des fêtes

Les acquisitions de nouveaux éclairages LEDS se fait d'année en année et ont débuté en 2015 par l'achat d'un rideau lumineux pour la façade de l'Hôtel de Ville. Afin de ne pas saupoudrer les éclairages sur l'ensemble du territoire, les installations ont été mieux réfléchi.
2018 : acquisitions des éclairages LEDS de la rue Sadi-Carnot.
En 2020, acquisition de nouveaux décors pour la route de Rouen.
En 2021, nouveaux décors pour la rue Louis-Pasteur.

Valorisation, communication

Pour aller plus loin, projet(s) possible(s)

En photos

Etat d'avancement	
Action réalisée	X
Action en cours de réalisation	
Action portée par autre entité	
Action en surveillance	
Action non réalisée	

Axe	4	Promouvoir de nouvelles pratiques pour répondre aux enjeux de pénurie des ressources
Objectif	9	Préserver l'énergie et les ressources en eau
Action	**40**	**Mener un audit sur l'éclairage public afin de réduire les consommations**

DEFINITION DE L'ACTION

Contexte

L'éclairage public représente, en moyenne, 23 % de la facture globale d'énergie et 38 % de la facture d'électricité des communes (ADEME 2006). Il s'agit du 2ème poste de consommations énergétiques après les bâtiments communaux. Avez-vous des chiffres pour la commune ??
Par ailleurs, l'éclairage public a des impacts importants sur la biodiversité du fait de la pollution lumineuse qu'elle occasionne.

Descriptif du projet

L'action vise à réaliser un audit sur l'éclairage public, en étudiant la possibilité de supprimer certains points lumineux, en parallèle d'un travail de pédagogie et d'information.

Difficultés de mise en œuvre à envisager

Volonté des élus à créer ce changement malgré les réflexions négatives qui ne manqueront pas d'être exprimées.

Liens avec d'autres actions

Liens avec les finalités du développement durable et effets attendus

X	La lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère	*L'action vise à réduire les consommations énergétiques et de ce fait les émissions de GES induites par la production d'énergie.*
X	La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources	*Elle contribue de ce fait à la réduction des consommations d'énergie fossile. En baissant la pollution lumineuse, elle favorise la biodiversité.*
	La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations	
	L'épanouissement de tous les êtres humains	
X	Une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	*Elle contribue à la réduction des dépenses publiques*

MODALITES DE MISE EN ŒUVRE

Etat d'avancement de l'action : à engager

Calendrier prévisionnel : dès 2015

Niveau de maîtrise par la ville : financement et maîtrise directe

Référents pour la mairie

Elu : D. Duval	**Service :** STM	**Pilote :** JP. Cornic (DST)

Partenaires techniques

Coût estimatif : Audit : 10 000 € - **Autres financements : a**fin de bénéficier de 60% de subventions pour l'étude, il faut utiliser le cahier des charges produit par l'ADEME. Compter 20 à 25 000€ pour l'étude.

INDICATEURS DE SUIVI

Nombre de points lumineux

PRECISIONS

Conseils de JPC : Pas d'audit ! Eteindre **en communiquant**

Précision sur l'avancée de l'action :

Mener un audit sur l'éclairage public afin de réduire les consommations

Dès 2012, des aménagements permettant de réduire les consommations d'énergie électrique de l'éclairage public ont été engagés. Ainsi, lors des remplacements de lignes de candélabres des ballasts à abaissement horaire de puissance ont été posés à divers endroits.
2012 : **installation de candélabres à bases consommation d'énergies** dans l'allée du Roule.
2014 : **installation de candélabres à bases consommation d'énergies** à la Sente de la Ravine.

→ Depuis janvier 2015, le transfert de compétences à la Métropole de Rouen inclut l'éclairage public, ce qui ne place plus la ville de Darnétal en qualité de donneur d'ordre sur des actions en matière d'éclairage public.
Néanmoins la commune y porte une attention particulière et collabore à une réflexion globale avec le Pôle de proximité de la Métropole Rouen Normandie.
2019 : **installation de candélabres à bases consommation d'énergies** rue du Roule.
2020 : **installation de candélabres à bases consommation d'énergies** carrefour de la Girafe dans le cadre de l'aménagement du carrefour.
2018 et 2019 : la Ville a participé à **Earth Hour** en collaboration avec la Métropole Rouen Normandie (plus grande mobilisation citoyenne pour la planète organisée par le WWF ! Cette grande manifestation organisée le dernier week-end de mars est l'occasion, le temps d'une heure, d'éteindre les lumières chez soi, se retrouver et admirer des milliers de monuments iconiques plonger dans le noir.)

Dans le cadre de l'Accord de Rouen pour le Climat (2018), la Ville s'est engagée à **mettre en œuvre l'extinction de l'éclairage public de minuit à 5h sur plusieurs quartiers d'habitations** : secteurs bois du Roule, Ecole d'architecture (Rue Lucien Fromage), rue de Préaux et Val Saint Martin.
Cette expérimentation permet d'économiser sur ce secteur, tous les ans (depuis 2018) près de 219 937 KWh, l'équivalent de 32 330 € (base 2022 à 0.147 € le KWh).
D'autres secteurs suivent : rues Sadi-Carnot, de Longpaon, Thiers, Verdun et Louis-Pasteur (août 2022) : les objectifs de cette action sont de faire des économies d'énergies, protéger notre santé et notre rythme biologique, préserver la biodiversité.

Valorisation, communication

Supports de communication de la Ville, presse locale.

En photos

Néant

Etat d'avancement	
Action réalisée	X
Action en cours de réalisation	
Action devenue partenariale	
Action en surveillance	
Action non réalisée	

Axe	4	Promouvoir de nouvelles pratiques pour répondre aux enjeux de pénurie des ressources
Objectif	9	Préserver l'énergie et les ressources en eau
Action	**41**	**Suivi des consommations électricité/gaz/fioul des bâtiments communaux**

DEFINITION DE L'ACTION

Contexte

Les bâtiments publics de Darnétal souffrent globalement d'une mauvaise isolation. Si des opérations de réhabilitation des écoles (école Pagnol) et de la salle Savale ont été initiées, beaucoup de travail reste encore à faire afin de réduire les consommations énergétiques municipales.

Descriptif du projet

L'objectif de cette action est de suivre les consommations énergétiques des bâtiments afin d'identifier les plus coûteux et de hiérarchiser les travaux à prévoir (d'isolation…)

Difficultés de mise en œuvre à envisager

Temps de Stéphanie Duval

Liens avec d'autres actions

Mettre en place une programmation de réhabilitation des bâtiments communaux
Installer des détecteurs de présence dans les bâtiments communaux (toilettes, lumière, salle de sport)

Liens avec les finalités du développement durable et effets attendus

X	La lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère	*L'action vise à réduire les consommations énergétiques et de ce fait les émissions de GES induites par la production d'énergie.*
X	La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources	*Elle contribue de de fait à la réduction des consommations d'énergie fossile.*
	La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations	
	L'épanouissement de tous les êtres humains	
X	Une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	*Elle contribue à la réduction des dépenses publiques*

MODALITES DE MISE EN ŒUVRE

Etat d'avancement de l'action : à engager

Calendrier prévisionnel : dès 2014

Niveau de maîtrise par la ville : maîtrise directe

Référents pour la mairie

Elu	**Services :** DGS avec services	**Pilote :** S. Duval (DGS)

Partenaires techniques :

Coût estimatif :

INDICATEURS DE SUIVI

Baisse des factures de chauffage – Electricité, gaz, fioul

Nombre de travaux entrepris, permettant de réduire ces factures

PRECISIONS

Précision sur l'avancée de l'action :

Suivi des consommations électricité/gaz/fioul des bâtiments communaux

Tous les ans, EDF réalise un audit des consommations d'électricité ; à cela s'ajoute une **veille du service de comptabilité pour toutes les énergies**.
L'acquisition de nouveaux équipements ou certains travaux permettent de réduire la consommation de certaines énergies (chaufferie de l'Hôtel de Ville : passage de la chaudière fioul en chaudière gaz puis en le système de chauffage relié à la chaufferie biomasse en 2021).

Les consommations d'eau font également l'objet de surveillance par un agent dédié (2018/2019) ; cependant les relevés de compteurs sont chronophages et il est difficile de mobiliser un agent essentiellement sur cette mission. Les fuites d'eau sont donc constatées dès réception de factures (fiche 44).

Pour aller plus loin, projet(s) possible(s)

Les consommations d'énergie de la Ville représentent une grande partie des dépenses auxquelles il faut y porter une attention importante ; aussi la Ville a mis en place d'un **marché de chauffage avec Dalkia plus intéressant** ; le marché est contractualisé pour l'achat d'électricité en optant pour une fourniture sur la base de 100% provenance d'énergie renouvelable.

En photos

Néant

Etat d'avancement	
Action réalisée	**X**
Action en cours de réalisation	
Action devenue partenariale	
Action en surveillance	
Action non réalisée	

Axe	4	Promouvoir de nouvelles pratiques pour répondre aux enjeux de pénurie des ressources
Objectif	9	Préserver l'énergie et les ressources en eau
Action	**42**	**Installer des détecteurs de présence dans les bâtiments communaux (toilettes, lumière, salle de sport)**

DEFINITION DE L'ACTION

Contexte

Les utilisateurs des bâtiments publics ne sont pas toujours vigilants à l'éclairage et au chauffage de ceux-ci. Des solutions doivent être trouvées afin de réduire les consommations électriques.

Descriptif du projet

L'action vise à installer des détecteurs de présence dans les bâtiments communaux. Cela sera réalisé de façon systématique dans chaque nouveau bâtiment. S'agissant des anciens bâtiments, les situations doivent être bien étudiées afin de trouver la meilleure solution.

Difficultés de mise en œuvre à envisager

Temps agent

Liens avec d'autres actions

Mettre en place une programmation de réhabilitation des bâtiments communaux
Mutualiser et réguler les équipements

Liens avec les finalités du développement durable et effets attendus

X	La lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère	*L'action vise à réduire les consommations énergétiques et de ce fait les émissions de GES induites par la production d'énergie.*
X	La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources	*Elle contribue de ce fait à la réduction des consommations d'énergie fossile.*
	La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations	
	L'épanouissement de tous les êtres humains	
X	Une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	*Elle contribue à la réduction des dépenses publiques*

MODALITES DE MISE EN ŒUVRE

Etat d'avancement de l'action : à engager

Calendrier prévisionnel : dès 2014

Niveau de maîtrise par la ville : financement et maîtrise directe

Référents pour la mairie

Elu : D. Duval	**Service :** STM	**Pilote :** JP. Cornic (DST)

Partenaires techniques :

Coût estimatif : 30 euros/détecteurs

INDICATEURS DE SUIVI

Nombre de détecteurs installés

Part des bâtiments publics équipés de détecteurs

PRECISIONS

Attention. Les détecteurs peuvent mettre en difficulté des agents de nettoyage seul(e)s ans les bâtiments tôt le matin, lorsque leurs mouvements ne sont pas assez amples pour que le détecteur les repère. Il faut alors qu'elles puissent allumer une lumière de manière classique.

Précision sur l'avancée de l'action :

Installer des détecteurs de présence dans les bâtiments communaux (toilettes, lumière, salle de sport)

Cette démarche a été généralisée dans les bâtiments neufs ou rénovés avec une attention particulière à la temporisation.
Cela est plus difficile à mettre en œuvre dans les bâtiments existants car le coût en est alors assez élevé ; de ce fait, ce sont des ampoules LEDs qui sont installées.
A noter que les détecteurs de présence sont adéquats dans les lieux où l'on passe (couloirs ou sanitaires) mais pas dans les lieux où l'on reste.
2007/2010 : résidence autonomie et Maison de la Nature et des Enfants déjà équipées en détecteurs de présence.
2013 : installation au Pôle Culture Jeunesse et Sport.
2015 : installation à l'Espace du Roule.
2018 : installation dans les parties communes de la RPA.
2017/2018 : Complexe sportif Ferry.
2021 : installation à l'Ecole Clemenceau élémentaire (1ère partie).
2022 : installation à l'Ecole Clemenceau élémentaire (2ème partie).

Valorisation, communication

Supports de communication de la Ville, presse locale

En photos

Néant

Etat d'avancement	
Action réalisée	X
Action en cours de réalisation	
Action devenue partenariale	
Action en surveillance	
Action non réalisée	

Axe	4	Promouvoir de nouvelles pratiques pour répondre aux enjeux de pénurie des ressources
Objectif	9	Préserver l'énergie et les ressources en eau
Action	**43**	**Réaliser une étude sur l'opportunité de créer une chaufferie bois**

DEFINITION DE L'ACTION

Contexte

Darnétal compte peu d'installations pour la production d'énergies renouvelables, que cela soit dans le domaine public ou privé, mise à part les centrales photovoltaïques installées par Habitat 76 sur certains HLM.

Descriptif du projet

L'action vise à réaliser une étude technique et une étude d'approvisionnement pour une chaufferie bois (possibilité de faire financer 60% de l'étude de faisabilité par le fond chaleur).

Difficultés de mise en œuvre à envisager

Liens avec d'autres actions

Liens avec les finalités du développement durable et effets attendus

X	La lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère	*L'action vise à développer la production d'énergie à partir de ressources renouvelables, diminuant de ce fait les émissions de GES induites par la production d'énergie.*
X	La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources	*Elle contribue à la réduction des consommations d'énergie fossile.*
	La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations	
	L'épanouissement de tous les êtres humains	
X	Une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	*L'action peut créer la mise en place d'une filière bois locale.*

MODALITES DE MISE EN ŒUVRE

Etat d'avancement de l'action : en cours

Déjà engagé		**En cours**		**A engager**		

Calendrier prévisionnel : dès maintenant

Niveau de maîtrise par la ville : financement et accompagnement

Référents pour la mairie

Elu : D. Duval	**Service :** STM	**Pilote :** JP. Cornic (DST)

Partenaires techniques : Cabinet d'étude privée ex : Biomasse ? ADEME ?

Coût estimatif : Entre 5 000 et 10 000 euros - **Autres financements :** 60 % par le fond Chaleur

INDICATEURS DE SUIVI

Réalisation de l'étude

PRECISIONS

Nous avons déjà la pré-étude, réalisée il y a 4 ans.

Précision sur l'avancée de l'action :

Réaliser une étude sur l'opportunité de créer une chaufferie bois

Les réseaux de chaleur urbains, largement consacrés par la loi relative à la Transition Énergétique pour la croissance verte, sont des moyens utiles et pertinents pour réduire significativement les gaz à effet de serre et lutter efficacement contre le dérèglement climatique. Ils constituent de véritables outils d'aménagement du territoire et des leviers essentiels de la Transition Énergétique pour un aménagement durable de la métropole.
Dès 2010, la Ville était en réflexion sur un projet de chauffage urbain. Les différentes études montraient alors un coût prohibitif pour la collectivité seule. Aussi, les services ont suivi avec attention le projet de la Métropole Rouen Normandie et s'y est associée. En effet, le portage pluri-collectivités semble plus réaliste. Il est également possible (sous condition de distance) de demander le raccordement de maison de particuliers.

Novembre 2018 : **réunion publique sur le projet de réseau de chaleur urbain organisée par la Ville en partenariat avec la Métropole Rouen Normandie.**
Septembre 2019 : début des travaux. Le projet sur Darnétal : raccordement d'une **grande majorité des bâtiments municipaux** : Mairie, Centre Savale, écoles Résidence la Belle étoile, service technique municipaux (Maison Curie), la cuisine centrale municipale, Complexe sportif Ferry ; bâtiments non municipaux : Centre Hospitalier Durécu, l'école Saint Jean Baptiste, immeuble parc du ROBEC, immeubles Seminor, quelques habitations de particuliers.
2021 : **mise en service du chauffage urbain**.

Nombre de logements de bailleurs raccordés : 850 logements + 94 logements en projet
Nombre de logements privés raccordés : actuellement pas de logements raccordés mais 2 en cours

Valorisation, communication

Supports de communication de la Ville, presse locale, site Internet de Dalkia (https://www.reseau-petitebouverie.fr/)

Pour aller plus loin, projet(s) possible(s)

En photos

NORD-OUEST

Inauguration de la chaufferie du réseau de chaleur Petite Bouverie

Lundi 22 novembre a eu lieu à Rouen l'inauguration de la chaufferie du réseau de chaleur Petite Bouverie. Pour célébrer cet événement, Sylvie Jéhanno, PDG de Dalkia, était notamment accompagnée de Nicolas Mayer-Rossignol, maire de Rouen et président de la Métropole ; Pascal Houbron, conseiller régional de Normandie et maire de Bihorel ; et Fabrice Gentil, directeur régional de l'Ademe. Cette chaufferie de 17 MW est dotée d'une chaudière Dall Energy, une innovation technique unique en France qui permet la combustion d'une large variété de biomasse. Ce réseau est alimenté à plus de 80 % avec des énergies renouvelables et de récupération. 27 000 tonnes de CO2 seront ainsi évitées chaque année.

Etat d'avancement	
Action réalisée	X
Action en cours de réalisation	
Action devenue partenariale	
Action en surveillance	
Action non réalisée	

Axe	4	Promouvoir de nouvelles pratiques pour répondre aux enjeux de pénurie des ressources
Objectif	9	Préserver l'énergie et les ressources en eau
Action	**44**	**Mettre en place un suivi des consommations d'eau dans les différents bâtiments communaux**

DEFINITION DE L'ACTION

Contexte

Darnétal ne doit pas faire anticiper sur le court terme une pénurie en eau. Il est cependant de la responsabilité de la commune et de ses habitants de préserver une ressource en eau potable qui est rare, tant sur le plan des consommations que sur les impacts sur la qualité des ressources.

Descriptif du projet

La mise en place d'un suivi des consommations d'eau va permettre à la commune une meilleure gestion de la ressource et d'être plus réactive lors de surconsommations.

Difficultés de mise en œuvre à envisager

Liens avec d'autres actions

Liens avec les finalités du développement durable et effets attendus

	La lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère	
X	La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources	*L'action vise à réduire les consommations d'eau.*
	La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations	
	L'épanouissement de tous les êtres humains	
X	Une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	*Elle contribue à la réduction des dépenses publiques.*

MODALITES DE MISE EN ŒUVRE

Etat d'avancement de l'action : déjà engagé

Calendrier prévisionnel : dès maintenant

Niveau de maîtrise par la ville : maîtrise directe

Référents pour la mairie

Elu : L. Lemonnier	**Service**	**Pilote :** S. Duval (DGS)

Partenaires techniques : Créa

Coût estimatif :

INDICATEURS DE SUIVI

Consommations d'eau annuelles

PRECISIONS

Ce tableau semestriel de suivi des consommations par bâtiment est déjà mis en place par Mireille Corbet, avec les factures de la créa.
En parallèle, des relevés mensuels sont faits par une personne des services techniques.
En cas de consommation anormale, Mireille alerte les services techniques et bloque la facture.

Précision sur l'avancée de l'action :

Mettre en place un suivi des consommations d'eau dans les différents bâtiments communaux

Le service finance suit avec attention les consommations d'eau dès réception de facture.
2018/2019 : **un agent dédié relevait les consommations d'eau sur tous les compteurs des bâtiments municipaux tous les mois**. Devant l'ampleur de cette mission (4 jours plein par mois), ces relevés ont été supprimés. La surveillance se fait donc grâce aux factures reçues… cela peut être pénalisant car les factures étant biannuelles, les fuites sont découvertes tardivement.

Pour aller plus loin, projet(s) possible(s)

Continuer l'installation de mousseurs sur les robinets.

En photos

Néant

Etat d'avancement	
Action réalisée	**X**
Action en cours de réalisation	
Action devenue partenariale	
Action en surveillance	
Action non réalisée	

Axe	4	Promouvoir de nouvelles pratiques pour répondre aux enjeux de pénurie des ressources
Objectif	10	Réduire la production de déchets
Action	**45**	**Sensibiliser les habitants à la réduction des déchets, et au tri dans la ville**

DEFINITION DE L'ACTION

Contexte

A l'échelle de la CREA, le tonnage de déchets par habitant est en baisse et apparaît comme légèrement inférieur aux moyennes nationales (313 kg par habitant et par an d'ordures ménagères contre 316 au niveau national).
Concernant plus particulièrement Darnétal, les services de la ville recueillent tous les ans 288t de déchets en dépôt sauvage, en plus du ramassage réalisé par la CREA dans le cadre de sa compétence. Au vu des problématiques soulevées (raréfaction des ressources, impact du traitement des déchets sur l'environnement et la santé), les déchets sont un enjeu majeur.

Descriptif du projet

L'action vise à renforcer la sensibilisation des habitants relative aux déchets, au tri, et à la surconsommation.
Plusieurs champs pourront être abordés comme
- l'information sur le tri (Les informations manquent sur ce que l'on peut ou non trier. Les éléments d'information devraient être adaptés au contexte de chacun. Un travail avec les enfants pourrait ainsi être fait dans les écoles. Voir avec le SMEDAR. Informer les gens sur le service à la CREA (tel jour, ramassage suite à déménagement),
- l'incitation au compostage,
- la sensibilisation aux achats responsables, et raisonnable (Un travail de sensibilisation pourrait être mené auprès des habitants visant à les interroger sur leurs modes de consommation : est-ce que j'en ai vraiment besoin ? (Par exemple, dans le cadre de la Semaine de la consommation responsable et durable) sous forme de manifestation).

La ville a déjà initié une vaste campagne de remplacement des containers actuels par des containers enterrés dans le centre-ville. L'opération se poursuivra dans les autres quartiers.
Il s'agit également de créer des emplacements de regroupements de poubelles dans les rues où les bacs restent sur les trottoirs en permanence. Il faudrait mutualiser les dépôts pour plusieurs habitations (suppression de places de parking). Le risque d'incendie est cependant à craindre.
Une action pourrait également viser les équipements individuels de tri, qui sont jugés comme trop encombrants pour les petites cuisines (mise à disposition de poubelles de tri compactes ? cf. SMEDAR)

Difficultés de mise en œuvre à envisager

Volonté politique – Mobilisation des partenaires

Liens avec d'autres actions

Mettre en place des solutions de compostage collectif
Organiser des éco-événements

Liens avec les finalités du développement durable et effets attendus

X	La lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère	*La réduction de déchets finaux contribue à la diminution de la production de GES.*
X	La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources	*Consommer moins limite l'impact sur les ressources.*
	La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations	
	L'épanouissement de tous les êtres humains	
X	Une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	*L'action vise à promouvoir les achats responsables afin de limiter la production de déchets.*

MODALITES DE MISE EN ŒUVRE

Etat d'avancement de l'action : à engager

Calendrier prévisionnel : dès 2014

Niveau de maîtrise par la ville : accompagnement

Référents pour la mairie

Elus : D. Duval – F. Varin	**Services :** Police/COM	**Pilote :** S. Duval (DGS) /Mo Sos

Partenaires techniques : Créa, Smédar (le Smédar intervient déjà dans les écoles et les collèges).

Coût estimatif : Temps agent

INDICATEURS DE SUIVI

Nombre d'opérations ponctuelles (exemple : 25/11 par la Créa)

PRECISIONS

Action de communication : « Est-ce la ville dont vous rêvez ? » avec des photos des immondices et le coût pour la ville.
Bilan du Smédar
Vont aussi dans ce sens :
- Containers enterrés -> sensibilisation avec bailleurs et créa.
- Points de regroupements de poubelles pour les rues avec peu de trottoirs ou rues trop pentues
- Mise en place de 5 containers textiles (avec semelle béton financée par la mairie).

Précision sur l'avancée de l'action :

Sensibiliser les habitants à la réduction des déchets, et au tri dans la ville

Depuis 2010 : **les enfants des accueils de loisirs, des ateliers du midi sont sensibilisés à l'importance du tri sélectif** et de la récupération, participent à des animations proposées par le SMEDAR, des articles ou encarts sont rédigés sur cette thématique dans le magazine municipal.
Depuis 2011 : **stand de documentation sur cette thématique en accès libre lors de Jouer nature et Journée d'automne.**
A cette sensibilisation s'ajoute l'installation de réceptacles de collectes : **containers enterrés installés par la Métropole Rouen Normandie en partenariat avec les bailleurs et la Ville ; mise en place de bacs de récupération textiles** (partenariat avec Solidarité textiles)**, généralisation des points de collectes de piles** (partenariat avec Corepile) **et bouchons** (partenariat avec Bouchons 276) dans les écoles, structures municipales (depuis 2018).
Darnétal possède sur son territoire également une déchetterie qui contribue à la sensibilisation du tri sélectif.
2014 : **principe de tri des déchets identifié dans le contrat de location de l'Espace du Roule**.
2017/2018/2019 et 2022 : **organisation de la Semaine du Développement Durable, stand de collectes lors de la Semaine Bleu dédiée aux seniors**
2017 : création d'une poubelle à roulettes pour trier et récupérer certaines matières à l'accueil de loisirs (bouchons, feutres…).
Depuis 2019 : **opérations de ramassage de déchets** en ville, sur les bords du Robec en forêts en partenariat avec des associations (APER, Le joyeux collectifs, étudiants, le Conseil citoyen, le Conseil Municipal de Jeunes).
2019 : **installation d'une table de tri dans le restaurant scolaire de l'école Savale** afin de sensibiliser les élèves au gaspillage alimentaire (collaboration avec TERRALEO), mise à jour du site Internet de la Mairie avec une partie dédiée aux déchets et au recyclage https://www.mairie-darnetal.fr/sinformer-et-decouvrir/dechets-et-recyclage/ , soirée d'échange pour tout savoir sur les économies d'énergies (Actus DD).
2021 : communication de **l'application « MONTRI »** dans le magazine municipal.
2022 : **installation d'une table de tri dans le restaurant scolaire de l'école Ferry** (utilisée également par les élèves de l'école Mozart).

Il semble opportun de continuer l'action en communiquant de plus en plus auprès de tous les habitants, des résidents RPA et des associations car il existe de nombreux espaces utilisés comme dépôts sauvages.

Valorisation, communication

Supports de communication de la Ville, presse locale.

Pour aller plus loin, projet(s) possible(s)

Les agents des services municipaux sont également sensibilisés au tri et recyclage dans le cadre de leur fonction : cartouches d'encre et toner de photocopieurs, tri des papiers et matières recyclables (une poubelle en carton est à disposition dans tous les bureaux pour ce tri). Une lettre d'information interne a pour objectif d'informer également sur ce sujet.

En photos

Etat d'avancement	
Action réalisée	X
Action en cours de réalisation	
Action devenue partenariale	
Action en surveillance	
Action non réalisée	

Axe	4	Promouvoir de nouvelles pratiques pour répondre aux enjeux de pénurie des ressources
Objectif	10	Réduire la production de déchets
Action	**46**	**Organiser des éco-événements**

DEFINITION DE L'ACTION

Contexte

Toute manifestation est nécessairement à l'origine d'impacts sur l'environnement (consommation de papier, d'énergie, transport, production de déchets...). Elles sont également des moments privilégiés pour faire de la sensibilisation auprès des organisateurs et des participants.

Descriptif du projet

L'action vise à développer les éco-évènements au sein des manifestations organisées par la ville. Un éco-événement est une manifestation qui réduit ses impacts négatifs sur l'environnement, soutient une économie sociale et solidaire, associe des partenaires locaux, facilite l'accès à tous et promeut les valeurs du DD.
Les bailleurs sociaux sont intéressés pour être partenaires sur ce type de manifestation.
Il pourrait s'agir d'organiser le mois de la propreté, et travailler en roulement par quartier avec de la sensibilisation. Un travail pourrait être fait avec les concierges. Aujourd'hui, ça ne marche pas très bien à Darnétal par rapport à d'autres communes.

Difficultés de mise en œuvre à envisager

Liens avec d'autres actions

Sensibiliser les habitants à la réduction des déchets
Développer la sensibilisation sur la mobilité
Organiser des sessions de sensibilisation auprès des agents et des habitants : Botanique, cuisine, jardinage

Liens avec les finalités du développement durable et effets attendus

X	La lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère	*La réduction de déchets finaux, des consommations énergétiques contribuent à la diminution de la production de GES.*
X	La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources	*Un éco-évènement se doit de réfléchir sur la réduction de ses consommations de matière, sur ses impacts sur la biodiversité.*
X	La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations	*S'agissant d'évènements, ils contribuent au lien social et permettent la rencontre entre les habitants.*
X	L'épanouissement de tous les êtres humains	*Ils favorisent la sensibilisation des participants au développement durable.*
X	Une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	*Ils contribuent à des achats durables.*

MODALITES DE MISE EN ŒUVRE

Etat d'avancement de l'action : à engager

Calendrier prévisionnel : dès que possible

Niveau de maîtrise par la ville : maîtrise directe

Référents pour la mairie

Elu	**Service**	**Pilotes :** Ch. GUILLOT / Mo. Sos

Partenaires techniques :

Coût estimatif :

INDICATEURS DE SUIVI

Nombre d'éco-événements organisés

Nombre de participants

PRECISIONS

A voir avec les élus et à repositionner

Précision sur l'avancée de l'action :

Organiser des éco-événements

De nombreuses manifestations sont organisées et chacun des organisateurs met en place des écogestes. Il conviendrait de formaliser ces écogestes en ajoutant dans les projets ou dans les propositions faites aux élus « Et pour le DD, je fais quoi ? ». Cela se concrétise par l'utilisation d'éco-cups, la mise en place de poubelles de tri, de l'achat de boissons en grand contenant, mise en place de toilettes sèches sur les manifestations, la demande systématique du **Label éco-évènement de la Métropole Rouen Normandie**, le choix de prestataires d'impression en fonction de leur éco-responsabilité (papier recyclé, encres éco-responsables).
Au fil du temps, les services municipaux développent également de nombreux partenariats avec des structures aidantes : le **Smédar** et le **service environnement et éducation de la Métropole Rouen Normandie** (présents sur la Semaine du Développement Durable, au Printemps des Cultures, au Festival BD, dans les écoles), **l'Arehn devenue l'ANBDD** (Agence Nationale de la Biodiversité et du Développement Durable), l'association **CARDERE**.

Valorisation, communication

Supports de communication de la Ville, presse locale.

Pour aller plus loin, projet(s) possible(s)

En photos

Etat d'avancement	
Action réalisée	X
Action en cours de réalisation	
Action devenue partenariale	
Action en surveillance	
Action non réalisée	

Axe	4	Promouvoir de nouvelles pratiques pour répondre aux enjeux de pénurie des ressources
Objectif	10	Réduire la production de déchets
Action	**47**	**Améliorer la signalisation autour de la déchetterie**

DEFINITION DE L'ACTION

Contexte

Descriptif du projet

Les horaires d'ouverture de la déchetterie sont mal renseignés. Quand les habitants viennent déposer des éléments et que celle-ci est fermée, il leur est difficile de faire demi-tour et ils laissent les éléments devant la grille. De nombreuses demandes ont déjà été formulées auprès de la CREA
A fusionner avec l'action 58 sur la sensibilisation ? L'action me parait un peu faible relativement aux autres

Difficultés de mise en œuvre à envisager

Liens avec d'autres actions

Liens avec les finalités du développement durable et effets attendus

	La lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère	
	La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources	
	La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations	
	L'épanouissement de tous les êtres humains	
	Une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	

MODALITES DE MISE EN ŒUVRE

Etat d'avancement de l'action : déjà engagé

Calendrier prévisionnel : dès que possible

Niveau de maîtrise par la ville : accompagnement et maîtrise directe

Référents pour la mairie

Elu	**Service**	**Pilote :** JP. Cornic (DST)

Partenaires techniques :

Coût estimatif :

INDICATEURS DE SUIVI

PRECISIONS

ACTION REALISEE – DEVRA TROUVER SA PLACE DANS LE BILAN

Précision sur l'avancée de l'action :
Améliorer la signalisation autour de la déchetterie
Action réalisée et finalisée dès 2012.
Valorisation, communication
Supports de communication de la Ville, presse locale
En photos

Etat d'avancement	
Action réalisée	X
Action en cours de réalisation	
Action devenue partenariale	
Action en surveillance	
Action non réalisée	

Axe	4	Promouvoir de nouvelles pratiques pour répondre aux enjeux de pénurie des ressources
Objectif	10	Réduire la production de déchets
Action	**48**	**Responsabiliser les agents sur l'utilisation des produits**

DEFINITION DE L'ACTION

Contexte

Une façon de moins consommer est de mieux consommer en comprenant mieux quelles sont les conditions optimums de consommation des produits.
La ville consomme de nombreux produits dont l'utilisation pourrait être davantage rationnalisée.

Descriptif du projet

Des formations seront réalisées auprès des agents afin de les sensibiliser à une meilleure utilisation des produits qu'ils manipulent. Des sessions de formation ont déjà été organisées pour les produits d'entretien, un recyclage sur ces formations est à prévoir.

Difficultés de mise en œuvre à envisager

Liens avec d'autres actions

Mettre en place une politique d'achats responsables

Liens avec les finalités du développement durable et effets attendus

X	La lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère	*La réduction de déchets finaux contribue à la diminution de la production de GES.*
X	La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources	*Consommer moins limite l'impact sur les ressources.*
	La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations	
X	L'épanouissement de tous les êtres humains	*Les agents bénéficient de formations qui contribuent à un plus grand épanouissement dans leur travail.*
X	Une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	*L'action favorise la réduction des dépenses publiques.*

MODALITES DE MISE EN ŒUVRE

Etat d'avancement de l'action : déjà engagé

Calendrier prévisionnel : 2014

Niveau de maîtrise par la ville : maîtrise directe

Référents pour la mairie

Elus : JM. Dehut / D. Duval	**Services :** Restauration/STM	**Pilotes :** MA. Mercier/Valérie Sarazin

Partenaires techniques :

Coût estimatif : 1500 euros

INDICATEURS DE SUIVI

Nombre d'agents formés (ou bénéficiant d'un recyclage)

Nombre de formations organisées

PRECISIONS

La formation à l'utilisation des produits a déjà été faite. Recyclage prévu
Janvier 2014 formation sur les dangers des produits

Précision sur l'avancée de l'action :
Responsabiliser les agents sur l'utilisation des produits
Du fait d'une sensibilisation et de formation des agents (des services restauration et des sports), les coûts annuels d'achats de produits d'entretien ont baissé depuis 2013. En effet, les agents mieux informés utilisent et dosent mieux les produits.
Valorisation, communication
Communication interne dans les services
En photos
Néant

Etat d'avancement	
Action réalisée	**X**
Action en cours de réalisation	
Action devenue partenariale	
Action en surveillance	
Action non réalisée	

Axe	4	Promouvoir de nouvelles pratiques pour répondre aux enjeux de pénurie des ressources
Objectif	10	Réduire la production de déchets
Action	**49**	**Mettre en place une politique d'achats responsables**

DEFINITION DE L'ACTION

Contexte

La « commande publique » est un des leviers d'actions, désormais favorisé par le code des marchés publics, pour mettre en œuvre le développement durable au sein des collectivités. L'intégration du développement durable dans la commande publique apparaît ainsi pour nombre d'acteurs publics comme un outil de mobilisation progressif des services et du territoire vers une prise en compte plus large à terme du développement durable. C'est un levier économique puissant ; en effet, au niveau de la France, la commande publique représente environ 120 milliards d'euros par an, soit près de 15% du PIB.
Darnétal a déjà mis en place depuis quelques années des critères de développement durable dans ses achats (préciser)

Descriptif du projet

L'action vise à mettre en place au sein de la commune une politique structurée d'achats durables.
Il s'agit, par exemple, de prêter une attention à la consommation énergétique des appareils.
A approfondir : qu'allez-vous faire de plus par rapport à ce que vous faites déjà ?

Difficultés de mise en œuvre à envisager

Décliner en sous-actions. Changement de mentalités/d'habitudes

Liens avec d'autres actions

Responsabiliser les agents sur l'utilisation des produits

Liens avec les finalités du développement durable et effets attendus

	La lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère	
	La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources	
	La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations	
	L'épanouissement de tous les êtres humains	
X	Une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	*L'action permet de développer les achats responsables.*

MODALITES DE MISE EN ŒUVRE

Etat d'avancement de l'action : à engager

Calendrier prévisionnel : dès 2014

Niveau de maîtrise par la ville : maîtrise directe

Référents pour la mairie

Elus : Tous	**Services :** Tous	**Pilotes :** Virginie Abitbol (marchés publics)

Partenaires techniques :

Coût estimatif :

INDICATEURS DE SUIVI

PRECISIONS

Il faudra alors cibler des sous-actions.
Des modifications dans les clauses de marchés publics sont déjà effectives.

Précision sur l'avancée de l'action

Mettre en place une politique d'achats responsables

2010 : achat de fournitures et mobiliers éco-labellisés pour la Maison de la Nature et des Enfants.
Dès 2012 : généralisation des critères de développement durable dans le cahier des charges des marchés publiques.
2014 et 2015 : **priorisation aux achats en circuit court pour les légumes de la Restauration**, marchés publics d'acquisition de photocopieurs avec maintenance Photocopieurs avec Label de consommation énergétique Energy Star : constitue un critère de choix des offres " les performances environnementales des multifonctions proposés". Jugement du critère selon le référentiel Energy Star. Valeur de 20 % dans l'attribution du marché en 2014 et valeur de 15 % dans l'attribution du marché en 2015, signature d'une convention entre la Ville et la Métropole Normandie Rouen pour bénéficier du **soutien technique dans la rédaction de marchés publics à « clauses spécifiques** (sept. 2015).
2016 : **maitrise d'ouvrage pour l'extension/réhabilitation du complexe Ferry/Havel avec une attention aux clauses de développement durable.**
2019 : **acquisition d'un aspirateur 100% électrique pour les petits déchets de voirie** (mai), location de 3 vélos à assistance électrique pour les déplacements courts d'agents (été 2018-déc. 2019), **acquisition de deux utilitaires électriques** (nov. 2019).
2021 : **acquisition d'un vélo à assistance électrique pour les déplacements courts d'agents**.
2022 : construction d'un terrain de football synthétique au cœur de l'espace naturel sensible du Bois du Roule. Ce nouvel équipement dispose d'un **dispositif de récupération des eaux de pluies de 60m3**. Il est **composé de matériaux majoritairement recyclés issus pour la plupart des carrières de proximité**. Le terrain ne nécessite **aucune consommation d'eau ni d'utilisation de produits phytosanitaires**. L'éclairage réglementaire de 250 lux permet de l'utiliser de jour comme de nuit.

D'une manière générale, les marchés de fournitures portés par la ville seule ou dans le cadre de l'adhésion à un groupement de commande prennent en compte les mesures environnementales suivantes :

- Exemple pour les trois marchés de fournitures de matériels scolaires et ludiques :
  - une majeure partie de **produits doivent disposer de labels ou de certifications de qualité environnementale** (Ecolabel Européen, Ange Bleu, Nordic Swan Ecolabel, NF Environnement…) ; la majeure partie des articles de papeterie doivent être **labellisés FSC ou PEFC**.
  - Une majeure partie des jouets, colles, peintures, doivent répondre à des exigences de faibles émissions, ou **émissions nulles de Composés Organiques Volatiles** (COV).
- Concernant les livraisons des produits, les titulaires doivent porter une attention particulière :
  - au regroupement des produits lors de commandes multiples doit être fait pour **limiter le nombre de livraisons**.
  - A la **limitation des emballages et contenants** de livraison et répondre eux-mêmes à une exigence de performance environnementale (produits recyclés ou issus du réemploi…).
- Exemple pour les 6 marchés relatifs à l'achat de fournitures pour les services techniques municipaux (articles de quincaillerie générale, d'électricité, de plomberie, de peinture, de matériaux divers, de serrurerie) :
  - **les titulaires doivent assurer la collecte, le recyclage ou la destruction des produits usagés.**
  - Les livraisons doivent être réalisées dans un contenant approprié, en **évitant autant que possible l'usage de film plastique**.

Ces mesures ont également été mises en place pour les deux marchés d'acquisition de pièces détachées pour véhicules légers, utilitaires, poids lourds et spéciaux.

- Les articles commandés dans le cadre des trois marchés de produits d'entretien (droguerie, chimie, produits d'hygiène) sont conformes aux dispositions réglementaires et aux normes en vigueur. Ils répondent donc aux exigences en matière d'hygiène, d'entretien, de protection personnelle, de sécurité alimentaire. **Plusieurs produits sont éco-labellisés (essuie-mains, savons).**

Les livreurs ont été formés à l'écoconduite.

- Les huit nouveaux marchés de fourniture de denrées alimentaires qui ont débuté au 1er janv. 2022 et qui s'achèveront au 31 déc. 2023 répondent aux exigences de la loi Egalim.
- Concernant les marchés de travaux, les candidats doivent systématiquement nous **faire part des dispositions qu'ils mettent en œuvre pour la gestion, la valorisation et l'élimination des déchets issus de l'exécution du marché**.

Valorisation, communication

Supports de communication de la Ville, presse locale

Pour aller plus loin, projet(s) possible(s)

Formation RANCOPER à suivre

En photos

Etat d'avancement	
Action réalisée	X
Action en cours de réalisation	
Action devenue partenariale	
Action en surveillance	
Action non réalisée	

Axe	4	Promouvoir de nouvelles pratiques pour répondre aux enjeux de pénurie des ressources
Objectif	10	Réduire la production de déchets
Action	**50**	**Monter un partenariat avec une association pour promouvoir la réparation des objets domestiques**

DEFINITION DE L'ACTION

Contexte

Une façon de réduire les déchets est de renforcer la réutilisation des objets abimés et cela afin d'éviter d'en racheter des neufs.

Descriptif du projet

L'action vise à promouvoir la réutilisation des objets. Il s'agit de proposer à une association de réaliser une permanence dans les quartiers afin de proposer aux habitants de réparer directement leurs objets, voire de leur apprendre à réparer.
A approfondir, s'agissant des modalités (qui, quand, comment)

Difficultés de mise en œuvre à envisager

Temps agent

Liens avec d'autres actions

Proposer des évènements autour du troc

Liens avec les finalités du développement durable et effets attendus

X	La lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère	*La réduction de déchets finaux contribue à la diminution de la production de GES.*
X	La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources	*Consommer moins limite l'impact sur les ressources.*
X	La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations	*La permanence d'une association permet de donner de la vie à un quartier et de renforcer la cohésion sociale.*
X	L'épanouissement de tous les êtres humains	*Les personnes qui apportent leurs objets sont formés à leur réparation (ils travaillent eux-mêmes avec l'association). Ils économisent par rapport au remplacement de leur objet par un neuf.*
X	Une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	*L'action encourage l'économie sociale et solidaire par le financement d'une association.*

MODALITES DE MISE EN ŒUVRE

Etat d'avancement de l'action : à engager

Calendrier prévisionnel : dès 2014

Niveau de maîtrise par la ville : accompagnement

Référents pour la mairie

Elu : JM. Dehut	**Service :** CCAS	**Pilote :** Mo. Sos + S. Duval + A. Piou

Partenaires techniques :

Coût estimatif : 1000 euros (pour communication de la ville)

INDICATEURS DE SUIVI

Nombre de personnes ayant bénéficié du service

Nombre d'objets réparés

PRECISIONS

Précision sur l'avancée de l'action
Monter un partenariat avec une association pour promouvoir la réparation des objets domestiques
En mars 2016, la Ville a encouragé l'installation de la ressourcerie Résiste sur le territoire. Les services municipaux et le CCAS collabore ponctuellement avec cette ressourcerie : Jouer nature 2017, régulièrement des publics sont orientés vers l'association. Si le partenariat n'est pas contractualisé, les deux parties échangent souvent sur les possibles collaborations.
Valorisation, communication
Supports de communication de la Ville, presse locale.
Pour aller plus loin, projet(s) possible(s)
Des ateliers de réparation pourraient voir le jour une fois la mise en place du dispositif TZCLD.
En photos
Néant

Etat d'avancement	
Action réalisée	
Action en cours de réalisation	
Action devenue partenariale	**X**
Action en surveillance	
Action non réalisée	

Axe	4	Promouvoir de nouvelles pratiques pour répondre aux enjeux de pénurie des ressources
Objectif	10	Réduire la production de déchets
Action	**51**	**Proposer des événements autour du troc**

DEFINITION DE L'ACTION

Contexte

Une façon de réduire les déchets est de renforcer la réutilisation des objets utilisés et cela afin d'éviter d'en racheter des neufs.

Descriptif du projet

L'action vise à favoriser le troc entre les particuliers sous la forme d'évènements. Il s'agira, par exemple, de troc de livre, de matériel et de vêtements pour enfants, etc.
Préciser si les évènements sont réguliers (par ex. le troc de livre doit-il se produire tous les ans ?)

Difficultés de mise en œuvre à envisager

Temps agent. Varier les supports (livres, jeux, vêtements…)

Liens avec d'autres actions

Monter un partenariat avec une association pour promouvoir la réparation des objets domestiques

Liens avec les finalités du développement durable et effets attendus

X	La lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère	*La réduction de déchets finaux contribue à la diminution de la production de GES.*
X	La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources	*Consommer moins limite l'impact sur les ressources.*
X	La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations	*L'organisation d'évènements de trocs favorisent les échanges entre participants.*
X	L'épanouissement de tous les êtres humains	*Le troc permet aux participants de faire des économies par rapport à l'achat de produits neufs.*
	Une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	

MODALITES DE MISE EN ŒUVRE

Etat d'avancement de l'action : déjà engagé

Calendrier prévisionnel : a eu lieu en 2013. Reconduction de l'action ?

Niveau de maîtrise par la ville : financement et maîtrise directe

Référents pour la mairie

Elus : S. Groult, C. Houx, F. Lelièvre	**Services :** Développement Durable/Culture/Jeunesse	**Pilotes :** Mo. Sos/ L. Brixtel / C. Robert

Partenaires techniques :

Coût estimatif :

INDICATEURS DE SUIVI

Nombre d'actions réalisées et type

Nombre d'objets échangés

PRECISIONS

Précision sur l'avancée de l'action :

Proposer des événements autour du troc

Depuis 2013, mise en place d'un Troc-livres dans le cadre de Lire à Darnétal. Récoltes de livres dans différentes structures permettant une mobilisation générale (écoles, maison de la petite enfance, abc la Loupiote, Multi-accueil du Petit-Pont, 18/25, RPA…)

2014 : installation de boites à lire dans le quartier Pagnol et le Jardin des couleurs.
Mai 2017, 2018, 2019, 2022 : bourse aux plantes avec possibilité de troc dans le cadre de Lire à Darnétal devenu le Printemps des Cultures.
Etés 2021 et 2022 : organisation d'un troc de matériel sportif lors de la Fête du Sport annuel.

Depuis 2021, des initiatives existent au sein des services qui organisent un système de troc entre agents.

Valorisation, communication

Supports de communication de la Ville, presse locale.

Pour aller plus loin, projet(s) possible(s)

Un projet d'installation de boites à lire dans le quartier du Parc du Robec pourrait être envisagé à proximité des écoles Ferry et Mozart et/ ou de la bibliothèque.

En photos

Etat d'avancement	
Action réalisée	X
Action en cours de réalisation	
Action portée par autre entité	
Action en surveillance	
Action non réalisée	